

AVE  
MARIS  
ESTELLA

ALMANACH  
CATHOLIQUE  
DU JURA

1917

PORRENTRUY.  
IMPRIMERIE  
Société typographique

CERTIMES

## Il est bon d'avoir toujours chez soi un flacon du BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS DE ZELLER

Ce baume merveilleux si hautement apprécié et tant vanté dans des milliers de familles s'est fait pendant les 50 ans de son existence une place d'honneur parmi les nombreux remèdes domestiques. Des milliers de personnes lui doivent la guérison et la santé. Il n'existe en effet aucun remède qui s'emploie dans des cas aussi variés que le Baume merveilleux de Zeller à cause des matières végétales qui entrent dans sa composition et qui ont fait leurs preuves depuis longtemps. M<sup>r</sup> G. B. à Laupen, (Zurich) écrit par exemple à ce sujet : Votre baume merveilleux porte bien son nom, car ma femme déclare qu'elle ne pourrait plus s'en passer. Elle souffre d'une maladie de cœur et il y a environ trois ans, elle a dû cesser tout travail pendant un temps assez long à cause d'une inflammation de la valve du cœur. Après un long délai ma femme voulut reprendre son travail, mais le médecin ne le lui permit pas, car disait-il, elle n'est plus capable de travailler, il voulait même l'abandonner. Ma femme a néanmoins essayé [elle travaille dans une tisseranderie] et de temps à autre elle prenait du baume merveilleux. Elle ne tarda pas à constater que celui-ci lui faisait du bien. Et maintenant, après trois ans, elle travaille encore assidûment, elle dort de nouveau bien et peut se coucher sur les deux côtés, ce qui ne lui était plus possible. Envoyez-moi donc deux flacons originaux à frs. 6.50.

Ayez l'obligeance de m'envoyer un flacon de votre célèbre baume merveilleux anglais. J'en ai déjà reçu plusieurs fois de vous, et aussi d'autres sortes, mais de tous, c'est le vôtre que j'ai trouvé le meilleur. Ainsi nous écrit Mme E. R. à Bözingen.

Je vous prie de bien vouloir m'expédier un grand flacon de votre véritable et célèbre Baume merveilleux. J'ai employé le dernier flacon, et été, car je ne puis plus me passer de ce baume qui ne devrait manquer dans aucun ménage. Voilà ce que nous écrit M. J. E. G. à Trossriedern-Eglisau, en reconnaissant les bons services que ce baume lui a rendus.

Mme R. Z. à Hinterwil-Uerkheim a commandé un demi flacon de Baume merveilleux et a écrit ce qui suit : Je vous informe que j'ai été très contente de votre baume merveilleux anglais, car il m'a rendu de très bons services pour mon mal d'estomac dont j'ai longtemps souffert. J'ai chaudement recommandé le baume à d'autres personnes, qui feront bientôt l'emploi de votre produit.

Ce ne sont là que quelques attestations entre les milliers qui nous sont adressées chaque jour spontanément. Ce que l'on fait surtout ressortir, c'est que ce baume donne d'excellents résultats dans tous les cas de troubles de l'estomac. Il est facile à comprendre que tout ce qui est préjudiciable à l'estomac a une grande influence sur la santé de l'homme. *Le manque d'appétit, les nausées, les vomissements, les renvois, les flatuosités, les refroidissements et douleurs d'estomac, les aigreurs d'estomac, les troubles intestinaux, les coliques, les maladies du foie et de la rate, les troubles de la digestion et du bas ventre* proviennent des troubles de l'estomac qui peuvent dégénérer en maladies chroniques de l'estomac. Contre tous ces maux le baume merveilleux sert comme excellent préservatif, il en est de même contre l'influenza, ainsi que cela a été souvent confirmé. On a constaté en outre dans de nombreux cas que ce baume est employé avec grand succès contre l'asthme, l'angine, le mal de gorge, les inflammations et autres maux du cou, contre les maux de dents, l'inflammation des gencives, contre les saignements de nez, les maux d'oreilles, l'inflammation des yeux et les brûlures. On a surtout vanté les propriétés désinfectantes et salutaires pour toute sorte de blessures. Ce baume a été aussi employé avec succès en injections contre les pertes blanches. Le Baume merveilleux de Zeller, qui a reçu à l'Exposition nationale de Berne 1914 la plus haute récompense (Médaille d'or) dans l'Exposition collective de Pharmacie a vraiment acquis une réputation universelle, car des commandes arrivent de tous pays. h1236a

Aucune des nombreuses imitations ne peut se vanter d'un pareil succès. Le Baume merveilleux de Zeller ne contient point de produits vénéneux ou trop violents, il ne peut jamais faire de mal, mais au contraire il exercera dans chaque cas son action bienfaisante.

Demandez dans toutes les pharmacies le seul véritable baume merveilleux de Max Zeller, Romanshorn, lequel ne se vend jamais autrement qu'en flacons originaux à frs. 0.50, 1.—, 2.20, 3.50 et 6.50. Dans les cas où on ne peut pas se le procurer, le commander directement aux fabricants exclusifs.

**MAX ZELLER, fils,**  
Pharmacie, Romanshorn.



Marque Déposée

Envoyez-moi immédiatement deux flacons originaux à frs. 6.50. Nous sommes très contents de votre baume merveilleux, il n'a jamais manqué de faire son effet. Ces précieuses gouttes sont devenues pour nous un remède indispensable. Ceci nous a été écrit par M. G. Sch. à Ostermundigen près Berne.

M. H. W. à Lucerne nous écrit ce qui suit en nous donnant sa commande : Je vous prie de bien vouloir m'envoyer contre remboursement un flacon de baume merveilleux à frs. 2.20. J'ai eu l'occasion d'éprouver la bonté et l'utilité de votre baume merveilleux et je puis vous dire que celui-ci devrait se trouver dans chaque famille, car il n'existe pas de remède meilleur et plus utile que votre Baume merveilleux. J'aurai sans doute d'ici à peu à vous en commander une grande quantité.

Je me ferai un plaisir de recommander chaudement ce remède à toute occasion.

**Bon N° 219**

Afin que chacun puisse se persuader des propriétés salutaires de notre Baume, nous envoyons contre remise de ce coupon et 10 cts. en timbres-poste pour le port, 1 petit flacon échantillon gratis.

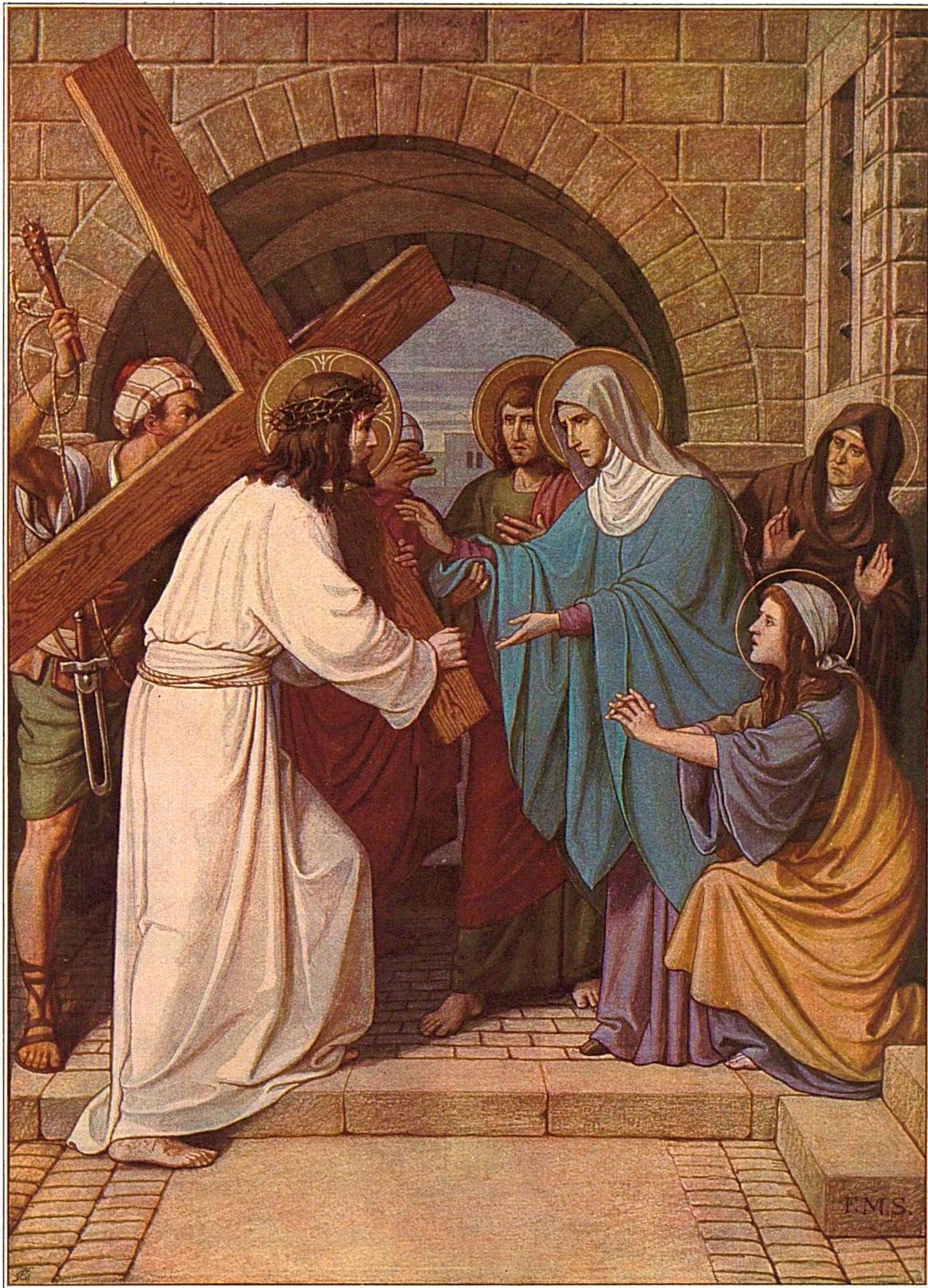
Nom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_





# OBSERVATIONS

## Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1917	18
Epacte	VI
Cycle solaire	22
Indiction romaine	15
Lettre dominicale	g
Lettre du martyrologue	f

## Fêtes mobiles

Septuagésime, le 4 février.
Cendres, le 21 février.
Pâques, le 8 avril.
Rogations, les 14, 15 et 16 mai.
Ascension, le 17 mai.
Pentecôte, le 27 mai.
Trinité, le 3 juin.
Fête-Dieu, le 7 juin.
1 <sup>er</sup> Dimanche de l'Avent, 2 décembre.

## Quatre-Temps

Février, le 28, Mars, 2 et 3.
Mai, le 30, Juin, 1 et 2.
Septembre, les 19, 21, 22.
Décembre, les 19, 21, 22.

## Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1917, le 21 mars à 5 heures 40 minutes du matin.

L'été commence le 22 juin à 1 heure 23 minutes du matin.

L'automne commence le 23 septembre à 4 heures 14 minutes du soir.

L'hiver commence le 22 décembre à 11 heures 4 minutes du matin.

## Eclipses en 1917

Il y aura en 1917 quatre éclipses de soleil et trois éclipses de lune, dont le commencement de la première éclipse de lune et la fin de la première éclipse de soleil, ainsi que la seconde éclipse de lune seront seules visibles dans notre contrée ; les autres éclipses seront invisibles.

1<sup>o</sup> Le 8 janvier, éclipse totale de lune ; commencement à 6 h. 50 du matin ; fin de l'éclipse à 10 h. 39 du matin. Le commencement de l'éclipse sera visible dans le Centre et l'Ouest de l'Europe, dans le Nord de l'Afrique, dans le Nord et le Sud de l'Amérique, dans les régions du centre et de l'est de l'Océan pacifique ; la fin de l'éclipse sera visible dans l'Amérique du Nord, le Nord-ouest de l'Amérique du Sud, le Nord et le Nord-est de l'Asie, de même que dans la partie Est de l'Australie.

2<sup>o</sup> Le 23 janvier, éclipse partielle de soleil, dont la fin seule sera visible dans notre contrée.

La fin pourra être observée chez nous vers 8 h. 56 minutes. L'éclipse sera visible en Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, du Portugal et de la partie ouest de l'Espagne ; au Nord de l'Afrique, en Asie Mineure, en Arabie, dans le Nord de l'Afghanistan, dans le Turkestan et dans la Sibérie occidentale.

3<sup>o</sup> Le 19 juin, éclipse partielle de soleil ; commencement à 12 h. 36 du matin ; fin de l'éclipse à 3 h. 56 du soir. Elle sera invisible pour nous.

4<sup>o</sup> Le 4 juillet, éclipse totale de lune ; commencement à 8 h. 52 du soir ; fin de l'éclipse à minuit 25. Le commencement de l'éclipse sera visible en Asie, à l'exception de la partie Nord-est, en Australie, en Afrique, en Europe, sauf la partie Nord-ouest et dans la partie Sud de l'Océan atlantique. La fin sera visible en Australie occidentale, dans le Sud-ouest de l'Asie, en Europe, en Afrique et dans l'Amérique du Sud.

5<sup>o</sup> Le 19 juillet, éclipse partielle de soleil ; commencement à 2 h. 56 du matin ; fin de l'éclipse à 4 h. 28 du matin. Elle sera invisible pour nous.

6<sup>o</sup> Le 14 décembre, éclipse annulaire de soleil ; commencement à 8 h. 10 du matin ; fin de l'éclipse à 12 h. 45 du soir. Elle sera invisible pour nous.

7<sup>o</sup> Le 28 décembre, éclipse totale de lune ; commencement à 9 h. 5 du matin ; fin de l'éclipse à 12 h. 28 du soir. Elle sera invis. pour nous.

## Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taureau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

## Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologue romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.

# JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE	de la LUNE	de la LUNE
Lundi	1	CIRCONCISION. s. Odilon <i>a.</i>		11 $\frac{5}{6}$ 43	1 Mat 17
Mardi	2	S. <i>N. de Jésus</i> . s. Adélar <i>a.</i>		12 8	2 Mat 31
Merc.	3	ste Geneviève <i>v.</i> , s. Florent <i>év.</i>		12 $\frac{5}{6}$ 37	3 43
Jeudi	4	s. Rigobert <i>év. m.</i> , s. Prisque <i>pr. m.</i>		1 12	4 51
Vend.	5	s. Télesphore <i>P. m.</i> , ste Emilienne <i>v.</i>		1 56	5 54
Sam.	6	ÉPIPHANIE. s. Gaspard <i>r.</i>		2 49	6 48
	1.	Jésus retrouvé au temple Luc. 2.			Pleine lune le 8 à 8 h. 42 mat.
DIM.	7	1. s. Lucien <i>pr. m.</i> , s. Clerc <i>diac. m.</i>		3 48	7 33
Lundi	8	s. Séverin <i>a.</i> , s. Erard <i>év.</i>		4 51	8 9
Mardi	9	s. Julien <i>m.</i> , ste Basilisse <i>v. m.</i>		5 58	8 38
Merc.	10	s. Wilhelm <i>év.</i> , s. Agathon <i>P.</i>		7 4	9 1
Jeudi	11	s. Hygin <i>P. m.</i> , s. Théodore <i>a.</i>		8 9	9 21
Vend.	12	s. Arcade <i>m.</i> , ste Tatienne <i>mre.</i>		9 14	9 38
Sam.	13	s. Léonce <i>év.</i> , s. Hermyle <i>m.</i>		10 20	9 54
	2.	Noces de Cana. JEAN, 2.			Dern. quart. le 16 à 12 h. 42 s.
DIM.	14	2. s. Hilaire <i>év. d.</i>		11 27	10 11
Lundi	15	s. Paul <i>er.</i> , s. Maur <i>a.</i>		—	10 28
Mardi	16	s. Marcel <i>P. m.</i> , s. Sulpice <i>év.</i>		12 $\frac{5}{6}$ 36	10 49
Merc.	17	s. Antoine <i>abbé</i>		1 47	11 14
Jeudi	18	<i>Chaire s. Pierre.</i> , ste Prisque <i>v. m.</i>		3 2	11 45
Vend.	19	s. Marius <i>m.</i> , s. Canut <i>r. m.</i>		4 17	12 $\frac{5}{6}$ 28
Sam.	20	ss. Fabien et Sébastien <i>mm.</i>		5 26	1 25
	3.	Guérison du lépreux. MATTH. 8.			Nouvelle lune le 23 à 8 h. 40 m.
DIM.	21	3. s. Meinrad <i>m.</i> , ste Agnès <i>v. m.</i>		6 26	2 36
Lundi	22	ss. Vincent et Anastase <i>mm.</i>		7 14	3 59
Mardi	23	s. Raymond <i>c.</i> , ste Emérentiane		7 51	5 26
Merc.	24	s. Timothée <i>év. m.</i> , s. Babilas <i>év.</i>		8 21	6 54
Jeudi	25	<i>Conversion de s. Paul.</i>		8 45	8 19
Vend.	26	s. Polycarpe <i>év.</i> , ste Paule <i>vv.</i>		9 6	9 40
Sam.	27	s. Jean Chrysostome <i>év. d.</i>		9 27	10 59
	4.	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.			Prem. quart. le 30 à 2 h. 1 soir
DIM.	28	4. ss. Project et Marin <i>mm.</i>		9 48	— Mat —
Lundi	29	s. François de Sales <i>év. d.</i>		10 11	12 $\frac{5}{6}$ 16
Mardi	30	ste Martine <i>v. m.</i> , ste Hyacinthe <i>v.</i>		10 39	1 31
Merc.	31	s. P. Nolasque <i>c.</i> , ste Marcelle <i>vv.</i>		11 13	2 43

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure.

Intérêt justifié :

\* \* \*

Le parrain vient, tout effaré, trouver sa filleule, qui est sur le point de se marier.

— Ah ! mon enfant, j'ai une bien triste

nouvelle à t'annoncer : Raoul, ton fiancé...

— Eh ! bien ?

— Je viens d'apprendre... que c'est un joueur !!!

— La filleule, vivement : A-t-il de la veine ?

# Foires du mois de janvier 1917

## — SUISSE —

Aarau	17	Chiètres	25	Martigny-Bg.	8	Schüpfheim	8
Aeschi	9	Dagmersellen	15	Morat	3	Sépey	19
Affoltern	15	Delémont	16	Môtiers-Travers	8	Sidwald	11
Aigle	20	Dielsdorf	24	Moudon	29	Sissach	3
Altendorf	31	Estavayer	10	Muri	2	Soleure	8
Andelfingen	17	Ettiswyl	30	Nyon	4	Sursee	8
Anet	31	Flawil	8	Ollon	12	Thoune	17
Appenzell	10, 24	Fribourg	8	Oron-la-Ville	10	Tramelan-des.	10
Baden	2	Frauenfeld	8, 15	Olten	29	Unterseen	5, 31
Berne	2, 16	Interlaken	31	Payerne	18	Uster	25
Bienne	11	Landeron-Combès	15	Pfäffikon	15	Vevey	30
Boltingen	9	Laufon	2	Porrentruy	15	Viège	8
Bremgarten	8	Lausanne	10	Romont	9	Weinfelden	10, 31
Brugg	9	Lenzbourg	11	Rougemont	17	Wilchingen	15
Bulle	11	Liestal	10	Rue	17	Willisau	25
Bülach	3	Locle	9	Saignelégier	8	Winterthour	4, 18
Châtel-St-Denis	15	Lyss	22	Schaffhouse	2, 16	Zofingue	11

## — ÉTRANGER —

Aix-les-Bains	2, 15	Cruseilles	3	Lons-le-Saunier	4	Port-sur-Saône	24
Amancey	4	Delle	8	Maîche	18	Rigney	2
Aoste, grd. marché	9	Dôle	11	Mégève	5	St-Amour	2
Arbois	2	Donnas	31	Mirecourt	8, 22	St-Claude	13
Arinthod	2	Evian-les-Bains	2, 8	Montbéliard	29	St-Jeoire	5, 19
Baume-les-Dames	4, 18	Ferrette	2	Montmélian	29	St-Vit	17
Belfort	2, 15	Fraisans	3	Morteau	2	Salins	15
Besançon	8	Gaillard	15	9, 16, 23, 30		Sallanches	13
Bletterans	16	Grenoble, chev.	6, 22	Morzine	27	Sancey-le-Grand	25
Bons	2	Jussey	30	Moutiers	8, 22	Sellières	10
Bourg	3, 17	Moutons	29	Pérouge	27	Taninges	8, 18
Champagnole	20	Leipzig, cuir	3	Poligny	22	Thonon	4
Chaumergy	13	du 3 au 16	6	Pontarlier	11, 25	Valence	3
Clerval	9	Le Deschaux	17	Pont-de-Roide	2	Grand marc. ch. lundi	
Coligny	16	Les Echelles	17	Pont-du-Bourg	29		

Un Allemand, retour de la guerre, émerveille tout le monde à Berlin.

— J'ai pris huit soldats anglais, deux officiers français, une mitrailleuse, trois mortiers, six voitures d'ambulance, et même, une fois, un régiment complet.

— Mais, c'est admirable. C'est de l'héroïsme. Qu'est-ce que vous êtes ?

— Je suis photographe.....

• \* \* \*

Une société allemande avait envoyé à un de ses membres, prisonnier en Angleterre, quelques « delikatessen », à l'occasion des fêtes de Noël.

Le Boche adressa ses remerciements à ses compatriotes sur une carte postale, et il les fit suivre de ces mots : « Il n'y a qu'une Allemagne dans le monde. »

Le censeur anglais eût été en droit de

supprimer la carte où s'étalait ce cri bien digne de l'habituelle infatuation teutonne ; mais il fit mieux : il se contenta d'écrire au-dessous : « Dieu merci ! » et la laissa passer.

\* \* \*

— Vous avez beau dire, je ne partage pas votre conviction.

— Tant mieux, de cette façon, elle reste entière.

• \* \* \*

— Garçon ! Je tiens à vous dire quelque chose. Le café que vous venez de me servir a du bon et du mauvais.

— Ah ! Et le bon ?

— C'est qu'il n'y a pas de chicorée dedans.

— Oh ! non. Et... le mauvais ?

— C'est qu'il n'y a pas non plus de café.

# FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE
	Jeudi	1 s. Ignace év. m.. s. Ephrem di.
	Vend.	2 PURIFICAT. DE LA Ste VIERGE
	Sam.	3 s. Blaise év. m., s. Anschaire év.
	5.	Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20
	DIM.	4 Septuagésime. s. André Corsini év.
	Lundi	5 ste Agathe v. m., s. Avit év.
	Mardi	6 s. Tite év., ste Dorothée v. m.
	Merc.	7 s. Romuald a., s. Richard r.
	Jeudi	8 s. Jean de Matha c.
	Vend.	9 s. Cyrille év. d., ste Apolline v. m.
	Sam.	10 ste Scholastique v., s. Sylvain év.
	6.	La parole de Dieu et la semence. LUC. 8.
	DIM.	11 Sexagésime. Notre-Dame de Lourdes.
	Lundi	12 7 Fond. des Servit., ste Eulalie v.
	Mardi	13 s. Bénigne m., s. Lézin év.
	Merc.	14 s. Valentin pr. m., s. Eleucade év.
	Jeudi	15 ss. Faustin et Jovite mm.
	Vend.	16 s. Onésime escl., ste Julienne v. m.
	Sam.	17 s. Fintan pr., s. Silvin év.
	7.	Jésus prédit sa Passion. LUC. 18.
	DIM.	18 Quinq. s. Siméon év. m., s. Flavien év.
	Lundi	19 s. Mansuet év.
	Mardi	20 s. Eucher év.
	Merc.	21 Les Cendres. ss. Germain et Randoald
	Jeudi	22 Chaire de St-Pierre à Antioche.
	Vend.	23 s. Pierre D. év. d.
	Sam.	24 s. MATTHIAS, ap.
	8.	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.
	DIM.	25 1. Quad. s. Césaire méd.
	Lundi	26 ste Marguerite de Cortone p.
	Mardi	27 s. Léandre, év., ste Honorine v.
	Merc.	28 Q. T. s. Romain a., s. Lupicina.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 27 minutes.

Madame Chapuzot lit dans son journal que plusieurs officiers supérieurs viennent d'être décorés du Mérite agricole.

Et comme elle s'étonne qu'on leur ait accordé cette distinction :

Mais, ma bonne amie, lui dit son mari, elle est toute naturelle, songe donc que l'on a l'habitude d'appeler ces hommes là des grosses légumes !

Madame, dit le commis de magasin à la cliente, il est inutile de vous faire l'éloge de ce tissus, il parle de lui-même :

— Justement, il est trop criard.

Quel est le comble du zèle pour un porteur de toasts ?

R : En porter un au mont-de-piété.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	11 <sup>5</sup> 54	3 <sup>11</sup> 48
	12 <sup>5</sup> 43	4 <sup>11</sup> 45
	1 40	5 32
Pleine lune le 7 à 4 h. 28 mat.		
	2 43	6 11
	3 48	6 42
	4 54	7 6
	6 1	7 27
Temps clair	7 6	7 45
	8 11	8 2
	9 17	8 18
Dern. quart. le 15 à 2 h. 53 soir		
	10 25	8 36
	11 34	8 54
	— Matin —	9 17
	12 <sup>11</sup> 46	9 45
	1 58	10 23
Pluie	3 8	11 10
	4 11	12 <sup>5</sup> 13
Nouvel. lune le 21 à 7 h. 9 soir		
	5 3	1 27
	5 44	2 51
	6 16	4 17
	6 43	5 44
Neige et pluie	7 7	7 9
	7 29	8 31
	7 50	9 52
Prem. quart. le 28 à 5 h. 44 s.		
	8 14	11 11
	8 40	— Matin —
	9 13	12 <sup>11</sup> 26
	9 52	1 36
Doux		

\*\* \*

Madame, dit le commis de magasin à la cliente, il est inutile de vous faire l'éloge de ce tissus, il parle de lui-même :

— Justement, il est trop criard.

\*\* \*

Quel est le comble du zèle pour un porteur de toasts ?

R : En porter un au mont-de-piété.

# Foires du mois de février 1917

## — SUISSE —

Aarau	21	Cossonay	8	Liestal	14	Sarmenstorf	20
Aarberg	b. et ch. 1	Delémont	20	Lignières	12	Schaffhouse	27
	m. 14	Dielsdorf	28	Locle	13	Schwarzenbourg ch. 15	
Affoltern b. et p.	19	Echallens	1	Lyss	26	Schüpfheim, porcs	5
Aigle	17	Eglisau	6	Maienfeld	14	Sidwald	22
Altorf	1	Einsiedeln	5	Martigny-Bourg	12	Sierre	19
Altstätten	8	Estavayer	14	Monthey	7	Sion	24
Andelfingen	21	Ettiswil	20	Morat	7	Sissach	21
Appenzell	14, 28	Fenin	26	Morges	7	Soleure	12
Aubonne	6	Frauenfeld	5, 19	Moudon	26	St-Ursanne	12
Baden	6	Fribourg	12	Motiers-Travers	12	Thoune	21
Balsthal	19	Gelterkinden	7	Münster	15	Tramelan-dessus	14
Bellinzona	7	Gessenay	14	Muri	20	Uster	22
Berne	6, 20	Gorgier	8	Nyon	1	Weinfelden	14, 28
Bex	15	Gossau	5	Orbe	12	Wilchingen	19
Bienne	1	Hérisau	9	Oron	7	Winterthour	1, 15
Bremgarten	19	Hitzkirch	20	Payerne	15	Wohlen	5
Brugg	13	Kaltbrunn	8	Pfäffikon	6 et b.	Wyl	6
Bülach	7, 27	Landeron	19	Porrentruey	19	Yverdon	6
Bulle	8	Langnau	28	Romont	6	Zofingue	8
Büren	28	Laufon	6	Rue	21	Zurzach	5
Château-d'Œx	1	Lausanne	14	Saignelégier	5	Zweisimmen	8
Châtel-St-Denis	19	Lenzbourg	1	St-Triphon	16		
Chiètres	22	Lichtensteig	5	Sargans	27		

## — ÉTRANGER —

Amphion	19	Champagnole	17	Jussey, moutons,	26, 27	St-Amour	3
Aoste	2	Clerval	13	L'Isle	5, 19	St-Claude <sup>1</sup>	10
Grand marché	27	Cluses	19	Lons-le-Saunier	1	St-Jean de Maurienne	17
Arbois	6	Coligny	20	Maîche	15	St-Laurent	3, 15
Arinthod	6	Collonges	15	Mirecourt	12, 26	St-Paul	3
Ballaison	5	Cruseilles	7	Montbéliard	26	St-Triviers	12
Baume-les-Dames	1, 15	Delle	12	Montmélian	12	Salins	19
Belfort	5, 19	Dôle	8	Montfleur	20	Sancey-le-Grand	26
Besançon	12	Donnas	1	Montrond	19	St-Vit	21
Bletterans	20	Ferrette	6	Morteau	6, 13, 20, 27	Samoëns	7
Boëge	27	Fraisans	7	Moutiers	26	Sellières	14
Bons	5	Fribourg-en-Brisgau	8	Orchamp	14	Tervai	10
Bourg	7, 21	Gaillard	15	Poligny	26	Thonon	1
Châlons-sur-Saône	cuir	Gendrey	1	Pontarlier	8, 22	Vercel	23
	12, 27	Gex	6	Pont-de-Roide	6	Viry	14, 28
Chaumergi	10	Grenoble, ch.	3	Rigney <sup>2</sup>	6	Viuz-en-Sallaz	5

Evangile du cordier anglais :

Les grands voleurs parcourent la terre,  
Les petits sont pendus.  
Si c'était le contraire,  
Que de cordes j'aurais vendues.

\* \* \*

Chez le tailleur :

— Je vous rapporte le pantalon que j'avais acheté, il a rétréci au lavage et mon petit garçon ne peut plus le mettre.

— Si vous essayiez de laver aussi votre petit garçon.

\* \* \*

Voyons, Julot, ton frère a bien partagé en deux le gâteau, comme je l'avais dit ?

— Oui, maman, mais il a mangé les deux morceaux.

\* \* \*

Entre rapins :

— Pourquoi une hâte si fébrile à la fabrication de cette nature morte ?

— Ce tableau doit me procurer mon dîner d'aujourd'hui.

# MARS

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
Jeudi	1	s. Aubin év., ste Eudoxie <i>m<sup>re</sup></i>			
Vend.	2	<i>Q.-T.</i> s. Simplice <i>P.</i>			
Sam.	3	<i>Q.-T.</i> ste Cunégonde <i>imp.</i> , s. Astère			
	9.	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.			
DIM.	4	2. s. Casimir <i>c.</i> , s. Lucius <i>P. m.</i>			
Lundi	5	<i>Reliques de s. Ours et s. Victor</i>			
Mardi	6	s. Fridolin <i>pr.</i> , ss. Félix et Perpetue <i>mm.</i>			
Merc.	7	s. Thomas d'Aquin <i>d.</i>			
Jeudi	8	s. Jean de Dieu <i>c.</i>			
Vend.	9	ste Françoise Romaine <i>vv.</i>			
Sam.	10	Les 40 martyrs. s. Attale <i>a.</i>			
	10	Jésus chasse le démon muet. LUC. 11.			
DIM.	11	3. s. Eutime év., s. Firmin <i>a.</i>			
Lundi	12	s. Grégoire <i>P. d.</i> , s. Maximilien <i>m.</i>			
Mardi	13	ste Christine <i>v. m.</i> , s. Nicéphore			
Merc.	14	<i>M.-Carême.</i> ste Mathilde <i>ri.</i>			
Jeudi	15	s. Longin <i>sold.</i> , s. Probe			
Vend.	16	s. Héribert év. <i>m</i>			
Sam.	17	s. Patrice év., ste Gertrude <i>v.</i>			
	11.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN. 6.			
DIM.	18	4. s. Cyrille év. <i>d.</i> , s. Narcisse év.			
Lundi	19	s. JOSEPH.			
Mardi	20	s. Vulfran év., s. Cuthbert év.			
Merc.	21	s. Benoit <i>abbé.</i>			
Jeudi	22	B. Nicolas de Flue <i>c.</i>			
Vend.	23	s. Victorien <i>m.</i> , s. Nicon <i>m.</i>			
Sam.	24	s. Siméon <i>m.</i> , s. Agapit <i>m.</i>			
	12.	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN. 8.			
DIM.	25	5. <i>Passion. Annonciation.</i> s. Herland			
Lundi	26	s. Jean Capistran <i>c.</i>			
Mardi	27	s. Jean Damascène <i>c. d.</i>			
Merc.	28	s. Gontran <i>r.</i> , s. Rogat <i>m.</i>			
Jeudi	29	s. Ludolphe év. <i>m.</i>			
Vend.	30	<i>N.-D. des 7 Doul.</i> , s. Quirin <i>m.</i>			
Sam.	31	ste. Balbina <i>v.</i> , B. Amédée <i>duc.</i>			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes.

— C'est très beau de porter la barbe, mais c'est bien assommant quant il faut la démêler tous les matins !

— Pourquoi, papa, ne fais-tu comme p'tite mère; tu n'as qu'à l'enlever le soir et la remettre le matin, comme p'tite mère fait avec ses cheveux !

\* \* \*

Echos de Bernez.

— Caporal, choisissez-moi deux hommes de ma section qui partiront en éclaireurs.

— Ça se trouve à merveille, mon lieutenant, nous avons justement un gazier et un électricien qui sont tout désignés pour ce service.

# Foires du mois de mars 1917

## — SUISSE —

Aarau	21	Echallens	22	Malleray	26	Schüpfen	19
Aarberg, ch.	14	Einsiedeln	26	Martigny-Ville	26	Schupfheim	12
Aigle	10	Erlenbach	13	Montfacon	26	Schwarzembourg ch.	22
Alt-St-Johann, taur.	20	Estavayer	14	Monthei	7	Schwytz	12
Altstätten	15	Flawyl	12	Morat	7	Sépey	26
Altorf	14, 15	Fontaines	19	Morges	21	Sidwald	15
Amriswil	21	Frauenfeld	5, 19	Môtiers-Travers	12	Sierre	19
Andelfingen	21	Fribourg	12	Moudon	26	Signau	15
Anet	28	Frutigen	23	Möhlin	5	Sion	31
Appenzell	14, 28	Gorgier	1	Münsingen	19	Sissach	28
Aubonne	20	Gossau	5	Mury	5	Soleure	12
Baden	6	Grandson	7	Neuveville	28	Sumiswald	9
Bâle	8, 9	Gr-Hochstetten	21	Nyon	1	Sursee	6
Berne	6	Herzogenbuchsee	28	Ollon	16	Thoune	14
Berthoud ch. et b.	1	Huttwil	14	Olten	5	Tramelan-dessus	14
Bevaix	15	Interlaken	7	Oron-la-Ville	7	Unterseen	7
Bienna	1	Klein-Lanfennbourg	19	Payerne	15	Uster	29
Bremgarten	12	Landeron-Combès	19	Pfäffikon	19	Valangin	30
Brigue	8, 22	Langenthal	6	Porrentruy	19	Vevey	27
Brugg	13	La Ferrière	19	Reichenbach	20	Wald	13, 14
Bülle	1	La Sarraz	27	Riggisberg b. et ch.	9	Wattwyl	7
Büren	28	Laufon	6	Romont	6	Weinfelden	14, 28
Cerlier	28	Laupen	8	Rue	21	Wilchingen	5
Château-d'Ex	29	Lausanne	14	St-Aubin	26	Willisau	6, 29
Châtel-St-Denis	19	Lenzbourg	1	St-Blaise	5	Winterthour	1, 15
Chiètres	29	Liestal	14	St-Ursanne	12	Yverdon	13
Cossonay	8	Lignières	23	Saignelégier	5	Zofingue	8
Delémont	20	Locle	13	Schmitten	5	Zurzach	12
Dielsdorf	28	Lyss	26	Schöftland	2	Zweisimmen	8

## — ÉTRANGER —

Amancy	1	Chaumergi	10	Lons-le-Saulnier	1	St-Genis	10
Amphion	14	Clerval	13	Maîche	15	St-Jean de Maurienne	30, 31
Aoste	6	Cluses	5, 26	Mieussy	20	St-Julien	5
grand marché	27	Coligny	20	Mirecourt	12, 26	St-Jean-d'Aulph	1
Aromas	5	Cruseilles	7, 28	Montbéliard	26	St-Vit	21
Arbois	6	Delle	12	Montfleur	22	Salins	19
Arinthod	6	Dôle	8	Montriond	5	Sallanches	3, 24
Baume-les-Dames	1, 15	Douvaine	28	Morteau	6, 13, 20, 27	Sancey	26
Belfort	5, 19	Draillant	11	Morzine	17	Sellières	14
Bellevaux	30	Evian	5, 19	Moutiers	26	Strasbourg	12
Besançon	12	Ferrette	6	Orchamps	14	Taninges	8, 22
Biot (le)	15	Fraisans	7	Poligny	26	Thônes	19, 31
Bletterans	20	Fribourg-en-Brisgau	8	Pontarlier	8, 22	Thonon	1
Boëge	20	Gaillard	21	Pont-de-Roide	6, 20	Valence	3
Bonneville	14	Gex	1, 27	Pont-du-Bourg	15	grand marché chaque	
Bons	5	Grenoble	31	Pont St-Martin	28	lundi	
Bouclans	2	Jussey	26, mixte	Rigney	6	Vercel	3, 10, 17, 24, 31
Bourg	7, 21	Leipzig-Lindau	13, 14	Rupt	21	Villers-Farlay	30
Châlons-sur-Saône	30	Le Deschaux	19	St-Amour	3	Ville-du-Pont	7
Champagnole	17	Les Gets	24	St-Claude	10	Vinzier	31
Châtillon	26	L'Isle	5, 19	St-Félix	1, 14	Vublens-au-Vuache	16

Quelle différence y a-t-il entre un ivrogne et un sac vide ?

C'est que l'ivrogne est plein et que le sac ne l'est pas.

Naïf, va ! il n'y a pas de différence, car ni l'un ni l'autre ne tiennent debout.

\* \* \*

Entre amies :

— Oh ! je le déteste ! Je voudrais le voir le plus malheureux des hommes...

— Il y a un moyen bien simple : Epouvez-le !

# AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	13.	Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.		Pleine lune le 7 à 2 h. 49 soir	
DIM.	1	6 Rameaux. s. Hugues év.	12	34	3 12
Lundi	2	s. François de Paule c.	1	40	3 36
Mardi	3	ste Agape v. m.	2	45	3 57
Merc.	4	s. Isidore év. d., s. Zozime év.	3	50	4 14
Jeud.	5	s. Vincent-Ferrier c.	4	56	4 32
Vend.	6	s. Célestin P., s. Sixte P. m.	6	3	4 50
Sam.	7	Sémaine sainte B. Hermann Joseph.	7	13	5 8
	14.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.		Dern. quart. le 14 à 9 h. 12 soir.	
DIM.	8	PAQUES. s. Amant év., s. Albert.	Clair et	8	24
Lundi	9	ste Vautrude vv.	chaud	9	37
Mardi	10	s. Macaire év., s. Térence m.	10	48	
Merc.	11	s. Léon P. d., s. Isaac moine	11	54	
Jeud.	12	s. Jules P.	—	—	
Vend.	13	s. Herménégild r. m.	12	50	
Sam.	14	s. Justin m.	1	37	
	15.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.		Nouv. lune le 21 à 3 h. 1 soir	
DIM.	15	1. Quasimodo, s. Eutichès m.	Temps	2	14
Lundi	16	s. Benoît Jos. Labre	sec	2	44
Mardi	17	s. Anicet P. m., s. Rodolphe m.	3	9	
Merc.	18	s. Parfait pr. m.	3	31	
Jeudi	19	s. LÉON IX P.	3	52	
Vend.	20	s. Théotime év., ste Hildegonde v.	4	14	
Sam.	21	s. Anselme év. d.	4	39	
	16.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.		Prem. quart. le 29 à 6 h. 22 mat	
DIM.	22	2. ss. Soter et Caius PP. mm.	Frais	5	7
Lundi	23	s. Georges m.	5	42	
Mardi	24	s. Fidèle de Sigmaringen m.	6	24	
Merc.	25	Solennité de S. Joseph. s. MARC év.	7	14	
Jeudi	26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.	8	12	
Vend.	27	s. Anastase P.	9	16	
Sam.	28	s. Paul de la Croix c., s. Vital m.	10	21	
	17.	Dans peu vous me verrez. JEAN 16.			
DIM.	29	3. s. Pierre m., s. Robert a.	Chaud	11	26
Lundi	30	ste Catherine de Sienne v.	12	32	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

— Ma femme se rend à de si nombreux meetings de suffragettes que je la vois seulement une demi-heure par jour environ.

— C'est terrible !

— Oh !... une demi-heure est vite passée.

\* \* \*  
A table, dans une famille :  
— Servez-vous donc mieux que cela, vous prenez le plus mauvais morceau.

— Oh ! chère madame, c'était pour vous l'offrir.

# Foires du mois d'avril 1917

## — SUISSE —

Aarau	18	Echallens	26	Lyss	23	Schüpfheim	19
Aarberg, chevaux	11	Eglisau	24	Mayenfeld	21	Schwytz	9
Affoltern	16	Einsiedeln	30	Martigny-Bourg	2	Sépey	25
Aigle	21	Estavayer	11	Martigny-Ville	23	Sidwald	19
Altorf	25, 26	Frauenfeld	2, 16	Meyrin	20	Sierre	30
Andelfingen	18	Fribourg	2	Meiringen	10	Sissach	25
Appenzell	11, 25	Gelterkinden	4	Moerel	10	Soleure	9
Aubonne	3	Gorgier	5	Monthey	11	Stalden	11
Baden	3	Gossau	2	Morat	4	Stans	18
Berne	16 au 28	Gessenay	2	Môtiers-Travers	9	Sursee	30
Bex	12	Graudson	18	Moudon	30	Tavannes	25
Bienne	5	Gränichen	13	Moutier	12	Thoune	4
Bremgarten	9	Hérisau	27	Muri	9	Tramelan-dessus	4
Brigue	12, 26	Kallnach	27	Nyon	5	Travers	20
Brugg	10	Kaltbrum	24	Olten	2	Uster	26
Bülach	4	Lachen	10	Orbe	2	Vevey	24
Bulle	5	Landeron	9	Oron-la-Ville	4	Viège	30
Cernier	16	Langnau	25	Payerne	19	Weinfelden, bétail	
Châtel-St-Denis	16	La Roche	30	Pfäffikon	16	11, 25	
Chaux-de-Fonds	4	La Sagne	3	Planfayon	18	Wilchingen, bétail	16
Chiètres	26	La Sarraz	24	Porrentruy	16	Willisau	26
Coffrane	23	Laufenbourg	9	Provence	16	Wimmis	17
Courtelary	3	Laufon	3	Riggisberg	27	Winterthour, bétail	
Couvet	2	Lenzbourg	5	Romont	17	5, 19	
Cossonay	12	Les Bois	2	Rue	11	Vverdon	3
Cudrefin	30	Lichtensteig	16	Saignelégier	3	Zofingue	12
Dagmersellen	9	Liestal	11	Sarnen	19	Zoug	9
Delémont	17	Loëche-Ville	2	Sargans	2	Zweisimmen	12
Dielsdorf	25	Locle, chevaux	10	Schaaffhouse	3, 17		

## — ÉTRANGER —

Abondance	20	Collonges	23	Les Houches	16	St-Jean d'Aulph	11
Annecy	16, 17	Constance	22 au 27	Lons-le-Saulnier	5	St-Jeoire	2, 13
Aoste	3	Cruseilles	4	Maïche	19	St-Laurent	7
Aiguebelle	10	Delle	9	Mégève	6	St-Paul	30
Arbois	3	Divonne	17	Mirecourt	9, 23	St-Pierre	25
Arinthod	3	Dôle	12	Moutier	9	St-Triviers	30
Baume-les-Dames	5, 19	Doucier	16	Montbéliard	30	St-Vincent	28
Belfort	2, 16	Faverges	4, 18	Montfleur	23	St-Vit	18
Belvoir	5	Ferney-Voltaire	18	Montmélian	30	Salins	16
Bernex	14	Ferrette	3	Morteau	3, 10, 17, 24	Samoëns	4
Besançon	9	Fraisans	4	Nus	30	Sancey-le-Grand	25
Biot (le)	10	Fribourg en Brisgau		Orchamps	11	Scionzier	25
Bletterans	17		12, 28-30	Passy	20	Sellières	11
Boëge	24	Gaillard	21	Pérouge	21	Septmoncel	30
Bons	2	Gendrey	5	Petit-Bornand	10	Seytroux	30
Bouclans	4	Gex	30	Poligny	23	Taninges	26
Bourg	4, 18	Grenoble du 1 au 7		Pontarlier	12, 26	Thonon	5
Cercier	16	chevaux	2	Pont-de-Roide	3	Ugine	21
Challand St-Ans.	23	Gresy	25, 26	Rigney	3	Vacheresse	17
Châlons-sur-Saône	26	Groisy-le-Plot	9	Rumilly	5	Vailly	30
Champagnole	21	Habère-Lullin	11	St-Amour	7	Valpeline	18
Chaumergi	14	Jussy 24, mout.	23	St-Claude	14	Veigy-Fonconex	30
Clerval	10	L'Isle	2, 16	St-Félix	25	Vercel	7, 14, 21, 28
Cluses	9	Le Lyaud	28	St-Genis	10	Villeneuve	23
Coligny	17	Les Echelles	10	St-Gervais	7		

— Marcel, tu ne dois pas aller pêcher avec Edouard. Il vient d'avoir la rougeole.

— Ah ! pas de danger, maman. Quand je suis à la pêche, je n'attrape jamais rien.

# M A I

Notes	5.	MOIS DE MARIE
	Mardi	1 ss. PHILIPPE et JACQUES <i>ap.</i> 2 s. Athanase <i>év. d.</i> , s. Walbert <i>a.</i> 3 INVENTION DE LA Ste CROIX. 4 ste Monique <i>vv.</i> , s. Florian <i>m.</i> 5 s. Pie V <i>P.</i> , s. Gothard <i>év.</i>
	18.	Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16.
	DIM.	6 4. s. <i>Jean devant Porte-Latine</i> Lundi 7 s. Stanislas <i>év.</i> , ste Gisèle <i>ri.</i> Mardi 8 <i>Apparition de s. Michel, arch.</i> Merc. 9 s. Grégoire de Naziance <i>év. d.</i> Jeud. 10 s. Antonin <i>év.</i> , ste Sophie. Vend. 11 s. Béat <i>c.</i> , s. Mamert <i>év.</i> Sam. 12 ss. Achille et Pancrace <i>mm.</i>
	19.	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.
	DIM.	13 5. s. Pierre <i>év.</i> , s. Servais <i>év.</i> Lundi 14 <i>Rogations. s. Boniface m.</i> Mardi 15 s. Isidore, <i>laboureur</i> Merc. 16 s. Jean Népomucène <i>m.</i> Jeudi 17 ASCENSION. s. Pascal <i>c.</i> Vend. 18 s. Venant <i>m.</i> Sam. 19 s. Pierre Célestin <i>P.</i>
	20.	Jésus promet le Saint Esprit. JEAN 15 et 16.
	DIM.	20 6. s. Bernardin <i>c..</i> s. Ethelbert <i>r.</i> Lundi 21 s. Hospice <i>c.</i> , s. Emile <i>m.</i> Mardi 22 ste Julie <i>v. m.</i> Merc. 23 s. Florent <i>moine</i> , s. Didier <i>év.</i> Jeudi 24 <i>N.-D de Bon-Secours.</i> Vend. 25 s. Grégoire VII <i>P.</i> , s. Urbain <i>P. m.</i> Sam. 26 <i>Jeûne.</i> s. Philippe de Néri <i>c.</i>
	21.	Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.
	DIM.	27 PENTECOTE. s. Bède le Vénér. <i>doct.</i> Lundi 28 s. Augustin de Cantorbéry <i>év.</i> Mardi 29 ste Mad. <i>P.</i> , s. Maximin <i>év.</i> Merc. 30 Q-T s. Ferdinand <i>r.</i> Jeudi 31 ste Angèle de Mérici <i>v.</i>

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 20 minutes.

L'autre jour, en entendant M. Poincaré parler de la politique extérieure de la France, un député s'écria :

— Notre premier ministre a vraiment l'éloquence de Cicéron.

A quoi son voisin répondit :

— Si c'est rond, c'est point carré !

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
1	1  37	2  19
2	2  42	2  36
3	3  49	2  53
4	4  57	3  12
5	6  8	3  32
Pleine lune le 7 à 3 h. 43 mat.		
Orages	7  21	3  56
8	8  35	4  25
9	9  44	5  3
10	10  45	5  53
11	11  35	6  54
—	—  8	6  6
12	12  12	9  24
Dern. quart. le 14 à 2 h. 48 mat		
Temps	12  46	10  44
1	1  12	12  3
2	1  35	1  22
3	1  56	2  40
4	2  18	3  58
5	2  41	5  15
6	3  7	6  31
Nouv. lune le 21 à 1 h. 47 mat.		
Orages	3  37	7  45
4	4  16	8  51
5	5  4	9  47
6	5  59	10  33
7	7  1	11  10
8	8  7	11  39
9	9  12	—  —
Prem. quart. le 29 à 12 h. 33 soir		
Temps	10  17	12  2
11	11  23	12  22
12	12  27	12  40
1	1  32	12  57
2	2  40	1  15

\* \* \*

Tout le monde voit-il la différence qui existe entre une locomotive et une gare ?

— La locomotive se rend d'un lieu à un autre et ne demeure pas toujours au même endroit ; tandis que la gare demeure et ne se rend pas.

# Foires du mois de mai 1917

## — SUISSE —

Aarau	16	Chavornay	9	Le Locle	8	St-Imier	18
Aarberg	ch. 9	Chiètres	31	Loëche-Ville	1	St-Maurice	25
Affoltern	21	Cossonay	10, 31	Lucerne, du 7 au 18	18	Saignelégier	7
Aigle	19	Courtelary	8	Lyss	28	Sargans	7
Altorf	23, 24	Couvet	31	Martigny-Bourg	14	Sarnen	9
Altstätten	3, 4	Delémont	22	Meiringen	15	Schaffhouse	29
Andelfingen	16	Dielsdorf	23	Möhlin	7	Schœftland	1
Anet	30	Dombresson	21	Montfaucon	16	Schwarzenbourg	10
Appenzell	9, 23	Echallens	30	Monthey	16	Schwyz	7
Aubonne	15	Erlenbach	8	Montreux-Rouvenaz	11	Sembrancher	1
Baden	1	Ernen	15	Morat	2	Sentier (le)	18, 19
Bagnes	21	Estavayer	9	Morges	23	Sépey	15
Bale	31	Flawyl	7	Môtiers-Travers	14	Sidwald	10
Balsthal	21	Frauenfeld	7, 21	Moudon	28	Sierre	28
Bassecourt	8	Fribourg	7	Moutier-Grandval	10	Signau	3
Bayards	7	Gelterkinden	9	Muri	3	Sion	5, 12, 26
Begnins	21	Gersau	21	Neuveville	30	Soleure	14
Bellegarde	14	Gessenay	1	Nods	12	Sumiswald	11
Berthoud, chevaux	17	Gimel	28	Nyon	3	Sursee	28
Bevaix	28	Glis	16	Ollon	18	Thoune	9
Bex	24	Gorgier	3	Olten	7	Tramelan-des.	
Bienne	3	Gossau	7	Orbe	21	Troistorrents	1
Boudevilliers	25	Grandson	30	Ormont-dessus	14	Unterseen	2
Bœnzingen	21	Grosshochstetten	16	Oron-la-Ville	2	Uster	31
Bremgarten	14	Hauts-Geneveys	1	Orsières	16	Valangin	25
Brenleux	15	Huttwyl	2	Payerne	24	Vallorbe	12
Brugg	8	Hochdorf	3	Pfäffikon	8, 21	Vaulion	16
Bülach	2, 29	Interlaken	2	Planfayon	9	Verrières	18
Bulle	10	Lachen	29	Pont de Martel	15	Wattwil	2
Büren	2	Landeron-Combes	7	Porrentruy	21	Weinfelden	9, 30
Carouge	12	Langenthal	15	Provence	28	Wil	1
Cerlier	9	La Sarraz	22	Rapperswil	30	Wilchingen	21
Chaindon	9	Laufon	1	Riggisberg	25	Willisau	31
Champagne	18	Laupen	24	Rorchach	24, 25	Winterthour	10 b. 3, 16
Charbonnières (les)	9	Lausanne	9	Romont	8	Wohlen	14
Charmey	1	La Lenk	18	Rue	16	Yverdon	8
Château-d'Oex	16 b. 3, 17	Le Lieu	15	Ruswil	1	Zofingue	10
Châtel-St-Denis	14	Lenzbourg	2	St-Blaise	7	Zoug	28
Chaux-de-Fonds	2	Lignières	30	St-Croix	16	Zurich	1
			28	St-Gall	9 au 16	Zweisimmen	2

## — ÉTRANGER —

Abbevilliers	15	Boëge	29	Cluses	28	Jougne	25
Abondance	28	Bois-d'Amont	21	Coligny	15	Jussey, mout.	28, 29
Aiguebelle	1	Bonnevaux	2	Cruseilles	2	La Baume	15
Aix-les-Bains	3	Bonneville	8	Delle	14	Le Chable sur	
Albertville	3, 17	Bons	7	Divonne	28	Beaumont	1
Allinges	28	Bouclans	4	Dôle	10, 31	Le Deschaux	3
Amancey	3	Bourg	2, 16	Evian	14	Les Echelles	29
Antey-St-André	4	Châlons-sur-Saône	22	Faverges	16, 30	Les Fourgs	22
Aoste	14, 28	Chambave	26	Ferrette	1	Les Rousses	28
Arbois	1	Chamonix mul. et ch.	15	Féternes	1	L'Isle	7, 21
Arinthod	1	Champagnole	19	Flumet	22	Lons-le-Saulnier	3
Aromas	2	Chapelle-d'Abondance	16	Fraisans	2	Lugrin	3
Baume-les-Dames	3, 17	Châtel d'Abondance	3	Frangy	3	Lullin	9
Belfort	7, 21	Châtillon	1	Fribourg en Br. 1 au 7	7	Maîche	18
Bellevaux	25	Châtillon	26	Gaillard	15	Marignier	2, 16
Bernex	14	Chaumergi	12	Gignod	7	Mégève	28
Besançon	14	Chevenoz	9	Grenoble, chevaux	5	Megevett	16
Bletterans	15	Clerval	8	Hôpitaux-Neufs	21	Messery-Essert	4

# JUIN

## Notes

6.

## MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Vend. 1 Q.-T. s. Pothin év. *m*  
Sam. 2 Q. T. s. Eugène *P*, ste Blandine *m<sup>re</sup>*

22. Soyez miséricordieux. *Luc*, 6.

DIM. 3 1. TRINITÉ s. Morand *c*, ste Clotilde  
Lundi 4 s. François Caracciolo *c*.  
Mardi 5 s. Boniface év. *m*.  
Merc. 6 s. Norbert év., s. Robert *a*.  
Jeudi 7 FÊTE-DIEU. s. Claude év., s. Licarion  
Vend. 8 s. Médard év., s. Maxime év.  
Sam. 9 ss. Prime et Félicien *mm*.

23. Les conviés au grand festin. *Luc*, 14,

DIM. 10 2. ste Marguerite *ri*.  
Lundi 11 s. Barnabé *ap*.  
Mardi 12 s. Jean de S. Facond *c*.  
Merc. 13 s. Antoine de Padoue *c*.  
Jeudi 14 s. Basile év. *d*, s. Rufin *m*.  
Vend. 15 S.-C. de Jésus s. Bernard de M. *c*.  
Sam. 16 ss. Ferréol et Ferjeux *mm*.

24. La brebis égarée. *Luc*, 15.

D.M. 17 3. s. Onuphre *c*.  
Lundi 18 ss. Marc et Marcellin *mm*.  
Mardi 19 ste Julienne de Falconière *v*.  
Merc. 20 s. Silvère *P*.  
Jeudi 21 s. Louis Gonzague *c*.  
Vend. 22 s. Paulin év.  
Sam. 23 ste Audrie *ri*, ste Agrippine *v. m*.

25. Pêche miraculeuse. *Luc*, 5.

DIM. 24 4. s. JEAN-BAPTISTE  
Lundi 25 s. Guillaume *a*, s. Gallican *m*.  
Mardi 26 ss. Jean et Paul *mm*.  
Merc. 27 s. Ladislas *r*.  
Jeudi 28 s. Léon II *P*, s. Papias *m*.  
Vend. 29 ss. PIERRE et PAUL *ap*.  
Sam. 30 Com. de s. Paul. *ap*, s. Martial év.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 14 minutes et décroissent de 17 minutes.

Un pochard passe en titubant et bouscule violemment un monsieur qui se trouve devant lui.

— Eh ! s'écrie celui-ci avec humeur, vous ne me voyez donc pas ?

— Pardon, grommelle l'ivrogne, je vous vois double !... Et alors...

— Alors quoi ?

— Ben ! Je voulais passer entre vous deux...

\*\*\*

— Docteur, j'ai la goutte. Puis-je prendre des bains de mer ?

— Je n'y vois pas d'inconvénients... Dans l'Océan, une goutte d'eau de plus... ou de moins !...

COURS  
de la  
LUNE etc.

LEVER  
de la  
LUNE

COUCH.  
de la  
LUNE

3  $\frac{5}{6}$  49 | 1  $\frac{11}{12}$  34  
5  $\frac{5}{6}$  0 | 1  $\frac{11}{12}$  56

Pleine lune le 5 à 2 h. 7 soir

	6	13	2	23
	7	26	2	57
	8	32	3	43
Oragea	9	28	4	40
	10	13	5	50
	10	49	7	8
	11	17	8	30

Dern. quart. le 12 à 7 h. 38 mat

	11	41	9	52
	—	—	11	12
	12 $\frac{5}{6}$	2	12 $\frac{5}{6}$	30
Orages	12	22	1	47
	12	44	3	3
	1	9	4	19
	1	39	5	32

Nouvel. lune le 19 à 2 h. 2 soir

	2	13	6	40
	2	57	7	39
	3	48	8	28
Temps	4	49	9	8
clair et	5	52	9	40
chaud	6	59	10	5
	8	5	10	26

Prem. quart. le 27 à 5 h. 8 soir

	9	10	10	45
	10	15	11	3
	11	19	11	19
Temps	12 $\frac{5}{6}$	23	11	37
frais	1	31	11	57
	2	40	—	—
	3	52	12 $\frac{5}{6}$	22

# Foires du mois de juin 1917

## — SUISSE —

Aarau	20	Courchapoix	5	Montfaucon	25	St-Aubin	11
Affoltern, b. et p.	18	Delémont	19	Montheys	6	St-Ursanne	25
Aigle	2	Dielsdorf	27	Morat	6	Sidwald	21
Andelfingen	20	Estavayer	13	Motiers-Travers	11	Sion	2
Andermatt	13	Fenin	4	Moudon	25	Sissach	27
Appenzell	13, 27	Frauenfeld	4, 18	Muri	11	Soleure	11
Baden	5	Fribourg	11	Münster	14	Sursee	25
Bagnes	1	Grandfontaine	12	Noirmont	4	Travers	15
Bâle	1	Hutwil	6	Nyon	7	Unterbäch	4
Bienne	7	Lajoux	12	Olten	4	Uster	28
Bremgarten	4	Landeron-Combès	18	Orsières	4	Verrières (les)	20
Brévine	27	Laufon	5	Oron-la-Ville	6	Weinfelden	13, 27
Brigue	8	Lenzbourg	7	Payerne	21	Wilchingen	18
Brugg	12	Lichtensteig	4	Pfäffikon	18	Wyl	5
Bülach	6	Le Locle	12	Porrentruy	18	Winterthour	7, 21
Bulle	14	Loëche-Ville	1	Romont	12	Yverdon	5
Chiètres	28	Lyss	25	Rue	20	Zofingue	14
Cossonay	14	Martigny-Bourg	11	Saignelégier	5	Zurzach	4

## — ÉTRANGER —

Abondance	6	Cluses	11	L'Isle	4, 18	St-Julien	4
Aiguebelles	6, 5	Coligny	19	Lons-le-Saulnier	7	St-Laurent	2
Aime	5	Cruseilles	6	Maîche	21	St-Pierre	9
Aix-les-Bains	6	Delle	11	Massongy	25	St-Triviers	4
Albertville	14, 28	Dôle	14	Mégève	25	St-Vincent	5, 6
Amancey	7	Donnas	4	Mirecourt	11, 25	St-Vit	20
Arbois	5	Doucier	16	Montbéliard	25	Salins	18
Arinthod	5	Douvaine	7	Montfleur	7	Sallanches	9, 30
Baume-les-Dames	7, 21	Draillant	1, 15	Montmélian	4	Samoëns	6, 20
Belfort	4, 18	Evian	4	Morteau	5, 12, 19, 26	Sancey-le-Grand	25
Besançon	11	Ferney-Voltaire	18	Morzine	8, 22	Sellières	13
Grde foire du 24 au	30	Ferrette	5	Moutiers	4, 25	Taninges	14, 28
Bletterans	19	Flumet	1	Orchamp	13	Termignon	2
Biot (Le)	1, 15	Fontainemore	1	Poligny	25	Terval	9
Boëge	26	Fraisans	6	Pontarlier	14, 28	Thônes	4, 16
Bons	4	Gaillard	11	Pont-de-Roide	5	Thonon	7
Bouclans	14	Gendrey	7	Rigney	5	Vallorzine	2
Bourg	6, 20	Gex	1	Rumilly	6	Vercel	11, 25
Challand	13	Grenoble, ch.	2	St-Amour	2	Vinzier	30
Châlons-sur-Saône	25	Jussey, moutons,	25, 26	St-Claude	11	Viry	25
Chamonix	4, 20	La Clusaz	1	St-Genis-Pouilly	10	Vulbens-au-Vuache	7
Champagnole	16	La Roche, ch.	14, 28	St-Gervais	10		
Châtillon	12	La Rochette	6, 13, 20	St-Jean de Maurienne			
Chaumergi	9	La Salle	6, 20				
Clerval	12	Les Houches	6	St-Jeoire	6, 15		

Au régiment. — Une recrue demande à entrer dans la fanfare du régiment.

— Vous voulez entrer dans la musique ! De quel instrument jouiez-vous dans le civil ?

— Du piano, mon capitaine.

\* \* \*

Voici un jeu de mots sur la visite de l'empereur, qui court les rues, à Paris : En arrivant en Suisse, l'empereur alle-

mand se donnait l'air pacifique : « On n'avait pas attendu Guillaume... tel ».

\* \* \*

A la fin du mois une servante présente la note à son maître.

— Comment, fait celui-ci, trente francs de lait !

Alors la ménagère :

— Monsieur ne sait donc pas qu'il n'y a rien qui monte comme le lait !

# JUILLET

NOTES	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
	26	Justice des scribes et des pharisiens MAT. 5..		Pleine lune le 4 à 10 h. 40 soir	
DIM.	1	5. Préc. Sang. s. Théobald er.		5 <sup>S</sup> 6 <sup>W</sup> 7 <sup>W</sup> 8 <sup>W</sup> 9 <sup>W</sup> 10 <sup>W</sup> 11 <sup>W</sup>	12 <sup>E</sup> 1 <sup>W</sup> 2 <sup>W</sup> 3 <sup>W</sup> 4 <sup>W</sup> 6 <sup>W</sup> 7 <sup>W</sup>
Lundi	2	Visitation. s. Othon év.		14	31
Mardi	3	s. Irénée év. m., s. Anatole év.		15	23
Merc.	4	s. Ulrich év., ste Berthe ab.		6	28
Jeudi	5	s. Antoine M <sup>ie</sup> Zaccaria conf.		46	44
Vend.	6	s. Isaïe proph., s. Romule év. m.		18	8
Sam.	7	ss. Cyrille et Méthode év.		44	32
	27	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.		Dern. quart. le 11 à 1 h. 12 soir	
DIM.	8	6. ste Elisabeth ri., s. Kilien év. m.		7	55
Lundi	9	ste Véronique ab., ste Anatolie v.		28	16
Mardi	10	ste Rufine v. m., ste Amelberge v.		50	35
Merc.	11	ss. Placide m. et Sigisbert c.		14	53
Jeudi	12	s. Jean Gualbert a.		41	9
Vend.	13	s. Anaclet P. m., ste Muritte m.		—	23
Sam.	14	s. Bonaventure év. d., s. Cyr év.		15	31
	28.	Gardez-vous des faux prophètes. MATTH. 7.		Nouv. lune le 19 à 4 h. matin	
DIM.	15	7. Scapulaire. s. Henri emp.		55	33
Lundi	16	N.-D. du Mont-Carmel		43	25
Mardi	17	s. Alexis c., ste Marcelline v.		39	8
Merc.	18	s. Camille c., s. Symphorose m.		42	41
Jeudi	19	s. Vincent de Paul c.		47	9
Vend.	20	s. Jérôme Em. c., ste Marguerite v.		53	32
Sam.	21	s. Arbogaste év., ste Praxède		59	51
	29.	L'économie infidèle. LUC. 16.		Prem. quart. le 27 à 7 h. 40 mat.	
DIM.	22	8. ste M.-Madel., pénit., s. Vandrille a.		3	8
Lundi	23	s. Apollinaire év. m., s. Liboire év.		8	26
Mardi	24	ste Christine v. m., B <sup>e</sup> Louise vv.		12	43
Merc.	25	s. JACQUES ap. s. Christophe m.		17	2
Jeudi	26	ste ANNE mère de Marie.		24	23
Vend.	27	s. Pantaléon m.		33	50
Sam.	28	s. Victor P. m., s. Nazaire m.		43	24
	30.	Jésus pleure sur Jérusalem. LUC. 19.			
DIM.	29	9. ste Marthe v., ste Béatrix mre.		53	—
Lundi	30	ss. Abdon et Sennen mm.		58	9
Mardi	31	s. Ignace Loyola c., s. Germain év.		53	5

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

\* \* \*

Entendu dans un magasin au rayon de chaussures :

Un monsieur, énorme et poussif, essaie une paire de bottines, paraît satisfait, mais

hésite. Le prix lui semble trop élevé.

Alors l'employé, avec son plus gracieux sourire :

— Si monsieur se rendait compte du veau qui entre dedans !

# Foires du mois de juillet 1917

## — SUISSE —

Aarau	18	Cossonay	12	Liestal	4	Savagnier	30
Aarberg, ch.	11	Delémont	17	Locle (Le)	10	Schaffhouse	3, 17
Affoltern, porcs	16	Dielsdorf	25	Lyss	23	Sidwald	19
Andelfingen	18	Echallens	26	Morat	4	Sissach	25
Appenzell	11, 25	Estavayer	11	Moudon	30	Soleure	9
Aubonne	17	Frauenfeld	2, 16	Möhlin	2	Sursee	19
Baden	3	Fribourg	9	Muri	2	Uster	26
Bellegarde	30	Gelterkinden	11	Nyon	5	Vevey	31
Bellelay	1	Gimel	16	Olten	2	Weinfelden	11, 25
Berthoud b. ch. et	12	Gossau	2	Orbe	9	Wilchingen	16
Bième	5	Herzogenbuchsee	4	Oron-la-Ville	4	Willisau	26
Bœzingen	16	Kallnach	20	Payerne	19	Winterthour	5, 19
Bremgarten	9	Landeron-Combès	16	Pfäffikon	16	Yverdon	10
Brugg	10	Langenthal	17	Porrentruy	16	Zofingue	12
Bulach	4	Langnau	18	Rheineck	30	Zurzach	9
Bulle	26	Laufon	3	Romont	17		
Büren	4	Lausanne	11	Rue	18		
Chiètres	26	Lenzbourg	19	Saignelégier	2		

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle	3	Champagnole	21	Habère-Lullin	10	Sallanches	4, 25
Albertville	12	Chaumergi	14	Jussey	31, mout.	St-Amour	7
Amancy	5	Clerval	10	Les Echelles	26	St-Claude	16
Annecy	3	Cluses, ch. et malets	30	L'Isle	2, 16	St-Jeoire	13, 27
Arbois	3	Coligny	17	Lons-le-Saulnier	5	St-Laurent	7
Arinthod	3	Delle	9	Maîche	19	Salins	16
Baume-les-Dames	5, 19	Dôle	12	Maxilly	23	St-Paul	26
Belfort	2, 16	Doucier	16	Mégève, poulains	6	St-Triviers-de-C.	16
Besançon	1, 8, 9	Evian	2	Mirecourt	9, 23	St-Vit	18
Bellevaux, poulains	12	Faverges	18	Montbéliard	30	Sancey-le-Grand	25
Bletterans	17	Ferrette	3	Morteau	3, 10, 17, 24, 31	Sellières	11
Boëge	31	Flumet	3, 17	Moutiers	9	Thonon	5
Bonneville	10	Fraisans	4	Orchamps	11	Taninges, mul.	15, 26
Bons	2	Gaillard	11	Poligny	23	Valence	3
Bornand-le-Grand	27	Gex	3	Pontarlier	12, 26	Vercel	9, 23
Bouclans	4	Grand-Bornand, p.	30	Pont-de-Roide	3	Ville-du-Pont	2
Bourg	4, 18	Grenoble, chevaux	7	Rigney	3	Vizille	2

Le malheur des uns fait le bonheur des autres :

— Comme votre mari doit souffrir avec son rhume, éternuant sans cesse !

— Oui, mais si vous saviez comme il amuse Bébé.

\* \* \*

Un médecin à un buveur :

— Quand vous avez envie de boire un petit verre, mangez donc une pomme : cela vous fera passer votre envie.

Bien, docteur ; mais c'est difficile de manger une vingtaine de pommes par jour.

\* \* \*

Un promeneur à un pauvre diable qui mendie :

— Vous avez les deux bras coupés, mon ami ?

— Oui monsieur.

— Et c'est ce qui vous oblige à tendre la main ?

\* \* \*

A la ménagerie :

— Dis-donc, papa, est-ce que ça se mange les porcs-épics ?

— Non, mon enfant.

— C'est dommage, car ça serait bien commode !

— Comment donc ?

— Eh oui ; on aurait tout de suite des cure-dents.

# AOUT

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie.	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
		1 s. <i>Pierre aux Liens</i> 2 <i>Portioncule.</i> s. Alphonse de Liguori év. 3 <i>Invention</i> s. <i>Etienne</i> , ste <i>Lydie</i> 4 s. <i>Dominique c.</i>			
	31.	Le pharisien et le publicain. <i>Luc. 18.</i>			
	DIM.	5 10. <i>N.-D. des Neiges.</i>			
	Lundi	6 <i>Transfiguration.</i> s. <i>Sixte P.</i>			
	Mardi	7 s. <i>Gaétan, c.</i> , s. <i>Albert c.</i>			
	Merc.	8 s. <i>Cyriaque m.</i> , s. <i>Sévère pr.</i>			
	Jeudi	9 s. <i>Oswald r. m.</i> , s. <i>Romain m.</i>			
	Vend.	10 s. <i>Laurent diac. m.</i>			
	Sam.	11 ste <i>Afre m.</i> ss. <i>Tiburce, Susanne mm.</i>			
	32.	Jésus guérit un sourd-muet. <i>MARC, 7.</i>			
	DIM.	12 11. ste <i>Claire d'Assise v.</i>			
	Lundi	13 ss. <i>Hippolyte et Cassien mm.</i>			
	Mardi	14 <i>Jeûne.</i> s. <i>Eusèbe c.</i> , ste <i>Athanasie vv.</i>			
	Merc.	15 ASSOMPTION. s. <i>Alfred év.</i>			
	Jeudi	16 s. <i>Joachim, c.</i> <i>Hyacinthe c.</i>			
	Vend.	17 B <sup>Se</sup> <i>Emilie v.</i>			
	Sam.	18 s. <i>Agapit m.</i> ste <i>Hélène imp.</i>			
	33.	Parabole du Samaritain. <i>Luc, 10.</i>			
	DIM.	19 12. s. <i>Louis év.</i> , s. <i>Sébald c.</i>			
	Lundi	20 s. <i>Bernard a. d.</i> , B. <i>Burchard pr.</i>			
	Mardi	21 ste <i>Jeanne de Chantal vv.</i>			
	Merc.	22 s. <i>Symphorien m.</i> , s. <i>Gunifort m.</i>			
	Jeudi	23 s. <i>Philippe-Bénice c.</i> , s. <i>Sidoine</i>			
	Vend.	24 s. <i>BARTHÉLÉMY ap.</i>			
	Sam.	25 s. <i>Louis r.</i> , s. <i>Patrice c.</i>			
	34.	Jésus guérit dix lépreux. <i>Luc, 17.</i>			
	DIM.	26 13. s. <i>Gebhard év.</i> , s. <i>Zéphirin P. m.</i>			
	Lundi	27 s. <i>Joseph Cal. c.</i> , ste <i>Eulalie v. m.</i>			
	Mardi	28 s. <i>Augustin év. d.</i> , s. <i>Hermès m.</i>			
	Merc.	29 <i>Décollation de s. Jean-Baptiste.</i>			
	Jeudi	30 ste <i>Rose v.</i> , s. <i>Félix, pr. m.</i>			
	Vend.	31 s. <i>Raymond Nonnat conf.</i>			

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 43 minutes.

— Brigitte, avez-vous dit au cordonnier que j'étais absente ?

— Non, j'ai fait faire la commission par la cuisinière, parce que moi aussi je lui dois de l'argent !

\* \* \*

— Comment disait un libre-penseur à

son curé, comment pouvez-vous enseigner à vos fidèles leurs devoirs d'époux et de parents, vous qui n'êtes ni marié ni père de famille ?

— A ce compte-là, répliqua le curé, pour savoir conduire les chevaux, il faut avoir été cheval...

# Foires du mois d'août 1917

## — SUISSE —

Aarau	14	Estavayer	8	Moudon	27	Schüpfheim	9
Affoltern, porcs	20	Frauenfeld	6, 20	Moutier-Grandval	9	Schwarzburg	23
Altstaetten	20, 21	Fribourg	6	Münsingen	27	Sidwald	16
Andelfingen	15	Gimel	27	Muotathal	21	Sissach	22
Anet	29	Gossau	6	Muri	13	Soleure	13
Appenzell	8, 22	Huttwyl	29	Neuveville	29	Sursee	27
Aubonne	7	Kaltbrunn, légumes et fruits	16, 23, 30	Noirmont	6	Thoune	29
Baden	7	Landeron-Combès	20	Nyon	2	Tourtemagne	13
Basse-courte	28	Langenthal	28	Oey-Diemtigen, tau. chèvres	30	Tramelan-des.	22
chevaux et poulains					31	Üster	30
Berthoud	16	Laufon	7	Olten	6	Val-d'Illiez	18
Bienne	2	Lausanne	8	Oron-la-Ville	1	Viège	10
Bremgarten	20	Lenzbourg	30	Payerne	16	Weinfelden	8, 29
Brugg	14	Les Mosses	25	Pfäffikon	20	Wil	21
Bülach	1	Les Bois	27	Porrentruy	20	Wilchingen	20
Bulle	30	Liestal	8	Rapperswyl	22	Willisan	30
Chiètres	30	Lignières	6	Romont	17	Winterthour	2, 16
Cossigny	9	Locle (Le)	14	Rue	8	Wohlen	27
Delémont	21	Lucerne	7	Saignelégier	7	Yverdon	21
Dielsdorf	22	Lyss	27	Sarmenstorf	28	Zofingue	9
Echallens	16	Malters, chevaux	20	Schaffhouse	28		
Einsiedeln	27	Morat	1				

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle mixte	7	Coligny	21	Maîche	16	St-Laurent	4, 10
Albertville	16	Cruseilles	1	Mégève, foire aux poulains	3	St-Pierre-de-Rumilly	23
Allinges	2	Delle	13			St-Triviers-de-Courtes	20
Arbois	17	Dôle	9	Mieussy	20	St-Vit	15
Arinthod	7	Douvaine	6	Mirecourt	13, 27	Salins	20
Aromas	31	Draillant	4	Montbéliard	27	Sallanches	4, 25
Baume-les-Dames	2, 16	Evian	6	Montfleur	13	Sancey-le-Grand	25
Beaume	13	Faverges	1, 29	Morez	16	Sciez	23
Belfort	6, 20	Ferrette	7	Morteau	7	Sellières	8
Besançon	13	Flumet, poul.	1		14, 21, 28	Taninges, poul.,	10, 30
Bletterans	21	Féterne	16	Mulhouse	5 au 19	Tervai-le-Château	17
Boëge	22	Fillinges	11	Nus St-Barthélémy	23	Thônes	20
Bois d'Amont	20	Fraisans	1	Orchamps	8	Thonon	2
Bons	6	Francfort	29 au 31	Poligny	27	Ugine	11, 25
Bouclans	16	Gaillard	29	Pontarlier	9, 23	Vacheresse	30
Bourg	1, 15	Gendrey	2	Pont-de-Roide	7	Valence	27
Cercier	27	Gex	7	Pont-du-Bourg	20	Valleiry	13
Châlons-sur-Saône	6	Grand-Bornand	13	Rhêmes	27	Vercel	6, 20
Champagnole	18	Poulains	1	Rigney	7	Ville-du-Pont	13
Chamergy	11	Grenoble	16 au 30, ch. 4	Rumiijy	24	Villers-Farlay	30
Chevenoz, foire aux poulains et best.	1	Jougne	25	St-Amour	4	Vinzier	7
Clerval	14	Jussey	28, montons	St-Claude	11	Viry	16
Collonge-Fort-l'Écluse	31	Leipzig,	26 au 31	St-Félix	29, 30	Vulbens-en-Vuache	24
Cluses	13 au 20	Lemuy	25	St-Genis	20		
		L'Isle	6, 20	St-Jean-d'Aulph.	29		
		Lons-le-Saunier	2	St-Jean-de-Maurienne	27		

— Ecole coûteuse. — Ma future belle-mère est par trop charmante ! Afin que ma fiancée apprenne à savoir acheter lorsque nous serons une fois mariés, elle nous prend avec elle chaque matin au marché !

— Toi aussi ! et qu'as-tu à y faire ?  
— Payer !

\* \* \*  
Une maman gronde son fils qui rentre en retard de l'école.

— J'ai regardé une homme écrasé par une automobile.

— Je t'ai déjà défendu de t' « amuser » en chemin !

# SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES
	Sam.	1 ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i>
	35.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.
	DIM.	2 14. s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>
	Lundi	3 s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i>
	Mardi	4 ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>proph.</i>
	Merc.	5 s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i>
	Jeudi	6 s. Magne <i>a.</i> , s. Bertrand de G. <i>c.</i>
	Vend.	7 s. Cloud <i>pr.</i> , ste Rose de Viterbe <i>v.</i>
	Sam.	8 NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien.
	36.	Le fils de la veuve de Naïm. LUC, 7.
	DIM.	9 15. ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>
	Lundi	10 s. Nicolas de Tolentin <i>c.</i>
	Mardi	11 s. Félix <i>m.</i> , s. Prothus <i>m.</i>
	Merc.	12 S. Nom de Marie.
	Jeudi	13 s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>év.</i>
	Vend.	14 Exaltation de la Ste-Croix.
	Sam.	15 N.-D. des 7 Doul., s. Nicomède <i>pr. m.</i>
	37.	Jésus guérit un hydropique. LUC, 14.
	DIM.	16 16. Fête fédérale. s. Corneille <i>P. m.</i>
	Lundi	17 Stigmates de s. François
	Mardi	18 s. Jos. de Cupertino <i>c.</i>
	Merc.	19 Q.-T. s. Janvier <i>év. m.</i>
	Jeudi	20 s. Eustache <i>m.</i>
	Vend.	21 Q.-T. s. MATTHIEU <i>ap.</i> , s. Lô <i>év.</i>
	Sam.	22 Q.-T. s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év.</i>
	38.	Le grand commandement. MATTH. 22.
	DIM.	23 17. s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>
	Lundi	24 N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i>
	Mardi	25 s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i>
	Merc.	26 Dédicace de la Cathédrale de Soleure.
	Jeudi	27 ss. Côme et Damien <i>mm.</i>
	Vend.	28 s. Wenceslas <i>m.</i>
	Sam.	29 s. Michel <i>arch.</i>
	39.	Jésus guérit le paralytique. MATTH. 9.
	DIM.	30 18. ss. Ours et Victor <i>mm.</i> , s. Jérôme

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
☽ ☾	6 <sup>h</sup> 32	5 <sup>h</sup> 20
Pleine lune le 1 à 1 h. 28 soir		
Temps	6 56	6 45
sec	7 20	8 9
	7 46	9 32
	8 16	10 52
	8 53	12 <sup>h</sup> 8 <sup>min</sup>
	9 37	1 47
	10 29	2 17
C		
Dern. quart. le 8 à 8 h. 5 m.		
Pluie	11 29	3 6
	—	3 44
	12 <sup>h</sup> 31	4 16
	1 37	4 42
	2 42	5 3
	3 46	5 22
	4 51	5 40
Nouvelle lune le 16 à 11 h. 27 m		
∅	5 55	5 57
Temps	6 59	6 16
frais	8 5	6 36
	9 11	7 0
	10 19	7 28
	11 27	8 3
	12 <sup>h</sup> 31	8 47
Prem. quart. le 24 à 6 h. 41 ma.		
∅	1 30	9 43
	2 21	10 50
	3 3	— Mai —
	3 37	12 <sup>h</sup> 5
	4 6	1 25
	4 31	2 48
	4 55	4 12
Pleine lune le 30 à 9 h. 31 soir		
∅ ☾	5 19	5 36
Nuageux		

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 45 minutes.

\* \* \*

Une bonne — plutôt irascible — élève la voix dans la boutique d'une marchande de marée.

— Voilà plus d'un quart d'heure s'écrie-

t-elle, que j'attends deux douzaines d'heures à emporter.

— Du calme, mademoiselle, lui répond la marchande. Je vous sers : ne vous emportez pas.,

# Foires du mois de septembre 1917

## — SUISSE —

Aarau	19	Chiètres	27	Les Mosses	17	Saas	10
Aarberg ch.	12	Cossonay	13	Locle (Le) b. et ch.	11	Saignelégier	4
Adelboden	10	Côte-aux-Fées	24	Loëche-Ville	29	Sargans	24
Affoltern b. et p.	17	Courtelary	24	Lucerne	6	Schaffhouse	4, 18
Aigle, poulains	29	Dagmersellen	10	Lyss	24	Schwarzenburg, ch.	20
Albeuve	17	Delémont	25	Maïenfeld	24	Schwyz	13, 24
Alt St-Johann	30	Dielsdorf	26	Malleray	24	Sembrancher	21
Altorf	24	Echallens	27	Martigny-Ville	24	Sépey	4
Amsteg	26	Einsiedeln	25	Meiringen	26	Sidwald	20
Andelfingen	19	Engelberg	25, 26	Montfaucon	10	Simplon	28
Andermatt	15	Erschmatt-Feschel	19	Monthey	12	Sissach	26
Appenzell b. et p.	12, 26	Erlenbach 6 p.	7	Morat	5	Soleure	10
Aubonne	11	Estavayer	12	Morges	19	St-Ursanne	24
Baden	4	Fiesch	29	Morgins	3	Sumiswald	28
Bagnes	28	Fontaines	17	Môtiers-Travers	10	Tavannes	20
Bayards	17	Frauenfeld	3, 17	Muri	8	Thoune	26
Bellegarde	17	Fribourg	3	Moudon	24	Tramelan-des.	19
Bellelay, moutons	1	Frutigen 12, petit B.	11	Nyon	27	Travers	3
Bellinzona	5	Gelterkinden	12	Oey-Diemtigen, chèv. 1		Unterägeri	3
Berne	4	Gessenay	3, 4	Olten	3	Unterbäesch	26
Bex	27	Gorgier	6	Ormont-dessus	3, 18	Unterseen	14
Bienne	13	Gossau	3	Orbe	3	Uster	27
Boltigen	13	Grandfontaine	11	Payerne	20	Val d'Illiez	24
Bremgarten	10	Grandson	26	Pfäffikon	17	Valangin	28
Brévine	19	Herzogenbuchsee	12	Pfäfers	17	Verrières	18
Brugg	11	Hauts-Geneveys	20	Planfayon	12	Viège	27
Bülach	5	Interlaken	21	Pont de Martel	4	Vissoye	27
Bulle	24 au 27	Kaltbrunn, légumes et fruits 6, 13, 20, 27		Porrentruey	17	Weinfelden	12, 26
Bullet	12	Landeron-Combès	17	Provence	17	Wilchingen	17
Büren	5	Langenthal	25	Reichenbach	19	Winterthour	6, 20
Cerlier	12	Chaindon	3	Romont	4	Yverdon	18
Champéry	17	Langnau	19	Rougemont	3	Zermatt	24
Charmey	24	La Sagne, b et ch. 24	24	Rue	12	Zofingue	13
Châtel-St-Denis	17	Laufon	4	Ryflennatt	6	Zurzach	3
Château-d'Oex	21	Laupen	19	St-Blaise	3	Zweisimmen	5
Châtellet	25	Lausanne	12	St-Cergues	20		
Chaux-de-Fonds	5	La Lenk	1, 29	Ste-Croix	19		
			27	St-Nicolas	21		

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle	4	Bourg	5, 19	Ferrette	4	Le Deschaux	10
Aix-les-Bains	14	Châlons-sur-Saône	12	Fillinges	10	Les Echelles	9
Albertville	27	légumes	12	Fraisans	5	Les Gets	10
Amancey	6	Champagnole	15	Francfort-sur-Main	1	Les Houches	12
Aoste	4, 25	Chapelle-d'Abondance	13	au 19, cuir 3 au 8		Les Rousses	24
Arbois	4	Châtel d'Abondance	12	Gaillard	29	Leipzig	1 au 16
Arinthod	4	Chaumergi	24	Gex	10	L'Isle s.-le-Doubs	3, 17
Aromas	30	Clerval	11	Gignod	8	Lons-le-Saulnier	6
Ayas	15	Cluses	3, 17	Grand-Bornand	21	Lullin, poul. 3, mixte	29
Ballaison	17	Coligny	18	Grenoble, chevaux	1	Maïche	20
Baume-les-Dames	6, 20	Constance (L. de)		Grésy-sur-Isère	16	Marin près Thonon	9
Belfort	3, 17	17 au 22		Gressoney	21	Massongy, grains	25
Bellevaux	19	Courmayeur	5, 29	Hôpitaux-Neufs	28	Maseilly	15
Besançon	10	Cruseilles	5	Jussey 25, mout.	24	Megève	6, 21
Bletterans	11	Delle	10	La Clusaz	14, 15	Megevette	26
Boëge	24	Dôle	13	Lajoux	15	Mirecourt	10, 24
Bonne	4	Doucier	17	Larringes	26	Montbéliard	24
Bonneville	11	Faverges	12	La Thuile	6, 7	Montfleur	10

# OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE
	Lundi	1 s. Germain év., s. Remi év.
	Mardi	2 <i>Les ss. Ang. gard.</i> , s. Léger, év. <i>m.</i>
	Merc.	3 s. Candide <i>m.</i>
	Jeud.	4 s. François d'Assise <i>c.</i>
	Vend.	5 s. Placide <i>m.</i> , ste Flavie
	Sam.	6 s. Bruno <i>c.</i> , ste Foi <i>v. m.</i>
	40.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.
	DIM.	7 19. ROSAIRE. s. Serge, <i>m.</i>
	Lundi	8 ste Brigitte <i>vv.</i> , s. Rustique, <i>m.</i>
	Mardi	9 s. Denis, <i>m.</i> , s. Abraham.
	Merc.	10 s. Franç.-Borgia <i>c.</i> , s. Géréon <i>m.</i>
	Jeud.	11 s. Firmin év., s. Nicaise év.
	Vend.	12 s. Pantale év. <i>m.</i> , s. Maximilien.
	Sam.	13 s. Edouard <i>r.</i> , s. Hugolin <i>m.</i>
	41.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.
	DIM.	14 20. s. Callixte <i>P. m.</i> , s. Burcard év
	Lundi	15 ste Thérèse <i>v.</i> , s. Roger év.
	Mardi	16 s. Gall <i>a.</i> , s. Gérard Majella <i>c.</i>
	Merc.	17 ste Hedwige <i>vv.</i> , s. Florent év. <i>m.</i>
	Jeudi	18 s. Luc évang. s. Athénodore év.
	Vend.	19 s. Pierre d'Alcantara <i>c.</i>
	Sam.	20 s. Jean de Kenty <i>c.</i>
	42.	Les deux débiteurs MATTH. 18.
	DIM.	21 21. ste Ursule <i>v. m.</i> , s. Hilarion <i>a.</i>
	Lundi	22 s. Wendelin abbé.
	Mardi	23 s. Pierre-Pascase év. <i>m.</i>
	Merc.	24 s. Raphaël arch., s. Théodore <i>m.</i>
	Jeudi	25 ss. Chrysanthé et Darie <i>mm.</i>
	Vend.	26 s. Evariste <i>P. m.</i> , s. Lucien <i>m.</i>
	Sam.	27 s. Frumence év., s. Elzéar <i>c.</i>
	43.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.
	DIM.	28 22. ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla <i>v. m.</i>
	Lundi	29 ste Ermeline <i>v.</i> , ste Eusébie <i>v. m.</i>
	Mardi	30 ste Zénobie <i>mre.</i> ste Lucile <i>v. m.</i>
	Merc	31 Jeûne. s. Wolfgang év.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes.

\* \* \*

Un éminent chirurgien traversait la semaine dernière la vallée du Rhône.

Il arrive dans un pauvre village, où, en causant avec des habitants, il apprend qu'il n'y a pas de médecin dans le village ni dans

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	5 Soir 45	7 Matin 0
	6 14	8 23
	6 48	9 43
	7 31	10 58
	8 21	12 Soir 3
	9 19	12 Matin 58
Dern. quart. le 7 à 11 h. 14 soir		
	10 23	1 42
	11 27	2 17
	— Matin —	2 44
	12 Matin 32	3 8
	1 37	3 28
	2 41	3 46
	3 46	4 4
Nouv. lune le 16 à 3 h. 41 mat.		
	4 49	4 22
	5 54	4 42
	7 2	5 4
	8 10	5 32
	9 18	6 5
	10 24	6 47
	11 24	7 40
Prem. quart. le 23 à 3 h. 38 soir		
	12 Soir 17	8 43
	1 0	9 54
	1 36	11 10
	2 6	— Matin —
	2 32	12 Matin 29
	2 55	1 49
	3 18	3 9
Pleine lune le 30 à 7 h. 19 mat.		
	3 43	4 30
	4 11	5 52
	4 42	7 14
	5 22	8 32

les environs.

— Comment, dit le chirurgien, pas un homme de l'art ? Mais alors, comment faites-vous ?

— Comme nous pouvons, répond un vieux, nous « mourons nous-mêmes. »

# Foires du mois d'octobre 1917

## — SUISSE —

Aarau	17	Etzgen	porcs	10	Lötschen	11	Schöftland	24
Aarberg, chevaux	10	Erlenbach		4	Lucerne	2, du 8 au	Schüpfen	22
Adelboden	4	pet. b. et m.		5	Lyss	22	Schüpfheim	4
Affoltern b. et p.	15	Ernen		1	Malters	25	Schwarzenburg	18
Aigle	13, 27	Estavayer		10	Martigny-Bourg	15	Schwyz	15
Alt St-Johann	11	Evolène		16	Meyrin	15	Sempach	29
Altorf	10, 11	Flawyl		8	Meiringen	12	Sentier (le)	5, 6
Amriswil	17	Frauenfeld		1, 15	Mörel	15	Sépey	16
Andelfingen	17	Fribourg		1	Möhlins	1	Sidwald	25
Andermatt	8	Frutigen	22, 23 b. m.	24	Monthey	10, 31	Sierre	1, 22
Anet	31	Gelterkinden		10	Morat	3	Signau	18
Appenzell	10, 24	Gessenay		2, 23	Môtiers-Travers	8	Sion	6, 13, 20
Ayent	8	Gimel		1	Moudon	29	Sissach	24
Baden	2	Gorgier		4	Moutier-Grandval	4	Soleure	15
Bagnes	25	Gossau		1	Munster	9, 16	Stalden	1
Bâle, du 27 octobre au		Grandson		31	Muri	8	Stans	11
10 novembre		Gränichen		12	Nods	8	Spiez	8
Berne	2, 23	Grosshöchstetten		31	Olton	12	Sursee	15
Berthoud, chevaux	11	Gruyères		15	Olten	22	Thoune	17
Bex	25	Hérisau		15, 16	Orbe	8	Tramelan-dessus	10
Biennie	11	Hermance		25	Ormont-dessus	8, 15	Unterseen	10
Bözingen	29	Hitzkirch		29	Oron-la-Ville	3	Uster	25
Bremgarten	1	Hochdorf		4	Orsières	12	Val-d'Illiez	18
Brigue	2, 16, 25	Hundtwyl		22	Payerne	18	Vallorbe	20
Brugg	9	Huttwyl		10	Pfäffikon	15	Verrières (Les)	9
Bülach	30	Interlaken		10	Planfayon	17	Vevey	30
Bulle	17, 18	Kallnach		19	Pont-de-Martel	29	Vouvry	9
Büren	31	Kaltbrunn, légumes et			Porrentruy	15	Wald	30, 31
Cernier	8	fruits		4	Reichenbach	24	Wattenwyl	3, 4
Charbonnières	3	fruits		11	Ried-Brigue	1	Wattwil	3
Châtel-St-Denis	15	Lachen		2	Riggisberg	26	Wil	2
Château-d'Œx	12 b.	Landeron-Combe		15	Romont	9	Willisau	22
	4, 18	Lajoux		8	Rougemont	1	Weinfelden	10, 31
Chaux-de-Fonds	3	La Ferrière		3	Rue	17	Wilchingen	15
Chavornay	3	La Roche		22	Russwyl	1	Wimmis	2
Chiètres	25	La Sarraz		16	Sarmenstorf	30	Winterthour	11 b. 4, 18
Cossonay	4	Laufon		2	Sarnen	4	Wohlen	15
Couvet	1	Lausanne		10	Saignelégier	1	Wolfenschiessen	6
Cudrefin	29	Lenzbourg		25	Ste-Croix	17	Wyl	2
Dagmersel'en	29	Lichtensteig		8	St-Gall	17 au 24	Vverdon	9
Delémont	16	Lieu (le)		9	St-Imier	19	Zofingue	11
Diesse	29	Lignières		18	St-Martin	17	Zoug	8
Dielsdorf	24	Liestal		24	St-Maurice	9	Zurzach	1
Echallens	25	Locle (Le)		9	Sargans	15	Zweisimmen	3, 25
Einsiedeln	8	Loëche-Ville		13, 29	Schaffhouse	2, 16	Zweilütschinen	17

## — ÉTRANGER —

Abondance	4	Bernex		1	Champagnole	20	Donnas	18
Aiguebelle	2	Besançon		8	Chappelle d'Abond.	29	Douvaine	2
Aime	1, 15	Biot (le)		22	Châtillon	2	Draillant	29
Albertville	18	Bletterans		16	Chaumergi	13	Evian	1
Amancey	4	Boëge		29	Chevenoz	22	Faverges	3, 17, 18
Antey-St-André	2	Bois d'Amont		1	Clerval	9	Ferney-Voltaire	18
Aoste	8, 29	Bons		1	Coligny	16	Ferrette	2
Arbois	2	Bouclans		4	Cluses	1, 22	Féternes	15
Arinthod	2	Bourg		3, 17	Contamine-sur-Arve	8	Flumet	2, 16
Aymaville	5	Challand St-Ans.		10	Cruseilles	3	Fribourg en Brisgau	
Baume-les-Dames	4, 18	Châlons-sur-Saône		30	Delle	8	du 13 au 22	
Belfort	1, 15	Chambave		15	Dôle	11	Fraisans	3
Bellevaux	9	Chamonix		1, 25	poulains	20	Frangy	18

# NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire
	Jeudi	1 LA TOUSSAINT. 2 Commémoration des trépassés. 3 ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert év.
	11.	
	12	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.
	13.	
	14.	4 23. s. Charles Borromée A. 5 s. Pirminien év., s. Silvain <i>m.</i> 6 s. Protais év., s. Léonard <i>er.</i> 7 s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert év. 8 s. Godefroi év., s. Dieudonné <i>P.</i> 9 s. Théodore soldat. 10 s. André-Avelin <i>c.</i> , ste Florence.
	15.	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.
	16.	
	17.	11 24. s. Martin év., s. Mennas <i>m.</i> 12 s. Himier <i>er.</i> , s. Martin <i>P. m.</i> 13 s. Didace, <i>c.</i> , s. Brice év. 14 s. Josaphat <i>m.</i> , s. Albert le Grand 15 ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i> 16 s. Othmar <i>a.</i> , s. Fidence <i>er.</i> 17 s. Grégoire Th. év., s. Hugues év.
	18.	Le bon grain et l'ivraie. MATTH 13.
	19.	
	20.	18 25. s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i> 19 ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i> 20 s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i> 21 Présentation de Notre-Dame. 22 ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i> 23 s. Clément <i>P. m.</i> ste Félicité <i>mre</i> 24 s. Jean de la Croix <i>c.</i> , s. Chrysogone <i>m.</i>
	21.	
	22.	
	23.	
	24.	
	25.	26. ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i> 26 s. Sylvestre <i>ab.</i> , s. P. d'Alex. év. <i>m.</i> 27 s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile év. 28 B. Elisabeth Bona <i>v.</i> , s. Sosthème év. 29 s. Saturnin <i>m.</i> , ste Philomène <i>m.</i> 30 s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , s. Trojan év.
	26.	
	27.	
	28.	
	29.	
	30.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 13 minutes.

\* \* \*

Théorie et pratique :

Le colonel à une jeune recrue. — Le colonel doit être considéré comme le père de son régiment !

— Bien, papa !

— Vous aurez quatre jours d'arrêt pour vous être fichu de moi !

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC. de la LUNE.
	6 <sup>soir</sup> 9	9 <sup>matin</sup> 43
	7 5	10 <sup>matin</sup> 44
	8 8	11 34

Dern. quart. le 6 à 6 h. 3 soir

	9 14	12 <sup>matin</sup> 14
	10 20	12 45
	11 25	1 10
Frais	— —	1 32
	12 30	1 51
	1 33	2 8
	2 38	2 27

Nouv. lune le 14 à 7 h. 28 soir

	3 42	2 46
	4 48	3 8
	5 57	3 33
	7 5	4 4
Neige	8 13	4 44
	9 17	5 34
	10 14	6 35

Prem. quart. le 21 à 11 h. 29 soir

	11 0	7 45
	11 38	9 0
	12 <sup>soir</sup> 10	10 17
	12 35	11 36
Doux	12 58	— —
	1 21	12 <sup>matin</sup> 54
	1 44	2 12

Pleine lune le 28 à 7 h. 41 soir

	2 9	3 31
	2 39	4 50
	3 14	6 8
	3 57	7 22
Doux	4 49	8 28
	5 50	9 24

\* \* \*

Un Anglais égaré dans Genève aborde un gamin et lui adresse ces quelques mots extraits de son manuel de conversation :

— Je voulais aller à la gare...

— Eh ben ! mais... lui répond le gavroche, je ne vous en empêche pas...

# Foires du mois de novembre 1917

## — SUISSE —

Aarau	21	Cossonay	8	Lucerne	15	Saignelégier	6
Aarberg, chevaux	14	Couvet	12	Lyss	26	Sargans	7, 21
Aeschi	6	Delémont	20	Maienfeld	8	Sarnen	15
Affoltern,	19	Dielsdorf	28	Martigny-Ville	12	Schaffhouse	13, 14
Aigle	17	Echallens	22	Meiringen	19	Schüpfheim	13
Altorf	7, 8, 28, 29	Eglisau	27	Möhlin	5	Schwarzenburg, ch.	22
Alt St-Johann	13	Einsiedeln	5	Monthey	21	Schwyz	12
Andelfingen	21, 22	Erlenbach	13	Morat	7	Sépey	26
Anet	28	Estavayer	14	Morges	14	Sidwald	15
Appenzell	14, 28	Fribourg	12	Moudon	26	Sierre	26
Aubonne	6	Frauenfeld	5, 19	Moutier	1	Sion	3, 10, 17
Baden	6	Frutigen	23	Munsingen	19	Sissach	14
Balsthal	5	Gelterkinden	7	Muri	12	Soleure	12
Beginns	12	Gersau	5	Naters	9, 29	Staefa	22, 23
Berne	du 26 au 8	Gessenay	14	Neuveville	28	Stans	14
déc.	27	Gimel	5	Nyon	1	Sumiswald	2
Perthoud	b. et ch.	Gorgier	1	Noirmont	5	Sursee	5
Bex	15	Gossau	5	Ollon	16	Thoune	14
Bienna	8	Grandson	28	Olten	19	Tramelan-dessus	14
Blankenbourg	16	Hérisau	23	Orbe	19	Travers	1
Bremgarten	5	Hochdorf	21	Ormont-dessus	7	Unterseen	2, 21
Brent-Montreux	14	Herzogenbuchsee	14	Oron-la-ville	7	Uster	29, 30
Brienz	14, 15	Interlaken	2, 21	Payerne	15	Vevey	27
Brigue	15	Lachen	6	Pfäffikon	6, 19	Viège	12
Brugg	13	Landeron-Combes	19	Porrentruy	19	Weinfelden	14, 28
Bulle	8	Langenthal	27	Rances	2	Wilchingen	19
Büren	21	Langnau	7	Rheineck	5	Willisau	29
Carouge	2	La Sarraz	20	Riggisberg	30	Winterthour	8 b. 1, 15
Cerlier	28	Laufon	6	Rolle	16	Wyl	20
Chaindon	12	Laupen	8	Romont	13	Yverdon	20
Châtel-St-Denis	19	Lausanne	14	Rorschach	8, 9	Zofingue	8
Château-d'Ex	2	Lenzbourg	15	Rougemont	13	Zurich	12
Cham	28, 29	Lichtensteig	5	Rue	21	Zurzach	5
Chiètres	29	Locle (Le)	13	St-Aubin	5		

## — ÉTRANGER —

Abondance	5	Delle	12	Mirecourt	12, 26	St-Jean de Gonv.	10
Aiguebelles	12	Divonne	20	Montbéliard	26	Ste-Hélène	2
Amancey	1	Dôle	8	Montfleur	26	St-Julien	5
Aoste	15, 27	Douvaine	7	Montmélian	25	St-Laurent	3
Arbois	6	Evian	5, 19	Morez	5	St-Triviers-de-Courte	5
Arinthod	6	Ferrette	6	Morteau	6, 13, 20, 27	St-Vit	21
Baume-les-Dames	1, 15	Flumet	6, 20	Morzine	8	Sancey-le-Grand	26
Belfort	5, 19	Fontainemore	5	Moutiers	5	Scionzier	28
Besançon	12	Fraisans	7	Nus	5	Taninges	8, 22
Biot (Le)	21	Fribourg-en-Brisgau	10	Orchamp	14	Tervai	8
Bletterans	20	Gaillard	8	Pérouge	17	Thônes	12, 24
Boëge	13	Gignod	12	Poligny	26	Thonon	1
Bonneville	11, 12, 27	Grenoble, ch.	3	Pontarlier	8, 22	Ugine	5, 19
Bons	12	Grand-Bornand	7	Pont-de-Roide	6	Vacheresse	26
Bourg	7, 12	Jussey	27, moutons,	Pont-St-Martin	12, 28	Valence	6
Champagnole	17	La Rochette	14, 21, 28	Rigney	6	Veigy-Fonceney	3
Châtillon	15	La Salle	10	Rumilly	23	Vercel	12, 26
Chaumergi	10	Le Deschaux	17	Salins	19	Verres	6
Clerval	13	Les Echelles	6	Sallanches	17	Vinzier	13
Cluses	5	L'Isle	5, 19	Sellières	14	Viry	5
Constance du 25 au 30	30	Lons-le-Saulnier	1	St-Amour	2	Vulbens-au-Vuache	27
Coligny	20	Lullin	5	St-Claude	10		
Collonges-Fort-l'Écluse	2	Maîche	15	St-Genis	22		
Cruseilles	7	Marignier	14	St-Gervais-les-Bains	10		

# DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.	COURS	LEVER	COUCH
			de la LUNE etc.	de la LUNE	de la LUNE
	Sam.	1   s. Eloi év.		6 $\frac{5}{5}$ 55	10 $\frac{7}{7}$ 8
	48.	Le dernier avènement Luc, 21.			Dern. quart. le 6 à 3 h. 14 soir
DIM.	2	1 <sup>er</sup> Avent. ste Bibiane v. m., ste Pauline		8 03	10 43
Lundi	3	s. François-Xavier c.		9 10	11 11
Mardi	4	s. P. Chrysologue év.d., ste Barbe v.m.		10 15	11 33
Merc.	5	s. Sabas a., s. Nicet év.		11 20	11 54
Jeudi	6	s Nicolas év., ste Denyse mre.		—	12 $\frac{1}{2}$ 13
Vend.	7	s. Ambroise év. d., ste Fare v.	Doux	12 $\frac{5}{5}$ 23	12 $\frac{1}{2}$ 30
Sam.	8	IMMACULEE CONCEPTION.		1 28	12 . 49
	49.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH. 11.			Nouvel lune le 14 à 10 h. 17 mat.
DIM.	9	2 <sup>e</sup> Av. s. Euchaire év., ste Léocadie		2 32	1 9
Lundi	10	s. Melchiade P. m., ste Eulalie v.		3 39	1 33
Mardi	11	s. Damas P., s. Sabin év.		4 48	2 2
Merc.	12	ste Odile v., s. Synèse m.		5 56	2 38
Jeudi	13	ste Lucie v. m., s. Josse c.		7 3	3 24
Vend.	14	s. Spiridion év.		8 4	4 22
Sam.	15	s. Célien m., ste Léocadie v.	Neige et	8 55	5 31
	50.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.			Prem. quart. le 21 à 7 h. 7 mat.
DIM.	16	3 <sup>e</sup> Av. s. Eusèbe év. m.	pluie	9 37	6 47
Lundi	17	ste Adélaïde imp., s. Lazare év.		10 11	8 6
Mardi	18	s. Gatien év., s. Auxence év.		10 40	9 25
Merc.	19	Q.-T. s. Némèse m., s. Darius m.		11 4	10 43
Jeudi	20	s. Ursanne c., ste Fauste.		11 27	—
Vend.	21	Q.-T. s. THOMAS ap., s. Festus m.		11 50	12 $\frac{1}{2}$ 1
Sam.	22	Q.-T. B. Pierre Canisius c., s. Zénon	Froid	12 $\frac{5}{5}$ 13	1 18
	51.	Prédication de saint Jean-Baptiste. Luc, 3.			Pleine lune le 28 à 10 h. 52 mat.
DIM.	23	4 <sup>e</sup> Av. ste Victoire v. m.		12 40	2 36
Lundi	24	Jeûne. s. Delphin év., ste Irmine v.		1 12	3 53
Mardi	25	NOËL. ste Anastasie m.		1 51	5 6
Merc.	26	s. ETIENNE diac. 1 <sup>er</sup> martyr.		38	6 14
Jeudi	27	s. JEAN ap. évang. s. Théophane év.		3 35	7 13
Vend.	28	ss. INNOCENTS. s. Abel 1 <sup>er</sup> juste.		4 39	8 1
Sam.	29	s. Thomas de Cantorbéry év. m.	Doux	5 45	8 40
	52.	Naissance de Jésus-Christ. MATTH. 2.			
DIM.	30	s. Sabin év. m.		6 54	9 11
Lundi	31	s. Sylvestre P., s. Marius év.		8 0	9 33

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 15 minutes.

annonces drolatiques :

A vendre : 32 fourchettes et un couteau à dépecer Louis XV.

Bouledogue à vendre : mange n'importe quoi ; adore les enfants.

\* \* \*

Au café :

— J'ai envie de faire une ode à Pelle-

tan...

— Tu sais, il préfère les... ballades !

# Foires du mois de décembre 1917

## — SUISSE —

Aarau	19	Cossonay	26	Laupen	26	Romont	4
Aarberg, ch.	12	Cully	7	Lausanne	12	Rue	19
Affoltern, porcs	17	Delémont	18	Lenzbourg	13	Saignelégier	3
Aigle	15	Dielsdorf	26	Liestal	5	Sargans	31
Altorf	19, 20	Echallens	20	Locle (Le)	11	Schaffhouse	4, 18
Altstätten	13, 14	Einsiedeln	3	Lyss	24	Schmitten	3
Andelfingen	19	Estavayer	12	Martigny-Bourg	3	Schwarzenbourg	20
Appenzell	12, 26	Flawyl	10	Monthey	31	Sidwald	13
Aubonne	4	Frauenfeld	3, 4	Morat	5	Soleure	10
Baden	4	Fribourg	3	Morges	26	Sumiswald	29
Bâle	20, 21	Gossau	3	Motiers-Travers	10	Sursee	6
Berthoud b. etch.	27	Grandsö	19	Moudon	27	Thoune	19
Bienne	27	Grosshöchstetten	5	Muri	3	Tramelan-dessus	12
Bremgarten	17	Hérisau	21	Neuveville	26	Uster	27
Brugg	11	Hitzkirch	10	Ollon	21	Wattwil	5
Bulach	5	Huttwyl	5, 26	Olten	17	Weinfelden	12, 26
Bulle	6	Interlaken	18	Orbe	24	Wilchingen	17
Büren	19	Kerns	5	Oron-la-Ville	5	Willisau	24
Châtel-St-Denis	17	Lachen	4	Payerne	20	Winterthour	6, 20
Chaux-de-Fonds		Landeron-Combès	17	Pfäffikon	17	Yverdon	26
m. du 13-3 janvier		Langnau	12	Porrentruy	17	Zweisimmen	13
Chiètres	27	Laufon	4	Reichenbach	11	Zug	4

## — ÉTRANGER —

Aiguesbelle	11, 18	Châtillon	3	Lons-le-Saulnier	6	St-Claude	1
Albertville	6	Chaumergi	8	Maîche	20	St-Félix	15, 26
Annecy	4, 5	Clerval	11	Mienissy	20	St-Laurent	1
Aoste, grd. marché	4	Cluses	3, 24	Mirecourt	10, 24	St-Triviers	18, 28
Arbois	4	Coligny	17, 18	Montbéliard	31	porcs	26, 27
Arinthod	4	Delle	10	Montmélian	3	St-Vit	19
Arlay	6	Dôle	13	Morez	20	Salins	17
Aromas	1, 24	Ferrette	4	Morteau	4, 11, 18	Sallanches	22
Baume-les-Dames	6, 20	Fraisans	5	Morzine	28	Samoëns	12
Belfort	3, 17	Gaillard	8	Moutiers	3	Sancy-le-Grand	26
Besançon	10	Gendrey	6	Poligny	24	Sellières	12
Bletterans	18	Gex	1	Pontarlier	13, 27	Thonon	3
Bonne	7	Grenob'le	4 au 18	Pont-du-Bourg	3	Vercel	10, 24
Bons	10	chevaux	1	Pont-de-Roide	4	Ville-du-Pont	5
Bourg	5, 19	Jussey	26	Recologne	15	Viuz-en-Sallaz	6
Châlons-sur-Saône	5	La Roche	13, 27	Rigney	4	St-Amour	1
Champagnole	15	L'Isle-sur-le-Dbs	3, 17				

*Humour alsacien.* — De côté de l'Alsace française, on se raconte actuellement une petite histoire de chien qu'il serait évidemment dangereux de répéter dans l'autre Alsace.

Au cours d'une reconnaissance aux environs du col du Bonhomme, des alpins français rencontrèrent un chien sanitaire allemand affamé et qui semblait avoir déserté ses rangs.

« Alors, mon vieux cabot, d'où viens-tu comme ça, lui demandèrent les chasseurs alpins. Pour toute réponse, la bête exténuée se mit à regarder en arrière. Les soldats

comprirent et continuant leur entretien, ils l'interrogèrent.

« Alors, si tu viens de là-bas, dis-nous, toi, qui as tout vu, qui sera vainqueur, eux ou nous ? »

Et le chien se mit à aboyer de toutes ses forces : « Vou, vou, vou ».

\* \* \*

— Vous voyez ce monsieur ?... C'est un des hommes qui ont écrit le plus de bêtises.

— C'est un romancier ?

— Non ! C'est un sténographe.

# Suite des foires de 1917

**MAI**

**SEPTEMBRE**

Mieussy	21	Montmélian	10, 24	Grenoble, chevaux	6	Taninges	4, 18
Mirecourt	14, 28	Morgex	30	Jougne	25	Termignon	1
Montbéliard	28	Merteau	4, 11, 18, 25	Jussey 30, moutons	29	Thoiry	25
Montmélian	7	Moutiers	11, 12, 24	La Baume	3	Thônes	6
Morez	7	Novel	24	La Roche	11, 25	Thonon	4
Morgex	22	Orchamps	12	La Rochette	27	Vacheresse	16
Morillon	14	Passy	24	La Salle	11	Vercel	1, 15, 29
Morteau 1, 8, 15, 22, 29		Poligny	24	Le Chable	2	Verres	1
Montiers	21	Pontarlier	13, 27	Le Lyaud	15	Ville-du-Pont	13
Nus	3	Pont-de-Roide	4	Les Fourgs	23	Villeneuve	11, 25
Orchamp	9	Pont-du-Bourg	18	Les Gets	24	Villers-Farlay	30
Poligny	28, 29	Rigney	4	Les Rousses	24		
Perrignier	10	St-Amour	1	Les Houches	18		
Pontarlier	10, 24	St-Claude	8	L'Isle	1, 15		
Pont-du-Bourg	18	St-Félix	18	Lons-le-Saulnier	4		
Pont-de-Roide	1	St-Genis-Pouilly	20	Lugrin	4		
Pont St-Martin	19	St-Gervais	14	Maïche	18		
Pongny	28	St-Jean-d'Aulph	18	Marignier	31		
Pré St-Didier	12	St-Jean-de Maurienne	13	Mieussy	1		
Reignier	10	St-Jeoire	3, 14	Mirecourt	8, 22		
Reyvroz	20	St-Julien	3	Montbéliard	29		
Rigney	1	St-Laurent	1, 29	Montmélian	1		
Rochette 2, 16, 23, 30		St-Triviers-de-C.	22	Montrond	10		
Rumilly	16	St-Vit	19	Morgex	27		
St-Amour	5	Salins	17	Morillon	8		
St-Claude	12	Sallanches	15	Morzine	1		
St-Genis	22	Samoëns	29	Morteau 2, 9, 16, 23, 30			
St-Jean-de-Gonv.	8	Sancey-le-Grand	25	Moutiers	22		
St-Jean-de Maurienne	25, 26	Scionzier	19	Nus	1		
St-Laurent	5, 19	Septmoncel	3	Onnion	1		
St-Vit	16	Sellières	12	Orchamps	10		
Salins	21	Servoz	21	Petit-Bornand	1		
Sallanches	5, 26	Sièt, Faucigny	17	Poligny	22		
Samoëns	2	Taninges	6, 13	Pontarlier, poulains,			
Sancey-le-Grand	25	Thollon	28	10, 11 mixte	25		
Sciez	21	Thônes	1, 24	Pont-de-Roide	2		
Segny	21	Thonon	6	Pongny	20		
Sellières	9	Vailly	20	Publier	15		
Servoz	26	Valgrisenche	21	Quinzod	10		
Thoiry	30	Vallorzine	19	Reyvroz	6		
Thônes	7, 19	Valpelline	17, 18	Rigney	2		
Thonon	3	Vercel	3, 17	St-Amour	6		
Ugine	5, 14	Vinzier	24	St-Claude	13		
Valence	3, 7, 21	Viuz-en-Sallaz	17	St-Gervais	4		
Valleiry	2			St-Jean de Gonv.	11		
Vercel	5, 12 au 28			St-Jean-de Maurienne			
Verres	29						
Vesoul	5, 12						
Ville-du-Pont	18						
Villers-Farlay	30						
Viuz-en-Sallaz	7						

**OCTOBRE**

Gaillard	15	Sancey-le-Grand	25	Gampel (Valais), le 24 avril.
Gendrey	4	Samoëns	24	— Moerel (Valais), 23 avril au
Gex	16	Septmoncel	10	lieu du 10. — Münster (Valais) foire du 16 octobre supprimée.
Grand-Bornand	3	Seytroux	30	— Foires supprimées en Valais : Avent, Evolène, Erschmatt-
				Feschel, Ried-Brigé et Saint-Martin.

# ALMANACH DES JUIFS

L'an 5677 et commencement de l'année 5678 du monde

1917	NOUVELLES LUNES & FÊTES	1917	NOUVELLES LUNES & FÊTES
Janvier	4 Le 10 <i>Tebet</i> . Jeûne. Siège de Jérusalem. — 24 Le 1 <i>Chebat</i> .	Juillet	20 Le 1 <i>Ab</i> . — 29 — 10 Jeûne. Destruction du temple.
Février	23 Le 1 <i>Adar</i> .	Août	19 Le 1 <i>Eloul</i> .
Mars	7 — 13 Jeûne d'Esther. — 8 — 14 Pourim. — 9 — 15 Suzan-Pourim — 24 Le 1 <i>Nisan</i> .	Septembre	17 Le 1 <i>Tirsi</i> . Nouvel-An. (5678).* — 18 — 2 2 <sup>e</sup> jour.* — 19 — 3 Jeûne de Gédaliah. — 26 — 10 Fête de la réconciliation.*
Avril	7 — 15 Pâque.* — 8 — 16 2 <sup>e</sup> fête de Pâque.* — 13 — 21 7 <sup>e</sup> fête de Pâque.* — 14 — 22 8 <sup>e</sup> fête de Pâque.* — 23 Le 1 <i>Iyar</i> .	Octobre	1 — 15 Fête des tabernacles.* — 2 — 16 2 <sup>e</sup> fête des tabernacles.* — 7 — 21 Grand hosanna. — 8 — 22 Octave des tabernacles.* — 9 — 23 Fête de la loi.*
Mai	10 — 18 Fête des écoliers. — 22 Le 1 <i>Sivan</i> .	Novembre	17 Le 1 <i>Hesvan</i> . 16 Le 1 <i>Kislev</i> .
—	— 27 — 6 Pentecôte.* — 28 — 7 2 <sup>e</sup> fête de Pentecôte.*	Décembre	10 Le 25 Construction du temple. — 16 Le 1 <i>Tebet</i> . — 25 — 10 Jeûne. Siège de Jérusalem.
Juin	21 Le 1 <i>Tamouz</i> .		
Juillet	8 — 18 Jeûne. Prise du temple.		

Les fêtes marquées d'un \* doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.

## Marchés hebdomadaires

Aarberg	le mercredi	Genève, lundi, mardi et vendredi.	Nyon, le mardi, jeudi et samedi
Aarau	le samedi	Herzogenbuchsee le vendredi	Oltén le jeudi
Avenches (Vaud)	le vendredi.	Huttwyl, le mercredi	Payerne, le jeudi
Bâle	le vendredi	Lausanne, lundi, mercredi et samedi	Porrentruy le jeudi
Belfort, lundi, mercr., vend., sam.		Langenthal le mardi	Renan le vendredi
Berne	le mardi et samedi	Laufon le lundi	Romanshorn le lundi
Berthoud,	le jeudi	Langnau le vendredi	Saignelégier le samedi
Bienne, mardi, jeudi et samedi		Locle le samedi	Sion le samedi
Bulle,	le jeudi	Moudon le lundi et le vendredi	Sierre le vendredi
Brigue	le jeudi	Martigny-Bourg le lundi	Soleure le samedi
Chaux-de-Fonds, mercr. et vendr.		Monthey le mercredi	Sonvillier le vendredi
Châtel-St-Denis, le lundi.		Morat, le mercredi et le samedi	St-Hippolyte le lundi
Delémont le mercredi et samedi		Moutier-Grandval, le samedi	St-Imier le mardi, vendr.
Delle le mercredi et samedi		Nidau, le lundi	St-Ursanne le samedi
Fribourg le samedi		Noirmont le mardi	St-Maurice le mardi
Frutigen le jeudi		Neuchâtel, le jeudi	Utznach (St-Gall) le samedi

 **NOTICE.** — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à **Publicitas**, soc. an. suisse de publicité (H. & V.), **ALMANACHS**, à **Genève**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

# Le mauvais gardien

De récentes tentatives d'évasions sont venues remettre en mémoire les prisonniers célèbres qui réussirent à s'enfuir malgré la vigilance et les obstacles presque insurmontables. Si quelques-uns de ces faits audacieux furent accomplis par des aventuriers plus ou moins recommandables, nombre d'hommes d'un beau caractère, victimes des révolutions ou de leur patriotisme, furent les héros de ces exploits dont certains paraissent invraisemblables.

Sans remonter à l'antiquité, on peut rappeler l'évasion de Benvenuto Cellini, le célèbre artiste de la Renaissance. De caractère violent et querelleur, le grand sculpteur cher à François Ier, avait été emprisonné à Rome, au château Saint-Ange. Il réussit à s'échapper en découplant ses draps en bandes à l'aide desquelles il parvint à franchir trois murs et un fossé, et à gagner, quoiqu'ayant la jambe droite brisée en trois endroits, l'asile que lui offrait son ami.

Non moins énergique fut le chevalier de Pontgibaud, qui, à l'âge de seize ans, s'évada de la forteresse où il était enfermé, sous les balles de la garnison.

Mais que dire des aventures extraordinaires du baron de Trenk, qui resta dix-huit ans emprisonné après de multiples évasions ? Il faudrait un volume pour les raconter.

Casanova, s'évadant des plombs de Venise en compagnie du moine Balbi; le comte de Lavalette, quittant, sous les habits de sa femme, la conciergerie où il avait été enfermé après les Cent jours pour sa participation au retour de Napoléon Ier; Louis Bonaparte, s'échappant, en 1840, du château de Ham, et les multiples évasions militaires, telles que celles de Jean Bart et Forbin, s'enfuyant de Plymouth, en 1689, ou du général Ducrot, en 1870, donneraient matière à

nombre de récits aussi palpitants que des romans d'aventures.

Mais parmi les évadés célèbres, la place d'honneur revient sans contredit à Latitude, cet extraordinaire aventurier du dix-huitième siècle, qui, à la suite d'une tentative de chantage auprès de la marquise de Pompadour, fut, en 1749, emprisonné à la Bastille, puis transféré au donjon de Vincennes. Evadé en 1750, puis repris, il s'évada de nouveau en 1756, puis en 1765. Jusqu'au jour où, libéré, il devint célèbre. Après avoir été l'homme de la Révolution et l'admirateur de Napoléon, Latitude, devenu riche, mourut en 1805.

Sous la terreur, la foule des prisonniers dont regorgeaient les prisons, rendit les tentatives d'évasions très fréquentes, aussi avait-on adjoint aux gardiens, des chiens, notamment à la Conciergerie. L'un d'eux était remarquable entre tous les autres par sa force, sa taille et son intelligence. On l'appelait « Ravage » et il était chargé, pendant la nuit, de la garde de la Tour du Préau. Des prisonniers avaient, pour s'échapper, fait un trou tel, que rien ne s'opposait plus à leur dessein, si ce n'est la vigilance de Ravage. Mais Ravage se laissa corrompre. Une nuit il se tut et, le lendemain, on s'aperçut qu'on lui avait attaché à la queue un assignat de cent sous avec un petit billet où étaient écrits ces mots :

« On peut corrompre Ravage avec un assignat de cent sous et un paquet de pieds de mouton. »

Ravage, promenant et publiant ainsi son infamie, fut un peu déconcerté par les attroupements qui se formèrent autour de lui et les éclats de rire qui partaient à ses côtés. Il en fut quitte pour cette courte humiliation et quelques heures de cachot,

# DEUX ÉVÈQUES SUISSES

† Mgr André Bovet



† Mgr André Bovet, évêque de Lausanne et Genève

**C**INQ années à peine s'étaient écoulées depuis le décès de Mgr Deruaz, de pieuse mémoire, que l'impitoyable mort enlevait prématurément le successeur de ce

dernier au siège épiscopal de Lausanne et Genève, Mgr André Bovet, à l'affection de ses diocésains. Le défunt a succombé le 3 août 1915 à une broncho-pneumonie,

L'épiscopat de Mgr Bovet aura été ainsi fort court. En effet ce dernier avait été nommé par Sa Sainteté Pie X le 25 novembre 1911 et il avait été consacré à Fribourg le 13 février 1912.

Dès ce moment, Mgr Bovet se voua complètement aux intérêts spirituels de son diocèse. Il fut un homme d'œuvre dans toute l'acceptation du mot. Nous n'en voulons d'autre preuve que la sollicitude qu'il porta aux prisonniers de guerre, dès le début des hostilités. Grâce à son dévouement, ces malheureux furent l'objet de soins intelligents et l'on peut assurer que le nom de l'évêque de Lausanne et Genève a été bénit au loin.

Mgr Bovet était un prélat de haute culture, mais il avait aussi, à un degré éminent, l'intelligence des choses pratiques. C'est ainsi qu'en 1912, il ordonna qu'une quête se feraît chaque année dans le canton de Neuchâtel, en vue de constituer un fonds de bénéfice curial pour le cas où la séparation serait votée. On pourrait citer bien d'autres décisions qui, toutes, montrent le sens pratique de l'évêque.

Comme son prédécesseur, Mgr Bovet entretenait les meilleurs rapports avec les gouvernements de son diocèse.

Il était vraiment pour les travailleurs fri-

bourgeois le Père, et pour leur action sociale chrétienne, la lumière ; tout en lui incarnait le vrai labeur social, et s'il gémissait sur les misères et compatissait à la souffrance, il était l'évêque au sens plein du mot, celui qui veille ; il veillait à ce que partout dans son diocèse, dans son administration, dans le monde qui peine, règne la Justice et le Droit, base de tout ordre social, et de toute prospérité durable. Sa tâche de gardien de la doctrine et de la vérité, il l'accomplissait avec un cœur vaillant et une âme loyale. Ici la nature servait merveilleusement sa tâche divine. Jamais cœur plus droit, âme plus saintement indignée devant l'injustice et l'abus.

Mgr Bovet a succombé aux fatigues des visites pastorales, à l'âge de 50 ans. A peine, après cinq années d'un ministère actif, prudent, plein de fermeté et de sagesse, pendant lequel il avait acquis la confiance et l'affection de tous ses diocésains.

Selon le désir manifesté par le regretté défunt, sa dépouille mortelle a été ensevelie dans l'église de St-Nicolas, à Fribourg. Ses obsèques solennelles ont eu lieu le 7 août au milieu d'un immense concours de prêtres et de laïcs.

R. I. P.

---

## Mgr Placide Colliard

---

Le 17 janvier 1916, par un radieux soleil, les cloches faisaient entendre leurs joyeux carillons, les rues avaient revêtu leur parure des grands jours, les éclats des musiques remplissaient la cité. Le deuil de l'Église de Lausanne et Genève venait de prendre fin, et un brillant cortège allait recevoir le nouveau Pontife, de retour de la Ville éternelle où lui avait été donnée la consécration épiscopale.

Le choix du vicaire de Jésus-Christ s'était porté sur ce jeune et intelligent collaborateur de Mgr Bovet, l'abbé Placide Colliard, Docteur en Droit canon de l'Université grégorienne de Rome, Vicaire général.

Ce choix ne pouvait être plus heureux. Par son esprit pratique, l'amérité de son caractère, sa science des affaires ecclésiastiques, la sûreté de son jugement, la sagesse de ses décisions, le jeune vicaire général avait gagné toutes les sympathies.

Aussi la joie fut-elle grande et sans réserve à la nouvelle de son élection. On savait que le disciple de Mgr Bovet continuerait le labeur et les œuvres de son prédécesseur, et aussi le passé garantissait l'avenir.

On peut dire avec raison, en parlant de Mgr Colliard, que « aux cœurs bien nés, la valeur n'attend pas le nombre des années ».

En effet, né le 2 février 1876, il est, croit-on, le plus jeune évêque de la catholicité.

Après avoir rempli les fonctions de vicaire à Châtel-St-Denis et à Vevey, l'abbé Colliard avait été nommé par Mgr Deruaz,

Mgr Bovet qui avait le talent de s'entourer d'aides distingués et capables, ait voulu l'associer à l'administration de son diocèse.

Et, maintenant, le jeune Evêque a pris d'une main assurée le gouvernail de la bar-



Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève

curé du Locle, puis, de Promasens, dans le canton de Fribourg. Dans ces postes divers, par ses qualités solides, son zèle pour le bien des âmes, son travail assidu, il s'était montré pasteur dans toute la force du terme, et avait attiré sur lui les regards de ses supérieurs.

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, que

que diocésaine ; déjà il a visité de nombreuses paroisses de son vaste champ d'action.

Partout il a été reçu avec allégresse, sa modestie, son affabilité ont gagné tous les cœurs.

Que Dieu daigne le conserver longtemps plein de force et de santé à l'affection de ses enfants !

## La poignée de main

La poignée de main est une démonstration amicale qui accompagne si souvent les salutations que l'on peut la considérer elle-même comme faisant partie du salut.

Serrer la main est, chez nous, une action si fréquente qu'elle tend à devenir banale. Aussi certaines gens prétendent-elles découvrir notre caractère à la façon dont nous nous en acquittons.

Il faut tendre la main et non pas, seulement, quelques doigts.

C'est la main droite que l'on tend. Si, par hasard, elle est embarrassée, faites passer dans la main gauche les objets que vous tenez, assez tôt pour pouvoir présenter la droite lorsque vous êtes arrivé à la hauteur de l'ami que vous saluez. Dans le cas où il vous serait impossible de débarrasser votre main droite, tendez la gauche en vous excusant.

Vous devez prendre la main franchement et ne pas affecter une réserve qui risquerait de passer pour de la méfiance ou du dédain. C'est à la personne qui offre la poignée de main qu'il sied de la rompre en retirant sa main.

Il serait inconvenant d'ailleurs de prolonger la poignée de main et de retenir dans la sienne la main de la personne à qui l'on parle. Il serait surtout très incorrect d'en user ainsi vis-à-vis de quelqu'un avec qui l'on ne serait pas très lié. Un homme qui retiendrait dans ses mains les mains d'une dame pécherait gravement contre la bienséance.

La franchise naturelle qui est inséparable de la poignée de main, exige que cet acte soit très apparent. Certaines gens se serrent la main en conspirateurs. On dirait qu'ils ont honte de cet échange de politesse ou même de la sympathie dont il est le signe.

On disait jadis des braves gens qu'ils avaient le cœur sur la main. C'était leur décerner en quelque sorte un certificat de franchise. La poignée de main doit suivre les mouvements du cœur : c'est ainsi qu'elle devient vraiment un gage

de sympathie et d'amitié.

On tendra la main à des étrangers ou à des gens qu'on voit pour la première fois, mais dont le caractère ou un exploit quelconque méritent l'admiration. Entre hommes, la poignée de main sera, dès lors, énergique et virile. Entre femmes, la personne qui tendra la main mettra dans son geste une sorte de timide retenue afin d'excuser la familiarité d'un acte que lui commandent sa sympathie et son enthousiasme.

Entre personnes du même sexe, la poignée de mains est monnaie courante. On n'approfondit pas, lorsqu'il n'y a pas de grande différence d'âge, la question de savoir qui doit, le premier, tendre la main.

Un homme ne tend jamais le premier la main à une femme. Il serre avec modération celle qu'on lui tend. Il est rare que, dès une première entrevue, une femme tende la main à un homme. Elle ne peut le faire que dans des cas très spéciaux, tels qu'une cérémonie nuptiale ou des funérailles. Tout au plus, pour donner à son accueil plus d'attrance, tend-elle la main, chez elle, au visiteur qu'elle reçoit pour la première fois, mais dont on lui a déjà parlé. C'est ainsi qu'une femme mariée accueillera toujours, en lui tendant la main, un ami de son mari.

Ce sont les dames plus âgées ou même les vieillards qui, les premiers, tendent la main aux femmes et aux jeunes filles.

Par exception, un homme marié pourra tendre la main à une jeune fille. Un jeune homme s'en abstiendra d'une façon absolue sous peine d'être considéré comme très mal élevé.

Une jeune fille ne tend la main à un jeune homme que lorsqu'elle le connaît beaucoup. Si, par hasard, un garçon mal élevé avançait la main le premier vers elle, elle ne la refuserait pas, l'affront serait trop vif et la leçon trop brûlante, mais elle éviterait toute rencontre familière avec lui.

# Le bombardement de Porrentruy

## par un avion allemand

### ET SES CONSÉQUENCES

L'Ajoie, autrement dit le pays de Porrentruy, par sa position géographique excentrée au Nord-Ouest de la Suisse, forme un angle saillant très prononcé qui s'enfonce à la manière d'un coin entre la France et l'Allemagne dont elle sépare ces deux nations sur une longueur d'une quinzaine de kilomètres environ. Etant donné la proximité immédiate où elle se trouve placée par rapport au front occidental du théâtre de l'horrible guerre qui ensanglante presque toute l'Europe depuis tantôt deux ans, l'Ajoie est plus particulièrement menacée d'être envahie dans le cas où la neutralité helvétique viendrait à être violée par les armées des belligérants. Bien que jusqu'à ce jour, grâce à la protection divine et à la force de son armée, la Suisse ait été épargnée d'un pareil malheur, il est cependant arrivé que des aviateurs allemands et français, au cours de leurs raids aériens, ont survolé maintes fois le territoire ajoulot, non intentionnellement, nous voulons bien le croire, mais plutôt par ignorance des lieux, ayant perdu leur direction et croyant survoler le territoire ennemi. Il est même arrivé qu'un avion français a été obligé d'atterrir le lundi de Pâques 1915, à proximité de la ville de Porrentruy, après avoir été atteint par la fusillade de nos soldats préposés à la garde de la frontière. Mieux que cela, le 21 septembre 1915, un avion allemand a lancé une bombe qui est tombée non loin de la ferme du Cras d'Hermont située entre Porrentruy et Courgenay, mais heureusement sans tuer ni blesser personne. Le 17 octobre de la même année, un autre aéroplane allemand a lancé plusieurs bombes à proximité de La Chaux-de-Fonds, blessant plus ou moins grièvement plusieurs personnes. Enfin le 31 mars 1916, la ville de Porrentruy a été l'objet d'un véritable bombardement de la part d'un aviateur allemand. Voici dans quelles circonstances cette stupide agression a eu lieu :

### Les bombes

A 5 heures, 5 minutes du matin, alors que la population bruntrutaine était encore endormie, on entendit le bruit très distinct d'un moteur d'avion qui survolant la ville, réveilla un grand nombre d'habitants. On aperçut l'avion qui se dirigeait du côté de Courtedoux et revint sur Porrentruy, en opérant des évolutions à une très faible hauteur, 80 à 150 mètres. Il eût été facile aux militaires qui formaient la garde de la ville de l'atteindre ; mais chose étrange, ils ne possédaient pas de cartouches par suite de l'oubli fâcheux de l'exécution d'un ordre de la part du commandant de régiment de qui relevait la troupe cantonnée à Porrentruy.

Les aviateurs lancèrent une première bombe incendiaire dans la direction du château, car elle tomba à une centaine de mètres de la maison de M. Queloz, fonctionnaire postal, qui habite au sommet du quartier de la Presse. Ce dernier vit lui-même, de sa fenêtre, des flammes jaillir et, sans se soucier du péril qu'il pouvait courir, il prit un seau d'eau et s'empressa de le jeter sur l'engin qui s'éteignit.

Une seconde bombe est tombée près de la gare des marchandises, petite vitesse, à l'extrémité du chantier Baumgartner qui est limitrophe des terrains de la gare ; elle produisit une excavation de 1 mètre 60 de diamètre environ et d'un demi-mètre de profondeur. On a retrouvé deux éclats. Plusieurs bois de sciage ont été fracassés et quelques-uns projetés au loin. Les vitres des maisons avoisinantes et de la remise des locomotives ont été presque toutes brisées ainsi que celles d'un wagon qui stationnait sur les rails non loin de là. La sentinelle qui se trouvait à la gare a failli tomber à la renverse, par la commotion.

Une troisième bombe est tombée sur la colline de la Perche, à 200 mètres de la route cantonale Porrentruy-Courgenay, creu-

sant à peu près la même excavation que celle sur le chantier Bamgartner.

Une quatrième, qui n'a pas éclaté, mais qui est aussi une bombe incendiaire, s'est enfoncée dans le sol, au milieu des bosquets de pins du bois, le Banné, soit à une centaine de mètres du quartier du Tirage.

Une cinquième bombe explosive a été trouvée dans la soirée par M. Queloz, fonctionnaire postal, non loin de l'habitation de ce dernier, mais elle n'a pas éclaté. Cette dernière bombe, restée intacte, renfermait 20 kilos d'explosif. Une bande de papier rouge était collée à la partie supérieure de cet engin sur laquelle on pouvait lire l'inscription ci-dessous, en langue allemande, touchant la manière de s'en servir. Ce texte n'est pas complet, une partie de la bande de papier ayant été déchirée :

**Gebrauchsanweisung für  
20 kg. Abwurfb...**

Verpackung, Zünder u. Geschosse...  
Zünder einschrauben und Flügelsch...  
Vorstreckerring entfernen, Prüfen ob Vörrich...  
Abwurfvorrichtung aufhängen  
mit dieser verbinden  
Bombe herausgezogen...  
Verwendung...  
ist streng...

(Mode d'emploi pour bombes de lancement de 20 kg. — Emballage, capsule et projectile... — Visser la capsule et ailettes... — Enlever la boucle d'avancement, examiner si l'appareil... — Suspendre l'appareil de lancement... — y attacher la bombe et la sortir... — Emploi... — est sévèrement...)

Sur le percuteur même, en bronze d'aluminium de l'obus on pouvait lire l'inscription *Carbonit-Schebussch*, usine allemande près de Mülheim. Cette cinquième bombe a ainsi établi d'une façon préremptoire que les engins lancés étaient de fabrication allemande et que les aviateurs étaient allemands.

En tombant l'obus, rempli de nitrotolnol, s'est brisé en deux fragments, qui ont été photographiés.

Les gravures renfermés dans notre récit donnent les fac-similé des photographies de cette bombe et de ses fragments, ainsi que ceux des photographies des autres bombes non éclatées, y compris la vue du bombardement de la gare.

Il n'y a eu fort heureusement aucun accident de personnes à déplorer. D'après les informations contrôlées, l'avion a passé la frontière allemande près de Bonfol, à 4 h. 30 du matin. Il a pris la direction de Delle, puis a survolé l'Ajoie. Lorsque les détonations furent entendues, on crut à Bonfol, que la ville de Delle était bombardée. A 5 h. 45, l'avion repassait la frontière allemande entre le Largin et Courtavon. Les postes allemands n'ont pas tiré.

**Une version inexacte**

Voici la version que le commandant de la 2<sup>e</sup> division a envoyée à Berne d'après le rapport officiel :

« Ce matin à 5 heures, deux aviateurs ont survolé Porrentruy et ont jeté 4 bombes dont 2 n'ont pas éclaté. Personne n'a été blessé. La nationalité des aviateurs n'est pas encore exactement établie. On suppose que ce sont des Français. L'examen des bombes renseignera à cet égard. L'un des aviateurs venu de Delle s'est dirigé sur Porrentruy, à décrit une courbe au dessus de la ville, a jeté les bombes et est reparti dans la même direction. Le deuxième aviateur venu également de Delle a survolé Porrentruy d'où il s'est dirigé vers les Rangiers où il a décrit une courbe et est reparti dans la direction du Nord vers Delle. »

Cette nouvelle a produit une pénible impression dans tout le Jura, car la population ne pouvait admettre la supposition que des aviateurs français aient pris la ville de Porrentruy pour une ville allemande. En outre la grande majorité des personnes qui avaient été les témoins du bombardement, déclaraient n'avoir vu qu'un seul biplan et non deux. D'ailleurs le Département politique fédéral faisait publier le lendemain par la voie de la presse le communiqué suivant établissant d'une manière irréfutable que les aviateurs n'étaient pas français :

« *Contrairement aux suppositions énoncées d'abord, il semble établi que les aviateurs qui ont lancé le matin du 31 mars cinq bombes sur Porrentruy sont de nationalité allemande.* »

« *Les recherches faites sur les bombes qui n'ont pas éclaté ont permis de découvrir dans l'enveloppe de zinc une inscrip-*

tion allemande sur papier rouge avec des indications sur la manière de se servir des bombes de jet de 20 kilos.

« Après l'attentat de la Chaux-de-Fonds, le Gouvernement de l'Empire avait formellement mis en garde les escadrilles allemandes contre le vol sur territoire suisse et leur avait notifié de ne jeter des bombes en aucun cas lorsqu'elles ne se trouveraient pas d'une façon absolument certaine au-dessus du territoire ennemi. Ces instructions n'ont pas été suivies aujourd'hui. Le Conseil fédéral a chargé la Légation de Suisse à Berlin de protester

énergiquement contre cette nouvelle violation de la neutralité, réclamant les satisfactions rapides et complètes ainsi que la punition sévère des aviateurs et une indemnité pour les dommages matériels. »

### Les regrets de l'Allemagne

Le matin du 1<sup>er</sup> avril, le ministre d'Allemagne à Berne, baron de Romberg, a fait une visite à M. le conseiller fédéral Hoffmann, chef du Département politique, sans pouvoir parler encore au nom de son gouvernement et tout en réservant les explications de celui-ci au sujet de l'avion qui a jeté des bombes sur Porrentruy. M. de Romberg a exprimé ses regrets personnels au sujet de l'incident.

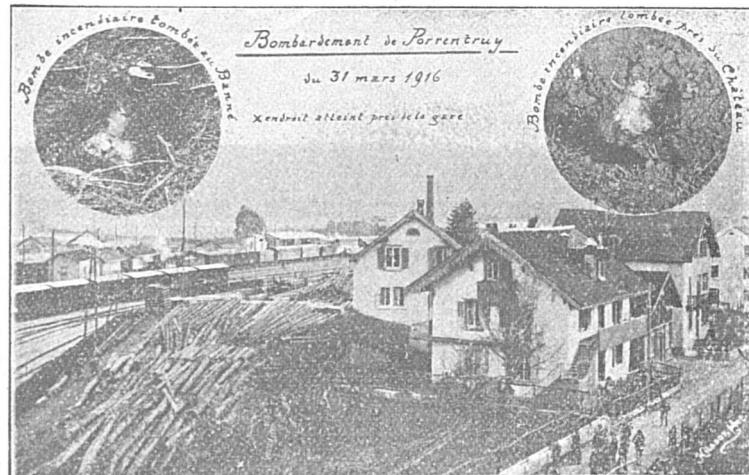
Le 3 avril, le Département politique fédéral faisait la communication que voici :

« Par l'intermédiaire de son représentant à Berne, le gouvernement impérial allemand a communiqué au Conseil fédéral que le résultat de l'enquête ordonnée a démontré que les avions qui ont lancé, vendredi dernier, 31 mars, des bombes sur Porrentruy, étaient des avions allemands.

Ceux-ci avaient complètement perdu l'orientation et croyaient être au-dessus de Belfort.

Le gouvernement impérial allemand exprime au Conseil fédéral ses plus vifs regrets et fait savoir que les aviateurs responsables sont punis et déplacés.

Ainsi que le suggère le gouvernement allemand, les autorités compétentes des deux parties examineront de près la question de savoir si, par le moyen d'une démarcation plus visible de la frontière, ou de toute autre manière, la répétition



Le chantier Baumgartner atteint par une bombe.

d'incidents aussi regrettables pourra être évitée.

Le règlement ultérieur des dommages matériels causés reste réservé.

### Cérémonie d'actions de grâces

Le dimanche, 3 avril, la paroisse catholique de Porrentruy s'est rendue après vêpres au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Lorette, situé à 10 minutes de la ville, où un salut solennel d'actions de grâces a été célébré par Mgr Folletête, curé-doyen de la paroisse. Une foule énorme était accourue pour remercier la Vierge, protectrice de l'antique cité des Princes-Evêques, d'avoir si visiblement préservé la ville, comme elle le fit le 25 mars 1634, pendant la guerre de Trente-ans, lors du passage du terrible

Rhingrave et de ses Suédois. Des prières publiques, alternant avec des chants religieux, furent récitées. La paroisse de Porrentruy a prouvé dans cette circonstance qu'elle était toujours animée des mêmes sentiments de foi qui distinguèrent ses ancêtres et qui sont tout à son honneur.

### Les protestations des autorités

Le soir du bombardement, les conseillers nationaux, les députés au Grand Conseil et les autorités habitant Porrentruy se sont réunis et ont envoyé au Conseil fédéral une adresse demandant que la frontière de l'A-

cinq bombes, dont deux incendiaires, sont tombées sur notre ville, à proximité immédiate de la gare, de l'usine à gaz, de l'hospice du Château et d'autres quartiers très populeux.

Quoique les dégâts soient purement matériels, il est extraordinaire qu'on n'ait pas eu à déplorer la perte de bien des vies humaines.

L'émotion a été d'autant plus grande en ville que ces avions ont pu la survoler impunément, sans être inquiétés du tout par la troupe. En effet, celle-ci n'a non seulement pas été alarmée, mais même les soldats de garde n'avaient pas de cartouches sur eux.

C'est ce qui explique que ces avions ont pu si longtemps menacer la ville, volant à très faible hauteur, sans être en rien entravés dans l'exécution de leur projet criminel.

Nous supportons sans nous plaindre, comme pays frontière, les charges si lourdes de l'occupation militaire ; mais nos populations, avec nous, réclament énergiquement

qu'enfin on les protège réellement dans leurs personnes et dans leurs foyers.

D'où que viennent ces attentats, que Vous ne pouvez que condamner avec nous, des mesures énergiques s'imposent pour assurer dans notre pays, comme dans toute autre partie de la Suisse, la sécurité publique.

Il ne nous appartient pas d'indiquer les mesures à prendre. Toutefois, nous n'admettons pas qu'à proximité des pays belligerants nos troupes, gardiennes de notre neutralité, n'aient pas de cartouches sur elles et que, notamment, aucun poste de tir permanent contre aéroplanes n'ait jamais été établi dans notre pays, particulièrement exposé.

Persuadés que Votre prompte interven-

joie soit mieux gardée et ses populations mieux protégées contre les incursions des avions étrangers. Voici cette missive :

Porrentruy, le 31 mars 1916.

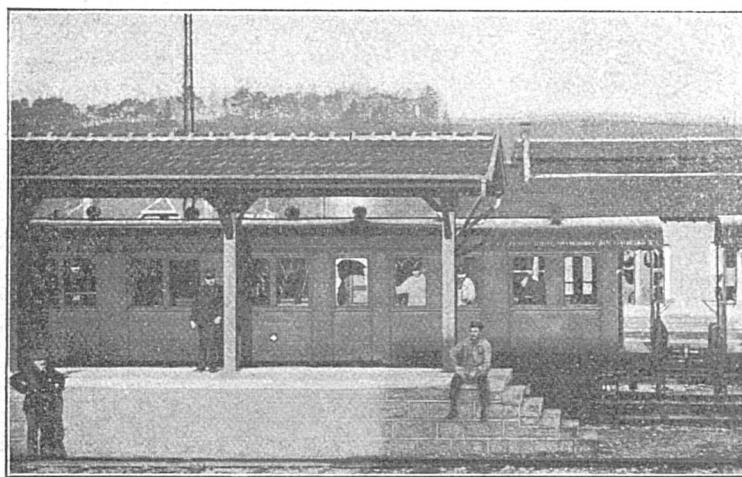
Au Conseil fédéral suisse à Berne.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés, conseillers nationaux, députés au Grand Conseil, procureur du Jura, fonctionnaires du district de Porrentruy, qu'ils habitent tous, se voient dans l'obligation de Vous signaler la situation exceptionnellement grave faite à nos populations d'extrême frontière.

Vous devez savoir que pour la seconde fois des bombes ont été jetées sur notre contrée par des avions étrangers.

Ce matin, de 4 heures 45 à 5 heures 30,

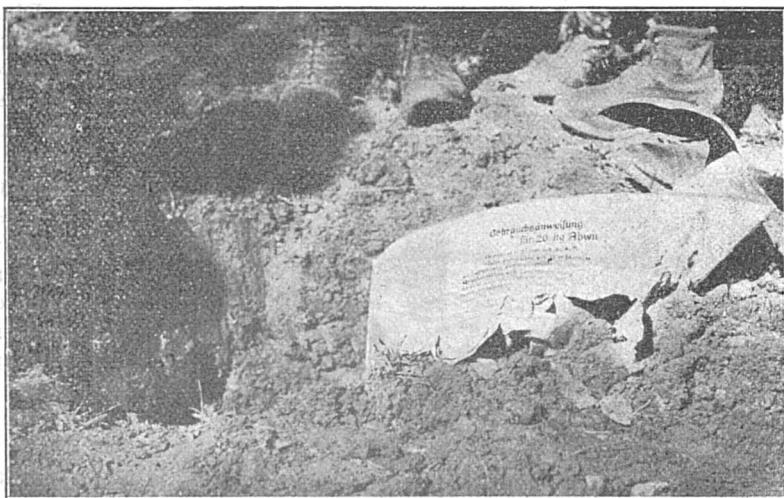


Vagon dont les fenêtres ont été brisées par l'explosion d'une bombe.

tion sera de nature à donner entière satisfaction à nos populations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre dévouement aux intérêts de la Patrie suisse et de notre haute considération.

Prefet CHOQUARD, cons. nat.; DAUCOURT, cons. nat.; A. CEPPI, président du tribunal; BILLIEUX, procureur du Jura; VILLEMIN, vice-préfet; Dr BOINAY, député; Virg. CHAVANNES, député; CHOULAT, député; MERGUIN, député; J. MOUCHE, député; PLUMEZ, receveur de district; Ad. KOHLER, président des assemblées bour-

heures du matin, d'un ou de deux avions allemands qui ont jeté cinq bombes sur la ville ou ses alentours immédiats. Deux de ces engins étaient incendiaires et trois explosibles. Deux de ces derniers ont éclaté, l'un tout spécialement à vingt mètres d'un quartier de maisons habitées, à proximité immédiate de la gare que l'on visait probablement. Plus de deux cents carreaux de fenêtres ont été brisés par le fait de l'explosion, des boiseries arrachées, billes cassées, etc. Les autres bombes projetées n'ont pas causé de dégâts matériels appréciables, mais sur leur nombre total, quatre sont tombées



Bombe incendiaire éteinte par M. Queloz, fonctionnaire postal.

geoises; E. ZELLER, préposé à l'office des poursuites et faillites.

A son tour le conseil municipal de Porrentruy a adressé le 2 avril la protestation suivante au Conseil-exécutif du canton de Berne :

Porrentruy, le 3 avril 1916.

Au gouvernement du canton de Berne.  
Monsieur le Président et Messieurs,

Comme membres de la grande famille bernoise, nous nous voyons dans le cas de recourir à votre bienveillante intervention en faveur de notre ville dans les circonstances suivantes :

Vous avez appris que notre cité a été l'objectif, vendredi, 31 mars dernier, à 5

plus ou moins proche des habitations, de trente à cent mètres.

C'est par un heureux hasard qu'on n'a pas eu à déplorer la perte de vies humaines.

Nous voulons bien croire que ces deux avions se sont trompés sur le but à atteindre, croyant être en pays ennemi, mais il n'en existe pas moins que c'est la deuxième fois que nous risquons d'être les victimes d'exploits de ce genre, une première irtcursion d'avion de nationalité allemande avec jet de bombe ayant déjà eu lieu entre Courgenay et Porrentruy l'automne dernier.

Nous comprenons fort bien que la pointe avancée de notre pays entre deux belligérants, peut amener des erreurs de la part d'aviateurs quelconques qui, sans parti pris, ignorent qu'ils surplombent un pays neutre,

mais nous demandons énergiquement, comme citoyens suisses, a être protégés efficacement contre de pareilles incursions d'où qu'elles viennent.

Nous avons dû malheureusement constater qu'au cas particulier les mesures de précaution étaient nulles.

En effet, la troupe cantonnée dans notre ville n'a pas été alarmée lors de l'apparition des avions, la garde elle-même n'a pas pu agir contre eux, nos soldats étaient dépourvus de cartouches. Si d'autres en possédaient ils n'ont pas reçu l'ordre de s'en servir.

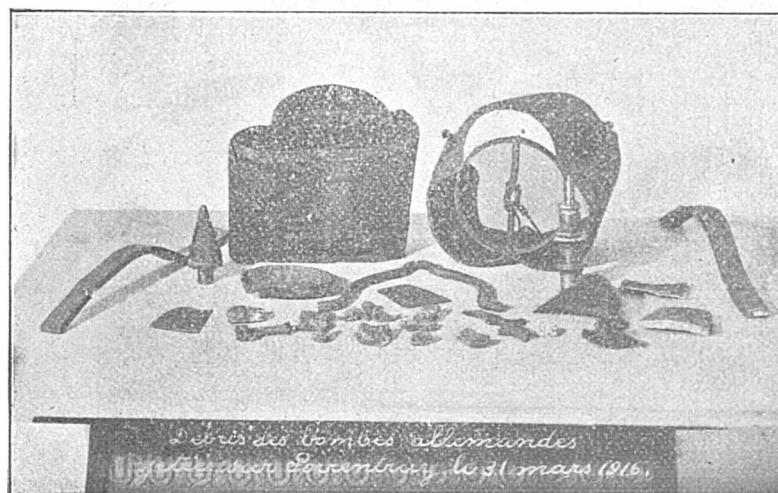
Ce fait incroyable a permis aux avions

cipal de Porrentruy se permet de recourir au gouvernement de son canton pour lui demander d'intervenir énergiquement auprès des autorités militaires fédérales afin que celles-ci prennent sans retard des mesures efficaces pour parer au réel danger qui nous menace.

Nous n'avons pas la prétention de dicter à l'état-major de notre armée la nature de précautions à prendre pour tranquilliser notre population, mais il nous semble que la distribution de cartouches aux soldats s'impose, afin de pouvoir agir vite et avec succès contre ces incursions aériennes et prévenir ainsi une catastrophe.

D'autre part, la création de postes d'observation munis de canons ou de mitrailleuses nous paraîtraient aussi utiles.

C'est avec toute confiance que nous nous adressons à vous dans ce but, tout en vous assurant que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour soutenir la population dans l'accomplissement de ses devoirs patriotiques et lui



*ébris des bombes allemandes  
tomber à Porrentruy le 31 mars 1916.*

d'évoluer impunément sur la ville pendant trois quarts d'heure sans être inquiétés. Ils sont descendus si bas, 50 à 200 mètres, qu'un tir efficace les aurait certainement atteints et aurait mis fin à leur criminel attentat. Nombre de soldats ont assisté à cette scène, mais ont été ainsi dans l'impossibilité de réagir.

Malgré le danger réel existant, notre population, quoique justement effrayée, est restée calme. Elle comprend les surprises que la guerre peut apporter dans son voisinage immédiat. Elle supporte avec résignation les dures charges de l'occupation, bien décidée à faire son devoir jusqu'au bout.

Tout ce qu'elle demande c'est d'être défendue comme il convient de l'être.

C'est pour ces motifs que le conseil muni-

taire à supporter vaillamment les épreuves qu'elle a à traverser par ces temps malheureux.

En vous présentant l'expression de nos sentiments dévoués à la Patrie suisse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre respectueuse et haute considération.

Au nom du Conseil municipal :  
*Le Secrétaire : Le Président :*  
E. JOBÉ. J. MAILLAT.

M. Choquard, conseiller national et préfet du district de Porrentruy, le premier signataire de la protestation adressée au Conseil fédéral, a reçu de cette autorité la réponse suivante, qui constitue un témoignage fraternel noble et plein de cœur vraiment dû à

la ville de Porrentruy, et qui restera à cette dernière comme un souvenir précieux des mauvais jours passés :

Berne le 4 avril 1916.

Le Conseil fédéral suisse

à M. J. Choquard, conseiller national, préfet du district de Porrentruy, à Porrentruy.

Monsieur le Conseiller national,

Dans une requête du 31 mars 1916, qu'ont signée avec vous les conseillers nationaux, les députés au Grand Conseil, le procureur du Jura et les fonctionnaires habitant le district de Porrentruy, vous relevez le fait que lors du bombardement de Porrentruy par des avions étrangers, survenu le jour même, la troupe n'a pas été alarmée et eût d'ailleurs été dans l'impossibilité de tirer, les soldats de garde se trouvant sans cartouches.

Vous priez le Conseil fédéral de mettre fin à cet état de chose et de prendre des mesures énergiques pour assurer la sécurité des populations menacées.

Il est parfaitement exact que la garde stationnée à Porrentruy n'était pas munie de cartouches. Un ordre enjoignait en effet aux troupes de seconde ligne de déposer leur munition de guerre, dans le double but d'éviter des accidents et de ménager la munition. Mais cet ordre avait été rapporté le 16 mars déjà, en ce qui concerne les troupes stationnées dans le district de Porrentruy, ces troupes formant la réserve des postes-frontière et devant par conséquent être pourvues comme ceux-ci de cartouches à balles.

Par suite d'une omission de la part du commandant de régiment, le nouvel ordre fut pas transmis au bataillon de fusiliers 16, qui se trouvait à Porrentruy le 31 mars au matin ; ce bataillon s'en tint par conséquent à l'ancien ordre et fit retirer la munition de guerre aux hommes.

Le commandant du régiment en cause a été puni.

Pour la sauvegarde de la population de Porrentruy le commandant de la 2<sup>e</sup> division a d'ailleurs ordonné la mise en batterie de mitrailleuses et de pièces de campagne qui sont prêtes à faire feu à n'importe quel moment sur des avions étrangers.

Profondément émus du déplorable incident qui a fait courir à la ville de Porrentruy un si grave danger, nous vous en exprimons

nos plus vifs regrets et sympathisons de tout cœur avec la population ainsi mise en péril. Nous avons le ferme espoir que pareille chose ne se renouvellera plus et que les démarches que nous avons faites auprès de l'Etat responsable ainsi que les mesures de protection que nous avons prises dans le pays même, suffiront pour assurer désormais la parfaite sécurité de cette partie de notre territoire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces lignes aux cosignataires de la requête du 31 mars 1916 et vous présentons, Monsieur le conseiller national, l'expression réitérée de notre parfaite considération.

An nom du Conseil fédéral suisse :

*Le vice-président,*

(Signé) SCHULTHESS.

*Le chancelier de la Confédération,*

(Signé) SCHATZMANN

## Au Grand Conseil de Berne

A la session du Grand Conseil qui s'ouvrirait le 3 avril, les députés jurassiens Dr Boinay, V. Chavannes et Grimm de Berne ont éloquemment interpellé le gouvernement sur les événements de Porrentruy. Nous nous bornerons à reproduire le discours de M. Boinay qui, le premier prit la parole

## Discours de M. Boinay

M. le Dr Boinay rappelle les faits avec une lumineuse précision. Lorsqu'on entendit le fracas de la première bombe, dit-il, on présuma que c'était le canon de nos troupes repoussant les avions dont on avait entendu le sinistre ronflement. On se croyait bien protégé. Il fallut en rabattre. D'autres bombes vinrent s'échouer sur notre sol. Après ces beaux exploits, l'appareil reprit le chemin de l'Alsace d'où il était venu. Les excavations profondes causées par ces engins laissent deviner la catastrophe qui se serait produite si les bombes étaient tombées sur les bâtiments qu'ils visaient. Nous remercions la Providence de nous avoir visiblement préservés.

La terreur fit place à l'indignation lorsqu'on apprit le rôle passif de la troupe. Le bruit se répandit bien vite que les soldats de garde, les sentinelles n'avaient pas de cartouches. Il étaient dans l'impossibilité de

se défendre et de nous défendre nous-mêmes. Un employé de la gare dit à la sentinelle : Tirez donc, mais tirez donc. — On ne tire pas avec du papier, répondit le factionnaire, je n'ai pas de cartouches.

Pendant plus d'une demi-heure, les aviateurs ont pu jeter des bombes explosives et incendiaires sans avoir reçu un coup de fusil et sans être aucunement inquiétés. Nous n'avons pas le droit d'être fiers du rôle qu'on a fait jouer à nos braves soldats ; nous ne sommes pas fiers non plus d'une organisation qui nous coûte des millions et une énorme dette, pour aboutir à un pareil résultat. Ils doivent bien rire les aviateurs. Il existe, pensent-ils, un doux pays où l'on peut faire de la haute voltige, un doux pays que l'on peut bombarder impunément, et ce pays est la Suisse.

Ces messieurs devraient comprendre que tel n'est pas notre rôle et qu'il nous couvre de ridicule.

Cependant notre état-major à Porrentruy se mit à l'œuvre et déploya subitement une activité qui contrastait avec sa passivité antérieure. Les endroits où les bombes étaient tombées furent aussitôt entourés, les civils éloignés. L'enquête commence, et vers dix heures, la presse reçut la communication suivante (M. Boinay lit le texte du fameux communiqué où « l'On suppose que ce sont des Français »).

Après lecture des deux communiqués, l'orateur ajoute : Je n'examinerai pas ce qu'il y a de fantaisiste dans ces renseignements. Heureusement nous avons à Porrentruy des civils qui, eux aussi, se mirent à faire une enquête. Ils examinèrent une bombe non explosive, qui fut photographiée. En voici le fac-similé. L'inscription allemande fut également photographiée. En voici la teneur (M. Boinay lit le texte paru dans les journaux ainsi que la traduction).

Il existe une loi qui prévoit les devoirs des préfets. C'est la loi du 3 décembre 1831. Elle oblige les préfets à faire une enquête sur tous dommages et à donner connaissance au Conseil exécutif de tout événement menaçant la tranquillité publique. Or, nous avons à Porrentruy un préfet qui a l'habitude de faire tout son devoir. M. Choquard se mit aussitôt à enquêter. Il voulut communiquer avec le gouvernement à Berne,

pour des directions. Mais il demanda en vain le téléphone. On lui répondit que, pour des raisons militaires, on ne pouvait lui donner la communication. Le préfet demanda la communication à 8 heures, puis à 10, 11 heures et à 1 heure, sans réponse. Alors il se hasarda d'envoyer un télégramme de protestation au Conseil fédéral, dont il reçut une réponse le soir à 8 heures. On lui disait que l'état-major avait interdit le téléphone de 8 à 10 heures. Or, M. Choquard a demandé le téléphone à 11 heures et à 1 heure.

On a voulu empêcher la presse et les autorités d'être renseignées. Et cependant on ne pouvait cacher l'effet formidable de ce bombardement. Nous protestons contre les entraves opposées à l'exercice des fonctions préfectorales. C'est contraire à ce qu'ont voulu les Chambres fédérales, qui viennent de proclamer la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire. C'est en outre une atteinte aux principes démocratiques. Nous ne sommes pas en monarchie absolue.

Ces faits ne sont pas de simples propos de lavandières. Nous sommes en présence de tristes réalités.

Vous devez comprendre notre émotion. Il importe qu'une bouche autorisée vienne nous dire les paroles qui rassurent. Il y a quelques années le Conseil fédéral désavoua le colonel Fisch, qui dans une conférence à Schaffhouse avait prétendu que le Jura, situé en dehors des frontières naturelles de la Suisse, n'était pas défendable. Le colonel fut réprimandé.

Nous désirons que l'occupation actuelle serve au moins à défendre notre pays. Nous avons facilité aux soldats l'accomplissement de leurs pénibles devoirs. Nous les avons accueillis en frères, en confédérés, en défenseurs du pays. Nous avons fait volontiers tous ces sacrifices et, pour cela, nous avons reçu les éloges de plusieurs chefs. Aussi ne doit-on pas laisser supposer que nous sommes, dans la famille helvétique, des enfants bâtards qu'on expose à toutes les intempéries, à la pluie, à la grêle et aux avions étrangers.

Nous savons que les autorités fédérales et cantonales sauront faire leur devoir, mais nous tenons à en avoir l'assurance du gouvernement. *Non verba, sed acta.*

## Réponse de M. Locher, président du gouvernement

Après la belle allocution de M. Boinay, M. Locher, président du gouvernement, a donné satisfaction à l'interpellant dans un discours d'une haute élévation de pensée et qui respire le patriotisme jurassien le plus pur. Voici le résumé de ce magistral discours :

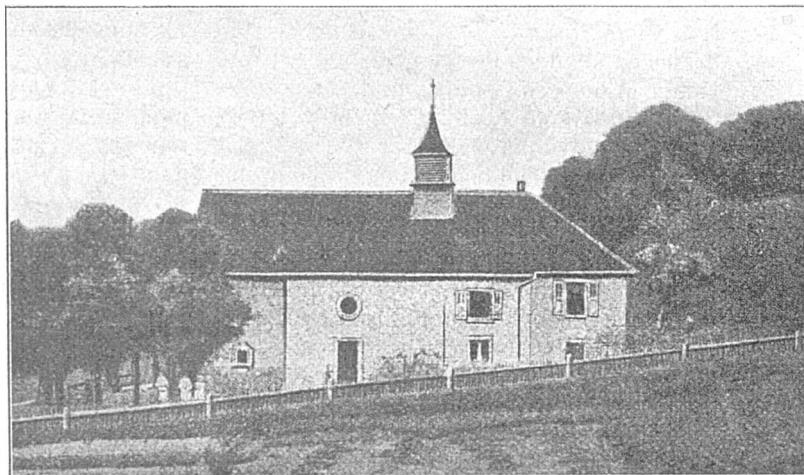
En indiquant hier les démarches déjà faites par le gouvernement, je n'ai pas l'intention d'étouffer ou de restreindre le débat sur les interpellations. Je crois, au contraire, que jamais interpellations ne furent plus justifiées. J'ai seulement voulu dire que le gouvernement ayant déjà pris toutes les mesures réclamées par les interpellants, je pouvais accepter la discussion immédiate.

Je ne regrette qu'une chose, c'est que les renseignements que le gouvernement est en mesure de fournir n'aient pas le capiteux de la nouveauté, la presse ayant publié déjà la plupart des décisions intervenues.

La première communication téléphonique au sujet de cette brutale violation de notre neutralité parvint au président du gouvernement, le 31 mars, à 6 heures trois quarts du matin. Elle nous faisait part de la profonde émotion populaire à Porrentruy. Le gouvernement tint une séance à 8 heures. Là je pus, le premier, annoncer à mes collègues ce qui venait de se passer. Peut-être la promptitude de cette information n'aura-t-elle pas été agréable à l'autorité militaire. Si elle avait prévu cela, elle aurait fait fermer le téléphone dès sept heures. Cet avis téléphonique me venait du préfet, M. Choquard.

Le gouvernement jugea utile d'attendre un plus ample rapport. On ne pouvait exiger qu'il se transportât immédiatement sur les lieux. Cependant mes collègues m'avaient prié d'aller à Porrentruy exprimer

aux autorités et à la population tout notre intérêt et notre sympathie. Je ne pus entreprendre ce voyage que le dimanche suivant. De retour de Porrentruy, j'ai fait part immédiatement au gouvernement de ce qui s'était passé. Nous prîmes aussitôt la décision d'envoyer une délégation au Conseil fédéral. A ce moment, nous n'avions pas encore reçue la requête des conseillers nationaux, députés et magistrats du cercle de Porrentruy. Elle ne nous parvint que plus tard. C'est donc bien de notre propre initiative et selon notre libre appréciation que nous avons pensé, en notre qualité de membres



La chapelle de Lorette, près Porrentruy.

du gouvernement, avoir des droits à faire valoir et que nous avons décidé d'envoyer une délégation au Conseil fédéral.

Lorsque nous nous sommes présentés chez M. Hoffmann, le chef du département politique venait d'avoir une entrevue avec S. E. le baron de Romberg, ministre d'Allemagne. M. Hoffmann nous a déclaré que, dès la première heure, il avait chargé notre ministre à Berlin de protester avec la dernière énergie auprès du gouvernement impérial. Déjà samedi, M. de Romberg était venu, en son nom personnel, présenter ses excuses et ses regrets. Lundi, le ministre d'Allemagne revint porteur d'une note du gouvernement allemand assurant que les aviateurs coupables seraient punis et déplacés. En outre, ce qui est naturel l'Allemagne garantissait que tous frais et dommages résultant de ce

crime contre notre indépendance seraient couverts et réparés.

M. Hoffmann, que nous vîmes immédiatement après cette seconde conférence, avait le sentiment que M. de Romberg lui-même était profondément affecté de cet événement.

Comment faire respecter notre frontière ? On pourrait dire simplement à l'Allemagne et autres pays belligérants : tout d'abord ne venez pas inquiéter nos populations de la frontière par des vols si rapprochés. Mais M. de Romberg estimait qu'une zone était difficile à résérer, car la France veut, elle aussi, disposer de son dernier pied de terrain. Mais, disait-il, on pourrait arborer des drapeaux comme sur un camp de la Croix-Rouge et disposer, pour la nuit, des installations électriques le long de la frontière. C'est déjà quelque chose.

Sur sujet du téléphone, nous avons protesté également, et nous avons demandé à M. le conseiller fédéral Hoffmann ce qu'il pensait faire à ce sujet. Il nous a déclaré que, lui aussi, aurait désiré des renseignements de M. le préfet Choquard, mais que l'interruption des communications téléphoniques l'a empêché de les recevoir.

M. Hoffmann a écrit immédiatement au général une lettre dont j'ai pu prendre connaissance. Il y était dit que l'interruption du téléphone pour les communications du préfet était une grosse faute politique et constituait un acte d'empêtrément du pouvoir militaire sur le pouvoir civil.

Le général a partagé la manière de voir du chef du Département politique. Nous ne savons encore si des sanctions seront prises. Nous le pensons, nous l'espérons même. Elles viendront sans doute après l'enquête. Pour le moment, nous enregistrons le fait que M. Hoffmann a aussi protesté auprès du général. Nous sommes heureux de constater la clairvoyance et l'énergie du Conseil fédéral ; nous sommes heureux aussi de voir le général pleinement d'accord avec cette autorité.

Le communiqué de l'état-major au sujet des munitions nous apprend que des sanctions ont été prises contre le chef du 7<sup>e</sup> régiment, victime de son erreur et de son oubli. Que la punition soit douce, ou trop forte, là n'est pas la question. L'essentiel est

qu'elle a été immédiate. Cette mesure a été prise par le général.

Cette question des cartouches inquiète et agite notre peuple. Il est vraiment lamentable et ridicule que nos troupes, fussent-elles de première ou seconde ligne, soient sans munitions. On ridiculise ainsi nos soldats aux yeux de l'étranger et de leurs propres concitoyens. Ils se sentent dans la situation d'un homme qui ne sert à rien.

Nous n'avons pas négligé non plus de demander à M. Hoffmann comment ces avions, qui n'étaient pas descendus du ciel comme de saintes colombes, ont pu franchir notre frontière sans être aperçus. Le représentant du Conseil fédéral croit que réellement cet avion n'a pas été vu ; le ciel était encore sombre et l'appareil était peut-être, à ce moment-là, à une très grande hauteur. En tout cas, on ne l'a pas aperçu et c'est pourquoi on n'a pas alarmé. Des renseignements privés me confirment ce point. Je ne crois pas qu'on puisse exiger à ce sujet d'autres sanctions si l'on reste sur le terrain de l'objectivité et de l'honnêteté politique.

Cette affaire prendra sans doute une grande ampleur dans un autre parlement, comme le croit M. Grimm. Après le pacte récent, c'est regrettable, mais la lumière ne peut pas être tenue sous le boisseau.

On est allé jusqu'à menacer de mettre l'Ajoie en état de siège. (Cette menace a été proférée par M. le colonel Perrot au préfet de Porrentruy). Je pense qu'une pareille menace ne se réalisera pas. Elle trouvera le gouvernement sur son chemin. Quand on a l'habitude de manier la cravache, cela fausse les idées et déforme les caractères. On tombe dans l'autoritarisme et dans l'arrogance.

Un instant, à la suite de cette menace, la situation a été tendue. M. le préfet Choquard n'est pas homme à se laisser faire.

Nous avons demandé des explications sur les motifs d'une mesure aussi offensante pour les populations, injurieuse pour ce peuple d'Ajoie qui a été à la peine et n'a reculé devant aucun sacrifice.

Il faut cependant faire une différence entre les populations de la frontière et celles de l'intérieur du pays. Peut-on demander au paysan ajoutot la même tranquillité, la même sérénité qu'au montagnard emmenthalois ? Quand on assiste journallement

aux horreurs et aux tueries qui se passent à vos portes, on n'est pas tenu de conserver toujours le calme de celui qui n'a d'autre spectacle que la sereine majesté des Alpes.

Ah ! comment voulez-vous que cette population, si proche d'un spectacle affreux, voyant ses propres frères et parents en péril n'ait pas l'esprit bouleversé ? Si elle a des sympathies pour une nation voisine, c'est qu'elle souffre avec elle.

Est-ce que ce peuple doit pour cela subir un traitement exceptionnel ? Je comprends l'indignation de M. Choquard. Non, on ne mettra pas le Jura en état de siège. Le gouvernement parlera haut, et le Conseil fédéral saura empêcher pareille mesure. Non, l'état de siège ne sera pas mis sur ce sol sacré, que le peuple ajoulot, en bon patriote, saura défendre au prix de sa vie, comme tout autre Suisse (applaudissements).

### **Pourquoi les troupes n'ont pas tiré**

Le bureau de la presse de l'état-major de l'armée a communiqué ce qui suit au sujet des raisons qui ont empêché les troupes cantonnées à Porrentruy de tirer sur les avions :

*« Suivant ordre d'armée du 7 juillet 1915, les munitions de guerre ne devaient être distribuées aux troupes de seconde ligne que pour les tirs à balles, ceci en particulier afin d'éviter les accidents produits par la confusion entre la munition de guerre et les cartouches à blanc délivrées pour les exercices en campagne. »*

*« Le 10 mars 1916, le commandant de la 1<sup>re</sup> division émit une instruction conforme à l'ordre d'armée. Le commandant du régiment qui stationnait dans la région de Porrentruy, lequel n'avait pas à fournir de postes frontières, ordonna que les gardes de polices devaient être montées également sans munitions. En même temps il informait le commandant de la brigade que les hommes ne pourraient pas tirer sur les avions, puisque la munition leur avait été enlevée, puis emmagasinée. Au vu de ce rapport, le commandant de la division assimila le régiment cantonné à Porrentruy aux avant-postes et ordonna que la munition soit distribuée aux hommes. Sur ces entrefaites,*

*le régiment ayant été transféré à l'extrême-frontière, son commandant jugea inutile de transmettre cet ordre aux chef de bataillon.*

*« Quelques jours après, lorsqu'un de ces bataillons fut transféré à Porrentruy, son commandant, qui n'avait pas connaissance des ordres ultérieurs, fit retirer les munitions, de sorte que le 31 mars les hommes étaient sans cartouches. »*

*« Le commandant du régiment a été mis aux arrêts pour 6 jours et privé de son commandement jusqu'à nouvel ordre. »*

L'officier ainsi frappé est le lieutenant-colonel Paul Bonhôte de Neuchâtel. Il a fait ses six jours d'arrêt à la caserne de Colombier.

Le 6 avril a eu lieu une entrevue entre MM. Quartier la Tente, président du gouvernement neuchâtelois, A. Clottu, chef du Département militaire de Neuchâtel et le général Wille, relativement à la mise aux arrêts du colonel Bonhôte. Le général a déclaré que le commandement de l'ancien chef de régiment à Porrentruy sera maintenu au régimentier.

### **Epilogue. Les mesures de protection prises par les autorités militaires.**

Après la ferme attitude des représentants du Jura au Conseil national et au Grand Conseil et des autorités de la ville de Porrentruy auprès du Conseil fédéral et du gouvernement bernois, les autorités militaires supérieures ont enfin pris d'énergiques mesures afin d'assurer d'une manière plus efficace la neutralité helvétique, notamment contre les raids d'aviateurs étrangers qui seraient encore tentés par la suite à survoler l'Ajoie et la ville de Porrentruy. A cet effet. M. le colonel de Loys, commandant de la 2<sup>e</sup> division, a adressé cette lettre au conseil municipal de Porrentruy :

« Quartier général 1er avril 1916.  
Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai pris certaines mesures concernant l'invasion d'avions étrangers; quelques pièces et des mitrailleuses sont placées sur certains points d'une

façon permanente et ont reçu l'ordre d'ouvrir immédiatement le feu sur n'importe quel appareil.

Il n'y aurait donc pas lieu de s'effrayer si le cas échéant, on entendait tirer.

Je crois de mon devoir aussi de vous avertir que le tir contre avions n'est pas exempt de certains dangers, malgré toutes les précautions que l'on peut prendre.

Si des avions étrangers survolaient la ville, il me semblerait imprudent pour la population de sortir dans les rues; la seule chose à faire est, pour ceux qui n'ont pas de missions spéciales les appeler dehors, de rester chez eux et d'attendre la fin des événements.

Les mesures à prescrire aux habitants de la ville ne sont pas de mon ressort, elles regardent le pouvoir civil, je tenais seulement en vous les indiquant à décliner toutes responsabilités.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de mes sentiments très distingués. »

*Le commandant de la 2e Division:  
Loys.*

Le 6 avril, le commandant de la 2e division a eu, à l'Hôtel de ville, une entrevue avec le conseil municipal de Porrentruy et le préfet du district. On s'est concerté sur les mesures à prendre en exécution des avis qu'on vient de lire. Le colonel de Loys a tenu à exprimer à cette occasion tout l'intérêt qu'il portait à la ville de Porrentruy, comme à la population frontière, de manière à effacer toutes traces des malentendus qui avaient causé quelque émotion au cours de ces événements pénibles.

Que Dieu préserve l'Ajoie, le Jura et la Patrie suisse !

M.



## LA FILLE RUSÉE

Frédéric II, roi de Prusse, s'était imaginé qu'il pourrait établir dans ses Etats et y perpétuer une race d'hommes extraordinaires par la taille; aussi ne manquait-il pas l'occasion de marier ses gardes avec les plus grandes femmes qu'il pouvait rencontrer.

Dans un voyage de Potsdam à Berlin, il vit sur la route une fille presque gigantesque, jeune, assez belle et très bien faite: il en fut frappé. Il fit approcher cette fille, et apprit d'elle qu'elle était Saxonne, non mariée; qu'elle était venue pour affaire au marché de Berlin et qu'elle s'en rentrait dans son village en Saxe.

— En ce cas, lui dit Frédéric, tu passes devant la porte de Potsdam et, si je te donne un billet pour le commandant, tu pourras le remettre sans te détourner. Charge-toi d'un billet que je vais

écrire; promets-moi que tu le donneras toi-même au commandant et tu auras un écu pour ta peine.

La fille qui connaissait le caractère du roi, promit tout ce qu'il voulut. Le billet fut écrit, cacheté et remis avec l'écu. Mais la Saxonne soupçonnant le sort qui l'attendait à Potsdam, n'entra point dans cette ville.

Elle trouva devant la porte une pauvre vieille et petite femme à laquelle elle remit le billet avec l'écu, lui recommandant bien de faire la commission sans délai, en l'avertissant que c'était de la part du roi et qu'il s'agissait d'une chose importante et pressée.

Ensuite notre grande et jeune héroïne continua sa route à côté de Potsdam, mais en y mettant comme on peut bien le penser, la plus grande diligence.

La vieille, de son côté, se hâta d'arri-

ver chez le commandant, qui ouvre le billet de son maître et y trouve l'ordre très précis de faire sur le champ épouser la commissionnaire à tel grenadier qui y est nommé.

La pauvre vieille fut très surprise, mais elle se soumit aux ordres de Sa Majesté, tandis qu'il fallût employer l'autorité, les menaces et les promesses les plus flatteuses pour vaincre la répugnance extrême et calmer le désespoir

du soldat. Ce ne fut que le lendemain que le roi sut qu'il avait été joué et que son grenadier était inconsolable de ce malheur.

Il se promit bien, alors, de ne plus faire marier ses gardes d'après ses propres caprices, mais de leur laisser la liberté de faire choix eux-mêmes de la compagne de leur vie, car l'affection et l'amour ne sont pas de commande.

## L'ENCAN

### I. Le chalet enchanté

« Quelle vue ! Le Rhin avec ses montagnes, ses châteaux en ruines et ses villes florissantes était beau, mais ce paysage suisse surpassait tout ce que j'ai vu jusqu'ici. » Ainsi disait une jeune Anglaise à son père. Ce dernier fit arrêter et descendit de voiture avec sa fille. Après avoir désigné au domestique l'endroit où il devait l'attendre, il dit à sa fille : « Suis-moi, mon enfant, je vais te mener à l'endroit d'où nous jouirons de toute la beauté de ce site. »

Ils prirent un sentier qui montait en serpentant sur la hauteur. Lorsqu'ils eurent atteint la place désignée, ils y trouvèrent un banc couvert de mousse qui les invitait à s'asseoir. La jeune fille tira de son petit sac de voyage un album élégamment relié, dans lequel se trouvaient déjà plusieurs vues des plus charmants paysages qu'elle avait esquissées de main de maître, pendant son voyage. Elle le déploya sur ses genoux et se mit à dessiner. Son père, assis à côté d'elle, voyait avec une satisfaction intime, sous le mouvement de son crayon, se former comme par enchantement l'image bien sentie du paysage qui s'étendait à leurs pieds.

— Vois-tu, cher papa, dit-elle, cette rivière qui s'écoule dans le lointain comme un ruban argenté; ce lac avec les voiles qui s'y meuvent, rosées par l'éclat du soleil; ce vallon, ces collines, ces forêts et au fond ces pics neigeux qui semblent soutenir le ciel, tout cela, quelque beau qu'il soit, n'atteint pas, à mon avis, le charme d'un seul point de ce paysage. Vois ce chalet là-bas, sur le penchement de la colline, juste là où s'est arrêtée notre voiture. La vue de cette maisonnette réveille en moi les sentiments que je ressens quand je lis un beau poème ou que j'entends une douce mélodie. Vois-tu ces murs grisâtres tapissés de lierre, cette mousse qui reverdit le chaume du toit qu'elle a presqu'entièrement envahi ? Oh, qu'il doit faire bon vivre dans cette chaumière ! Je ne puis croire qu'elle ait été faite pour les hommes. C'est sans doute la fée de la montagne qui laura posée là pour son usage et lorsque nous nous en approcherons, elle disparaîtra devant nos yeux.

— C'est-à-dire que la fée enlèvera le voile mystérieux qui dans l'éloignement nous a fascinés et nous reconnaîtrons de près que l'objet paré par notre imagination de poétiques couleurs, renferme le dénuement et la désolation dans son in-

térieur. Il en est presque toujours ainsi.

— O mon père, tes paroles m'attristent.

— Pourquoi t'attrister ? répliqua le père. Ne devrions-nous pas plutôt remercier la réalité de ce qu'elle veut bien cacher ses plaies sous des dehors riants ? La fille répondit : Puissent les habitants de cette chaumière être heureux !

— Heureux !... heureux est celui dont les vœux s'accomplissent. Lorsque je t'ai dit : Cette année nous ferons un voyage à travers l'Allemagne, la France, la Suisse, le Tyrol et l'Italie, tu étais heureuse, mon enfant. Les gens dont tu parles éprouveraient peut-être le même bonheur, si quelqu'un leur faisait présent d'une chèvre. Fasse le Ciel qu'ils ne forment que des vœux très bornés sous le rapport du bien-être temporel, sans quoi, cette maisonnette enchantée deviendrait pour eux un séjour d'amères souffrances.

Pendant qu'ils conversaient de la sorte, un campagnard survint. L'Anglais s'enquit auprès de lui des habitants du chalet. Vous pouvez juger par l'état de dégradation de cette chaumière qu'elle abrite des malheureux, répondit le jeune homme. Lorsque le mari, qui faisait le métier de guide, vivait, cela allait encore assez bien ; mais, depuis qu'il est mort, la famille est tombée peu à peu dans la misère. Cependant la veuve, brave et laborieuse, pourvoirait par son travail à l'entretien de ses enfants, si depuis plus d'un an elle n'avait eu à lutter contre les atteintes de la maladie. Du reste elle n'habitera plus longtemps cette chaumière, car son propriétaire lui a donné congé et fera vendre aujourd'hui même ses meubles à l'encan pour recouvrer ce qu'elle lui doit.

Les yeux de la jeune Anglaise se remplirent de larmes.

— Brave homme, lui dit l'Anglais, je vous remercie des renseignements que vous nous avez donnés. Voudriez-vous, maintenant me rendre un autre service ? Ce serait de me procurer des vêtements de paysan pour moi et ma fille. Vous

voulez sans doute assister à l'enchère ? dit-il avec un air de contentement C'est cela ! — Bien.

— O, cher père, que vous êtes bon ! dit la jeune fille en se penchant à son bras, les yeux rayonnants de plaisir.

— Ma maison est là-bas, derrière ces arbres, reprit le paysan ; dans une demi-heure vos deux déguisements seront prêts.

— Nous nous y rendrons, répliqua l'Anglais, et je vous récompenserai de votre complaisance.

## II. Dans la chaumière

La veuve était assise à table émiettant du pain noir dans une jatte de lait, pour son plus jeune enfant. La mère à qui une larme venait de temps en temps sillonner les joues pâles, avait à côté d'elle un morceau de ce même pain qu'elle grignotait par intervalle : c'était son dîner. Une enfant de 2 ans, assise à terre, se régalaît d'un gros navet blanc cru que son frère, âgé de huit ans, lui avait apporté. Lui-même mangeait un autre navet formant tout son repas.

La mère ne mangea que la moitié de son morceau de pain, et distribua le reste entre ses enfants, en leur disant : Rassasiez-vous encore aujourd'hui, mes pauvres chéris, car Dieu sait si vous le pourrez dans quelques jours d'ici. Puis elle couvrit son visage de son tablier pour pleurer à son aise.

« *Vertrau auf Gott* » (Mets ta confiance en Dieu !) Ces paroles furent prononcées dans sa cage par un sansonnet, que le père avait dressé et auquel il avait appris à dire plusieurs phrases. Le paysan, de qui la veuve était débitrice, avait souvent déjà voulu le lui acheter, mais elle n'avait pas pu se décider à le lui vendre, principalement parce que son fils aîné lui était trop attaché.

— Vois-tu mère, le sansonnet te le dit souvent quand tu pleures. Tu devrais lui obéir, car il est aussi sensé. Dieu me pardonne ! que notre curé qui est aujourd'hui venu nous voir à l'école. Il nous a dit, comme l'oiseau, que nous devons toujours avoir confiance en Dieu ; car Il

nourrit les petits oiseaux et habille les lys; il a soin de l'homme et l'assiste, et plus sa misère est grande, plus il est prompt à le secourir.

La mère ne répondit rien aux paroles de son fils. Elle aussi avait confiance en Dieu, mais il y avait des moments où, le calice devenant pour elle trop amer, elle ne pouvait se résoudre à le vider.

Peu à peu des hommes et des femmes des environs se rassemblèrent devant la chaumiére. La plupart étaient de pauvres gens qui voulaient prendre part à l'enchère. Ils n'étaient pas indifférents au malheur de la veuve, mais puisque la vente devait avoir lieu, ils espéraient acquérir à bas prix un objet quelconque à leur convenance.

Enfin arriva le préposé avec l'huissier créier, et à leur suite le paysan créancier qui avait requis la vente. Ils s'assirent autour de la table. S'adressant à la veuve, le préposé dit : Etes-vous prête à payer ? Sur sa réponse négative, il essaia d'engager le créancier à lui accorder du répit. Mais le paysan répondit avec aigreur qu'on lui demandait une chose injuste, et que plus il accorderait de délai, moins il aurait de chance d'être payé.

« *Spitzbub, Spitzbub* » (coquin, coquin) cria le sansonnet. L'huissier et le préposé se regardèrent avec étonnement; le paysan devint rouge de colère.

— Va, pensa-t-il en lui-même, je te tordrai bientôt le cou.

— Faites entrer les enchérisseurs, dit alors le préposé.

Lorsque le sansonnet vit entrer tant de monde, il cria : *Lustig, Lustig* (vive la joie.)

Tous les regards se tournèrent vers lui, et plus d'un délibéra en lui-même à quel prix il le pousserait s'il venait à être mis en vente.

Le petit garçon se plaça contre le mur au-dessous de la cage, se disant : Personne n'aura cet oiseau que mon père m'a donné.

L'enchère commença. La voie glapisante de l'huissier criant son éternel refrain : une fois, deux fois, trois fois, pé-

nétrait la veuve de douleur et chaque fois qu'une nouvelle pièce de son pauvre avoir passait en d'autres mains, son cœur saignait. Elle s'était retirée pâle et tremblante dans un coin, n'entendant plus les cris du sansonnet qui s'égosillait à répéter « *Vive la joie* ».

On remarquait bien parmi les enchérisseurs maint visage compatissant; mais chacun pensait : à quoi bon s'apitoyer ? Si tu n'achètes pas, un autre achètera.

Les meilleurs meubles de ce pauvre ménage étant déjà vendus et enlevés, tout le monde espérait que le créancier se tiendrait enfin pour satisfait. Mais on se trompait. Il indiqua du doigt la cage du sansonnet en disant : Il y a là encore quelque chose.

— Apporte la cage, mon enfant, dit le préposé.

— Le sansonnet est à moi, répliqua le garçon, en élevant sa voix.

— L'as-tu pris toi-même, ou l'as-tu acheté ?

— Mon père m'en a fait cadeau, répondit le petit, et dans ses yeux se peignaient la douleur et la colère.

Le préposé dit tout bas au paysan : Il me semble que vous devriez lui laisser l'oiseau.

— Le lui laisser ! De quoi vous mêlez-vous ? Puis, se levant, il alla saisir la cage par l'anneau. Mais le garçon, la tenant des deux mains par la base, ne voulut pas la lâcher; il jeta les hauts cris et fondant en larmes, il ne cessait de dire : C'est mon sansonnet, mon père me l'a donné. Les assistants commençaient à murmurer contre le paysan, mais la mère ordonna à son fils, avec une douloreuse résignation, de lâcher la cage.

Pendant cette scène, le sansonnet, effarouché par ces tiraillements, débitait pêle-mêle tout son répertoire : *Coquin ! Vive la joie ! Confiance en Dieu !*

En ce moment, une jolie jeune paysanne se baissa vers le petit garçon et lui dit quelques mots à l'oreille. Celui-ci se tut à l'instant et lâcha la cage.

Voilà donc enfin le sansonnet exposé sur la table à la criée. Le poursuivant en offrit 6 sous. — Un franc ! cria le

garçon. Le paysan ne surenchérit pas, car, pensa-t-il, ce moutard, 1 franc!.... où diable le prendra-t-il ? Laissons adjuger, le sansonnet ne m'échappera pas, et il ne criera plus *coquin*; mon matou, qui aime autant les oiseaux que les souris, en fera prompte justice.

— Adjugé, crio enfin l'huissier.

— Ce n'est pas tout d'enchérir, petit, dit le préposé au jeune garçon, il faut aussi payer. Là-dessus celui-ci s'avança, les lèvres frémissantes de plaisir, jeta une pièce d'un franc sur la table, et s'empara de la cage qu'il porta triomphalement à sa mère.

*Confiance en Dieu !* crio le sansonnet.

La veuve, voyant la joie de son fils, oublia un instant son chagrin, mais le créancier, rouge de dépit, vit dans un coin un escabeau de bois de sapin, qu'il fit apporter pour être mis à l'enchère.

Un des assistants en offrit trois sous.

— Un franc ! crio une voix féminine d'un autre côté. C'était celle de la jolie jeune paysanne qui avait glissé la pièce d'un franc dans la main du petit garçon.

L'huissier avait à peine dit : une fois, qu'une voix d'homme près de la porte offrit cinq francs. Dix francs ! répartit à l'instant la jeune fille. Bref, les surenchères se succédèrent alternativement jusqu'à la somme de cent francs offert par la jeune fille.

*Confiance en Dieu !* répéta le sansonnet.

La mère, devenue plus pâle encore par le saisissement joyeux qu'elle éprouvait, se leva soudain, tremblante de crainte et d'espérance.

— Avant de continuer l'enchère, dit le préposé, il est de mon devoir de m'enquérir si les enchérisseurs qui poussent si haut un tel meuble sont en mesure de réaliser comptant leurs offres.

Là-dessus un homme s'approcha de la table. D'après ses habits, c'était un paysan, mais nullement d'après ses mains et son linge. Il tira de sa poche un porte-feuille brodé, et, sans dire un mot, l'ouvrit et laissa le préposé y jeter un coup d'œil. Celui-ci s'inclina et se déclara satisfait. La jeune paysanne aussi s'étant

avancée, ouvrit une élégante bourse remplie de pièces d'or.

— Au nom de Dieu donc, dit alors le préposé, qui semblait lui-même attendri, que l'enchère continue ! Puis, ôtant son bonnet de soie noire, il invita l'huissier à poursuivre son office. Quoique celui-ci n'eût jamais hésité depuis vingt ans en récitant son refrain connu, il balbutia dans ce moment, plusieurs fois avant d'avoir repris son assurance. Quelques surenchères s'en suivirent encore jusqu'à ce que l'escabeau fut adjugé à la jeune fille pour 500 francs, qu'elle s'empressa de compter sur la table.

L'étranger parla au préposé qui aussitôt paya au poursuivant ce qui lui était dû et l'engagea, lui et les autres gens du village, à évacuer la chaumière.

Alors la pauvre veuve et ses enfants s'approchèrent de la jeune Anglaise et se jetèrent à ses pieds. — Vous êtes un ange du bon Dieu, venu ici pour nous sauver d'une ruine complète, dit la mère. L'Anglaise la releva tendrement, embrassa les enfants et versa des larmes d'attendrissement.

Puis son père, s'adressant au préposé lui dit : Vous êtes un brave homme; j'ai vu combien vous souffriez d'avoir à remplir votre office envers cette malheureuse femme. Promettez-moi de prendre ses intérêts en mains. Voici mon adresse, quelque part que je sois, adressez-vous à moi et je ratifierai ce que vous aurez fait pour elle. Le préposé le lui promit en lui donnant une poignée de main. Puis il remit à la veuve 480 francs de *boni* qui restaient de la vente, le paiement de la dette et les frais prélevés. Là-dessus, l'Anglais et sa fille, après avoir tendu la main à tous, allèrent gagner leur voiture pour continuer leur voyage.

Aujourd'hui le chalet enchanté ne tombe plus en ruines; entièrement réparé, il s'est embelli sur le devant d'un jardinet, sur le derrière d'un grange et d'une étable où mugissent deux vaches. La veuve avec ses trois enfants l'habite, non plus comme locataire, mais comme propriétaire et chaque jour elle ne manque pas de prier pour ses bienfaiteurs.

L'aîné de ses fils, le propriétaire du san-  
sonnet que vous savez, se prépare à suc-  
céder à son père comme guide des touris-  
tes, métier assez lucratif.

La morale qui découle de ce récit est :  
que l'on doit toujours avoir confiance en  
Dieu, même dans les situations les plus  
désespérées.

X.

## Judicieuse punition

Dans un village de la Montagne, par une nuit froide et neigeuse, un aubergiste, nommé Michel, venait de sortir de la chambre de débit dans l'intention de fermer les volets lorsqu'il aperçut le seul client qui se trouvait encore chez lui, s'approcher de la planche où était déposé le beurre, en prendre une livre et le cacher dans sa casquette.

— Reste encore un instant Jacques, lui dit Michel en rentrant, tandis qu'il secouait la neige de ses souliers, par le froid qu'il fait, un verre d'eau-de-vie ne te fera pas de mal.

Mais cela ne faisait pas le compte du voleur, il aurait préféré s'en aller au plus vite, et déjà il avait la main sur la serrure lorsqu'il songea qu'un refus pourrait exciter des soupçons. L'aubergiste le força de s'asseoir tout près du poêle dans une position telle qu'il se trouvait de tous côtés barricadé par les tables et les chaises, puis il prit la seule place qui aurait pu lui donner une issue.

— Nous allons faire un bon feu, Jacques, dit-il en bourrant le fourneau de bûches de bois, chauffe-toi bien, mon garçon, je ne voudrais pas que tu te refroidisses.

Le voleur, sentant déjà le beurre se tasser sur ses cheveux, se lève brusquement, disant qu'il était obligé de rentrer.

— Pas avant d'avoir vidé quelques verres de cette vieille eau-de-cerises, lui répondit Michel, en lui faisant reprendre sa place de force.

— Mais il fait ici une chaleur d'enfer, répliqua Jacques en faisant un mouvement pour se lever, mouvement qui fut

aussitôt empêché par le solide poignet de l'hôte.

— Qu'as-tu donc à presser, voisin ?

— J'ai encore le fourrage à donner à mes vaches, du bois à fendre, et puis ma femme se plaignait lorsque je l'ai quittée, je crains qu'elle ne soit malade.

— Bah ! je l'ai rencontrée ce soir, elle m'a dit qu'elle se portait à merveille, et tes vaches ne mourront pas de faim pour ce petit retard. Vraiment, je ne te comprends pas ce soir. Jamais je ne t'ai vu refuser un verre d'eau-de-vie et être si exact. Tu fais une mine si drôle, on dirait que tu as peur, ajouta le fin compère, en jetant sur le voleur un air de méfiance, tandis qu'il lui versait une telle quantité de la liqueur spiritueuse que ses cheveux s'en seraient dressés sur la tête, n'était la singulière pommade qui les aplatisseait.

— Voici du pain, Jacques, tu peux y mettre toi-même du beurre, il est tout frais. J'en ai là quelques kilos.... Dans quoi le fais-tu fondre d'ordinaire ? demanda le mystificateur, de l'air le plus innocent du monde.

Jacques commençait à sentir la mèche, mais la perplexité de sa position lui clouait la bouche. Goutte par goutte la matière traîtresse commençait à lui couler de dessous la casquette le long du visage, et déjà son mouchoir en était tout imbibé.

— Il fait un froid glacial, cette nuit, observa encore le malicieux cabaretier, et tu paraissis avoir si chaud ! Pourquoi n'otes-tu pas ta casquette ?..... Viens, que je l'accroche à ce clou.

— Non, non ! s'écria enfin le pauvre diable, revenu subitement à la parole et retenant sa casquette des deux mains. Laissez-moi partir, il faut que je m'en aille, je ne me sens pas à mon aise.

Cette pression de l'objet recéleur amena une cataracte de beurre fondu qui ruissela le long de la figure du voleur, s'engouffra dans ses vêtements et alla se précipiter jusque dans ses bottes; il na-

geait littéralement dans le graisseux liquide.

— Ma foi, si tu veux partir à toute force, je ne te retiens plus. Bonne nuit, Jacques, dors bien, dit Michel en lui ouvrant la porte et lorsqu'il fut dehors, il ajouta : La farce que je t'ai jouée vaut bien un verre d'eau-de-vie et le beurre que tu m'as volé; nous sommes quittes, voisin !

## † Lord Kitchener

**L**ORD Kitchener, comte de Khartoum, ministre de la guerre en Angleterre, est mort le 5 juin de la façon la plus tragique en se rendant en Russie. Il était né en 1850, à Tralee, dans le comté de Kerry, en Irlande, mais d'une famille anglaise. A vingt-quatre ans, il quittait l'Angleterre pour la Palestine, où pendant quatre ans il surveilla des travaux d'exploration. Il avait pris part, du côté français, à la campagne de 1870 et on le retrouve à Chypre de 1878 à 1882, faisant des levées topographiques, dressant des cartes. Il occupa, pendant quelque temps, le poste de consul militaire à Erzroum.

Au moment où sir Evelyn Wood fut envoyé en Egypte pour y réorganiser l'armée, la connaissance des langues orientales permit à Kitchener d'obtenir le grade de commandant dans la cavalerie égyptienne. Il se montre immédiatement un chef et un organisateur remarquable. Il prit part à l'expédition du Nil, fut nommé gouverneur de Souakim, fut blessé par des rebelles à Handoub et rentra en Angleterre se reposer. Il était à peine remis de ses blessures qu'il prit le commandement d'une brigade de l'armée égyptienne pour la campagne du Soudan, de 1888-1889.

En 1892, il remplaça sir Francis Grenfell comme sirdar de l'armée d'Egypte. Il avait 42 ans. Il commanda l'expédition de Dongola en 1896 et l'expédition du Haut-

Nil en 1897-1898, celle qui devait assurer sa gloire par la victoire d'Omdurmann et la prise de Khartoum, le faire pair d'Angleterre avec le titre de lord Kitchener of Khartoum, lui donner la grand'croix de l'ordre du Bain, lui valoir des remerciements de l'unanimité du Parlement et une dotation nationale de 1,250,000 francs.

Pendant la guerre sud-africaine, il fut d'abord chef d'état-major de lord Roberts, puis lui-même commandant en chef. Il signa avec lord Milner la paix de Vereeniging.

En 1902, il fut nommé commandant en chef de l'armée des Indes. Il la réorganisa, non sans rencontrer une vive opposition à son plan de réforme, mais sa devise était : « Unité de commandement, guerre à la confusion, au désordre, au manque de plan d'ensemble. »

En 1909, il fut promu maréchal. Il avait cinquante-neuf ans. On lui conféra le commandement en chef des forces anglaises dans la Méditerranée. Avant d'occuper ce poste, d'une importance considérable, en raison de l'évolution de la politique impériale anglaise à la suite de l'Entente cordiale, lord Kitchener représenta le roi et l'armée anglaise aux grandes manœuvres japonaises en novembre 1909, puis visita l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin d'aider de ses conseils les gouvernements coloniaux qui projetaient une réorganisation de leurs armées. Enfin, en 1912, il remplaça sir Eldon Gorst comme

consul général et ministre d'Angleterre en Egypte, un poste où son énergie était nécessaire pour mettre fin à l'agitation des louches et venimeux successeurs de l'idéaliste Moustapha Kamel pacha.

Telle était la carrière, longue, pleine et mouvementée de lord Kitchener, lorsque éclata la guerre actuelle.

L'Angleterre ayant décidé d'y participer, tout le pays se tourna vers Kitchener, qui était alors revenu d'Egypte en Angleterre en lui disant : « Le sort des armes britanniques est entre vos mains. » Il ne pouvait être confié à des mains plus sûres. Lord Kitchener fut nommé ministre de la guerre.

Mais l'armée anglaise était minuscule pour la tâche à accomplir ; il la créa. Il fut le metteur en œuvre de la gigantesque organisation qui jeta sur le continent des centaines de mille Anglais et qui en prépare des millions d'autres pour les efforts futurs.

Cet homme était d'une puissance de volonté extraordinaire. Son caractère était comme celui de beaucoup d'hommes d'action : volontairement taciturne. Son regard d'un bleu d'acier, était, dit-on, déconcertant. Il regardait les gens droit dans les yeux. Il n'admettait pas qu'on différât ni qu'on tergiversât. Ce qui était possible, devait être fait, et immédiatement.

La rudesse de Kitchener était légendaire chez les Anglais eux-mêmes. Après sa victoire sur Osman Digma, acclamé par ses troupes sur le champ de bataille, le vainqueur, pour la seule fois peut-être de sa vie, laissa paraître son émotion.

« Il fut presque un être humain pendant près d'un quart d'heure », avait dit un de ses officiers d'ordonnance.

Lord Kitchener était de la race des surhommes dans le pays même où les qualités humaines de force physique et d'énergie de

tempérament sont portées à leur maximum. Toute la race anglo-saxonne vivait en ce magnifique soldat que l'Angleterre pleure aujourd'hui. Sa mort est un deuil immense pour l'Angleterre et pour ses alliés.

Lord Kitchener est mort laissant à ses hommes la consigne que Wellington, le jour de Waterloo, donnait à un de ses officiers : « Milord, quels sont vos ordres ? — Tenir. »

### Mort tragique.

Invité par le gouvernement russe, lord Kitchener se rendait à Arkhangel accompagné par les principaux officiers de sa suite. Selon les instructions du gouvernement britannique, lord Kitchener devait profiter de ce voyage pour discuter avec le gouvernement de Pétrougrade d'importantes questions militaires et financières. Il était parti le 2 juin de Londres et s'était rendu dans le nord de l'Ecosse, où il avait eu l'occasion de s'entretenir avec l'amiral Jellicoe, qui revenait de la bataille du Jutland. Il s'était ensuite embarqué sur le croiseur *Hampshire*.

re, qui jaugeait 11,000 tonnes et portait 856 hommes d'équipage.

Le 5 juin, à 8 heures du soir, comme le croiseur se trouvait presque à mi-chemin entre les îles Orcades et la côte norvégienne, il fut coulé on ne sait si c'est par une mine flottante ou par une torpille lancée par un sous-marin allemand qui se trouvait à l'affût.

La mer était agitée, le ciel couvert, le vent très fort ; tout de suite après le torpillage, le *Hampshire* lança le signal radio-télégraphique et immédiatement des patrouilles de torpilleurs accoururent et firent des recherches pendant toute la nuit sans réussir à rien trouver d'autre qu'une embarcation renversée, quelques cadavres et quel-



† Lord Kitchener of Karthoum

ques survivants montés sur des radeaux. Le *Hampshire* aura coulé en quelques minutes, car la torpille aura fait exploser aussi les magasins de poudre, ainsi qu'il arrive souvent dans des cas semblables.

Toutes les puissances alliées ont adressé, à l'occasion de la mort de lord Kitchener, des télégrammes et lettres de condoléances au gouvernement anglais, s'associant au deuil de l'Angleterre et de l'empire britannique en appréciant les éminentes qualités de lord Kitchener et en exprimant leurs profondes sympathies.

### Le deuil en Angleterre

Le roi a ordonné un deuil d'une semaine pour tous les officiers. Il a adressé aux troupes un message, dans lequel il dit :

« C'est avec un profond regret que j'ai appris la nouvelle du désastre dans lequel le ministre de la guerre a perdu la vie, alors qu'il accomplissait une mission spéciale auprès du czar. Pendant 45 ans, lord Kitchener a rendu des services distingués à l'Etat. C'est surtout grâce à son génie administratif et à son énergie indomptable que le pays a su créer et mettre en campagne les armées qui aujourd'hui maintiennent les glorieuses traditions de notre empire. Lord Kitchener sera pleuré par l'armée comme un grand soldat. Dans des conditions et des difficultés sans exemple, il a rendu de suprêmes et signalés services à l'armée et à l'Etat. » Un service commémoratif en l'honneur de lord Kitchener a été célébré à St-Paul à Londres.

## Les armoiries de l'Ajoie

par l'abbé A. Daucourt, archiviste à Delémont

**L**es armoiries de l'Ajoie sont : d'argent à la fasce d'azur chargée d'un serpent ailé d'or bécqué de sable tenant une crosse d'évêque d'or. Ce serpent ou dragon séquanais est appelé dans le langage populaire de l'Ajoie : la *vouivre* ce qui rappelle le nom héréditaire du serpent : la *guivre*.

Il existe peu d'anciens documents représentant ces armoiries. Nous les reproduisons ici d'après un armorial manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle des archives de Delémont (fig. 28).

Dans son histoire de Porrentruy, Quiquerz nous apprend que lors de la réception solennelle des députés des cantons suisses en octobre 1695, la bannière de l'Ajoie portait d'un côté les armoiries de l'évêque écartelées avec celle de l'évêché et de l'autre la guivre ou serpent mythique de l'ancien Elsgau. Dans un autre ouvrage, Quiquerz dit que « la bannière de l'Ajoie était blanche avec le serpent mythique ou la guivre de l'ancien canton de l'Elsgau ».

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

des artistes ignorants changèrent les émaux et firent une fasce d'argent sur fond de gueules. Ont-ils voulu peut-être combiner les armes de d'Ajoie avec les couleurs de l'évêché ? C'est sous cette forme qu'elles figurent sur un ancien petit fanion déposé au Musée de Porrentruy<sup>1)</sup> (fig. 29) ainsi que sur le calendrier de l'évêché de Bâle (fig. 31).

La *vouivre* de l'Ajoie figure aussi comme décoratif sur les fenêtres du bâtiment appelé la Résidence, au château de Porrentruy (fig. 32).

1) Nous reproduisons ici le revers de ce fanion qui porte les armoiries de la principauté, écartelée avec celles de l'évêque de Wangen (1775-1782) (fig. 30). Nous tenons à remercier vivement ici M. Hoffmann, professeur de dessin à Porrentruy, qui a bien voulu exécuter pour nous les dessins de ces deux armoiries, ainsi que ceux de la fig. 32.



Fig. 28

Armoiries de l'Ajoie  
d'après un armorial du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'Ajoie est une ancienne possession de l'évêché princier de Bâle et forme actuellement la majeure partie du district de Por-

vents de Moutier-Grandval et de St-Ursanne avaient de vastes possessions en Ajoie, qui passèrent au domaine des évêques de Bâle,



Fig. 29

Armoiries de l'Ajoie, revers du fanion du Musée de Porrentruy.

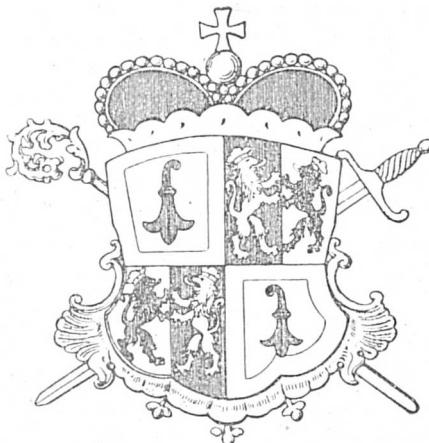


Fig. 30

Armoiries de l'évêque de Bâle. Avers du fanion du Musée de Porrentruy.

rentruy. L'Ajoie *Alsgaugia* en 610, *Ajoya* en 1236, Elsgau en allemand, faisait autrefois partie du comté des Varasques en Sénquanie. L'ancienne Ajoie comprenait le bassin de l'Allaine de sa source à son confluent

par suite de la donation que fit du monastère de Moutier, à l'évêque de Bâle, le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, en 999. D'autre part les comtes de Montbéliard et de Ferrette possédaient de grands biens en Ajoie.



Fig. 31

Armoiries de l'Ajoie. Calendrier de l'Evêché de Bâle, 1779.

dans le Doubs. Plus tard, l'étendue de l'Ajoie fut restreinte aux environs de Porrentruy et en particulier à la contrée soumise à l'autorité du prince-évêque de Bâle. L'Ajoie actuelle renferme le district de Porrentruy ; on y a ajouté la Baroche et une partie de l'ancienne prévôté de St-Ursanne. Les cou-

Ce mélange de biens fit naître de fréquents conflits d'autorité. L'évêque conclut avec ces comtes un accord pour régler leurs droits respectifs. En 1270 un nouvel arrangement eut lieu. Il fut stipulé que le comte de Montbéliard reconnaissait que tous ces biens appartenaient à l'évêque et qu'il les avait reçus de lui en fief non héréditaire. En même temps, en 1281, Thiébaud, comte de Ferrette, après diverses contestations, renonça en faveur de l'église de Bâle à tous les droits sur Porrentruy, sur l'Ajoie et sur l'avocacie de Bure, en y comprenant même ce que le comte de Montbéliard Thierry, y possédait encore, ou y avait possédé, mayonnant 180 marcs d'argent. Dès ce moment les comtes de Ferrette n'eurent plus aucune autorité en Ajoie. L'évêque inféoda la comitie à Thierry, comte de Montbéliard, pour sa vie durant. A la mort de Thierry, son suc-

cesseur Renaud de Bourgogne, prétendit disposer de l'Ajoie comme faisant partie de son héritage. Il se mit en possession de Porrentruy et de l'Ajoie qu'il inféoda, en 1282, à Thiébaud IV, comte de Neuchâtel en Bourgogne. C'était blesser les droits de l'évêque qui appela à son secours l'empereur Rodolphe de Habsbourg. L'empereur vint faire le siège de Porrentruy avec 20.000 hommes, força le comte de Montbéliard à conclure un traité, en 1288, qui mit fin à ses audacieuses agressions. Dès lors Porrentruy et l'Ajoie furent paisiblement et sans conteste du domaine des évêques de Bâle jusqu'en 1793.

Il existait encore en Ajoie quelques petites seigneuries qui finirent par être englobées dans la principauté des évêques de Bâle. Ainsi la seigneurie de Roche d'Or comprenant le château et le village de ce nom et les villages de Grandfontaine, Réclère, Damvant et Fahy, appartenait aux comtes de Neuchâtel en Bourgogne. Cette seigneurie fut conquise aux temps des guerres de Bourgogne en 1474. La seigneurie de Rocourt fut rachetée en 1573 par l'évêque Melchior de Liechtenfels. Les comtes de Neuchâtel-Valangin étaient seigneurs de Miécourt et de Beurnevésin. En 1625, l'évêque de Bâle échangea avec le comte de Neuchâtel ses possessions de Lignières contre celles que le comte détenait en Ajoie.

Dès ce moment toute l'Ajoie fut du domaine des évêques de Bâle jusqu'en 1793.

L'Ajoie fut ensuite divisée en 5 mairies ou juridictions qui toutes eurent leurs bannières et leurs armoiries. Ce sont les juridic-



#### Armoiries du Jura,

d'après un ancien modèle en bois du Musée jurassien, à Delémont, publié par M. l'abbé A. Daucourt, archiviste.

tions de Chevenez, Courtedoux, Alle, Bure et Cœuve. C'est sous la bannière de la juridiction que marchaient les hommes des villages. Porrentruy avait sa bannière spéciale. Toutes ces bannières se plaçaient à la suite de celle de l'Ajoie.

**Au mérite  
sa couronne !**

Ce vieux proverbe s'applique bien justement aux pilules suisses du pharmacien Richard Brandt.

Richard Brandt, car presque tous les professeurs de médecine leur ont rendu un brillant témoignage, ayant bien constaté qu'elles sont le remède sûr et agréable des embarras gastriques, des congestions, de la constipation et des hémorroïdes. Quand de tels hommes se sont prononcés, toute autre recommandation devient superflue. La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond rouge et le nom « Rchd. Brandt » dans les pharmacies au prix de fr. 1.25.

## Les pères de familles

qui remarquent que leurs forces corporelles et intellectuelles diminuent devraient fortifier leur système nerveux, afin de rendre à l'organisme toute la résistance nécessaire.

Comme fortifiant, nous pouvons recommander chaudement à tous le *Nervosan*, ce remède dont l'excellence est reconnue depuis des années. Le *Nervosan* est agréable à prendre et il ramène les forces perdues et rend vif et dispos. Voir article détaillé sur le *Nervosan*, aux annonces.

# † M. Gaspard Decurtins

M. Gaspard Decurtins, le sociologue graphie du juge Nicolas Maissen, géant suisse bien connu, est mort le 1er juin, de volonté et de force morale, une des fî à la suite d'une congestion qui l'avait gures les plus marquantes de l'époque en partie paralysé, dans la nuit du 29 de la Renaissance dans les Grisons. au 30 mai, à Truns (Grisons), son lieu

A 22 ans, en 1877, à la grande Landschaftsgemeinde de Dissentis, après un célèbre discours qui sauva de la ruine l'abbaye séculaire de Dissentis, où il avait reçu sa première instruction, Gaspard Decurtins est nommé président de son district et quelques mois plus tard député au Grand Conseil.

M. Gaspard Decurtins était né en 1855. Sa mère, Catherine de Latour de Brigels, appartenait à la noblesse campagnarde du bon vieux temps. De stature haute et fière, d'une grande distinction de caractère, cette femme étonnait par sa culture extraordinaire, charmait par sa bonté de cœur et, par ses réparties toujours justes et fines, répandait la joie et la gaîté. A une piété d'enfant, Madame Decurtins, fidèle à la tradition de sa famille, joignit jusqu'à son âge fort avancé, un sens très éveillé pour la haute politique soit fédérale, soit étrangère. Les discussions politiques étaient sa récréation préférée. Elle y faisait valoir le souvenir de ses immenses lectures dans le domaine de l'histoire moderne et de la presse qu'elle suivait en plusieurs langues. Rien d'étonnant que le jeune Gaspard ait hérité de sa mère une merveilleuse prédisposition pour les questions nationales et sociales.

Pendant ses années d'études, le jeune Decurtins connut les angoisses de la crise de la foi. Au prix de grandes luttes intérieures, il assit ses convictions catholiques sur le roc d'une croyance raisonnée, et c'est sans aucun doute aux souffrances de sa jeunesse qu'il faut attribuer l'ardeur qu'il mit plus tard à défendre notre foi religieuse et à en faire ressortir les merveilleuses ressources de vie.

Après de brillantes études aux Universités de Strasbourg, de Munich et de Heidelberg, il revint au pays avec le titre de Docteur en philosophie. Il avait choisi comme thèse de doctorat la bio-

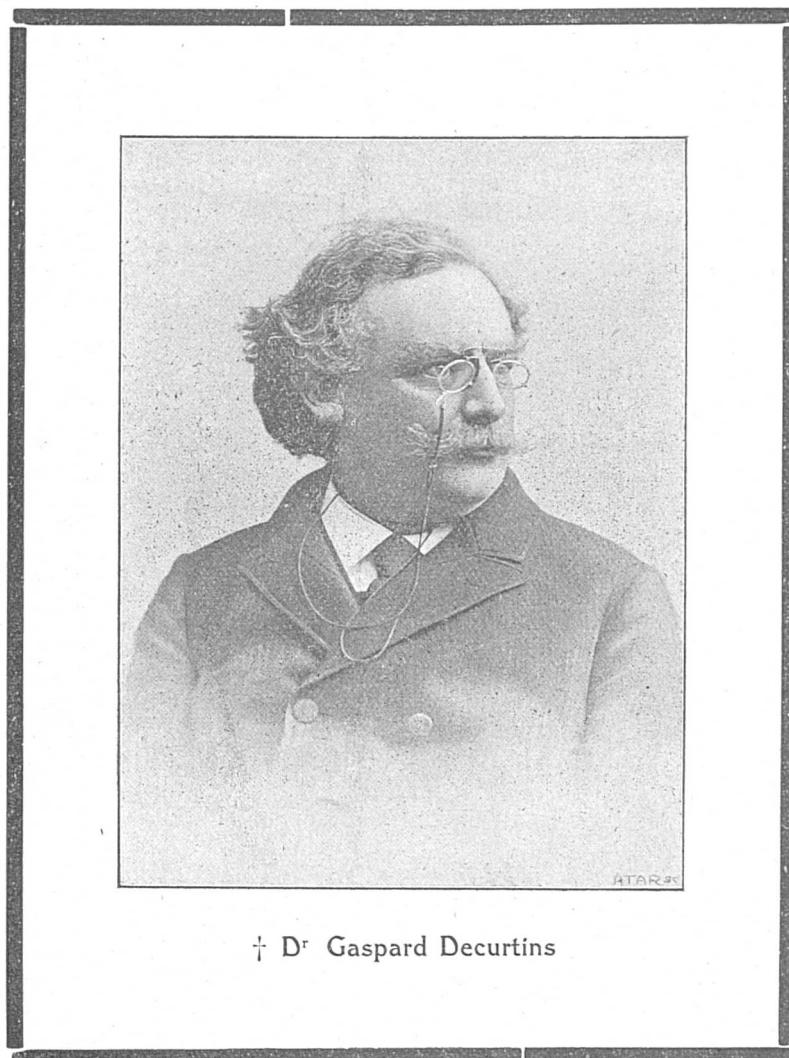
A 26 ans, ses concitoyens l'envoyent siéger au Conseil national. Il ne tarde pas à s'y distinguer par plusieurs initiatives sur le terrain social. En 1885, il demande l'extension de la loi sur la responsabilité civile des patrons; en 1886 et 1887, avec Henri Scherrer, il contribue puissamment à la fondation de ces deux organisations uniques en leur genre : le Secrétariat ouvrier suisse et la Fédération ouvrière suisse qui devait former dans son esprit une sorte de parlement professionnel. En 1888, avec la collaboration de M. Favon, il lance l'idée d'une législation internationale pour la protection des travailleurs.

Longtemps il crut à un groupement possible de toute la classe ouvrière, en se basant uniquement sur la communauté des intérêts professionnels.

Cette persuasion explique ses efforts en vue de la création de la Fédération ouvrière suisse, en 1887, son travail intense dans les congrès, soit en faveur du droit d'asile (Winterthour 1896), soit au grand Congrès de Zurich du 23 au 27 août 1897 en faveur d'un programme international de protection de la classe ouvrière.

Pendant toute cette période, dont nous ne saurions assez apprécier les résultats, il ne sacrifia du reste jamais rien de ses principes catholiques.

Dans le Jura on se rappelle encore avec fierté le magnifique discours qu'il prononça à Porrentruy, quand tout un groupe de députés de la droite aux Chambres fédérales, nous fit l'honneur n'y a que quelques mois, le vingt-cinquième anniversaire. C'est alors que le Souverain Pontife lui adressa cette Lettre de félicitations que toute la presse a reproduite, comme un hommage aussi



† Dr Gaspard Decurtins

de venir assister, en 1894, à la très belle assemblée populaire de la « Végnatte ».

Le célèbre orateur fit aussi une apparition sensationnelle au congrès ouvrier de Bienne en 1893, quand, aux applaudissements de l'assemblée, il fit acclamer l'Encyclique *Rerum novarum* dont le monde catholique vient de célébrer, il

flatteur que mérité !

Plus tard, les événements l'amenèrent à cette constatation que la différence des croyances, dominant les intérêts professionnels, rendait de plus en plus difficile la collaboration entre les différents groupes de la classe ouvrière.

Il employa alors toute son activité en

faveur des organisations ouvrières catholiques. Déjà avant 1887 du reste, il s'était occupé avec ardeur de l'organisation des ouvriers catholiques suisses. Il contribua puissamment à la fondation, en 1888 à Baden, de la Fédération des Sociétés catholiques d'hommes et d'ouvriers, et fut son guide jusqu'en 1902, époque où le mouvement, créé en 1899, absorba les ouvriers de l'ancienne Fédération.

Il avait conçu en 1890 un projet de législation internationale dont le Pape Léon XIII le félicita par la voix du cardinal secrétaire d'Etat. Peu après, l'idée de réunir à Berne un congrès international se fit jour en Suisse et ailleurs, et Decurtins semblait tout désigné pour prendre la tête de cette entreprise, quand Guillaume II s'en fit le bruyant champion, mais s'arrangea pour que Berlin fût choisi comme lieu de rendez-vous des congressistes.

Son activité sociale ne s'exerça pas seulement sur le terrain de la question ouvrière. Il porta un grand intérêt à la classe des paysans. Il intervint en leur faveur soit dans son canton, soit aux Chambres et eut une part importante dans la fondation de l'Union Suisse des paysans et du Secrétariat agricole que dirige le Dr Laur.

Cette immense activité sur le terrain pratique, M. Gaspard Decurtins la prépara et l'étaya par un labeur non moins considérable dans le domaine des idées.

Dès le collège, il avait étudié les écrits de Mgr Ketteler. On sait la part qu'il prit aux travaux de l'*Union de Fribourg*. Merveilleux orateur, il fut en même temps un des champions de la presse catholique, qu'il soutint puissamment soit comme rédacteur, soit comme collaborateur, sur le triple terrain littéraire, social et apologétique.

Le canton de Fribourg et la Suisse catholique lui doivent, en collaboration avec M. Georges Python, la fondation et l'organisation de l'Université catholique de Fribourg.

Il fut également la sentinelle prévoyante qui, plusieurs années avant l'encyclique de Pie X, dénonça les erreurs du modernisme.

M. Decurtins laisse plusieurs ouvrages d'histoire très appréciés; il était également un amateur autorisé du « romanche » qu'il a défendu avec talent contre les infiltrations germaniques.

Avec tous les catholiques suisses nous nous inclinons devant cette tombe qui renferme la dépouille d'un grand travailleur, d'un grand patriote et d'un grand chrétien !

La mort de M. Decurtins sera pour la génération nouvelle une stimulant dans l'accomplissement et le parachèvement de son œuvre. Elle est presque un sujet de joie pour ses amis, car Dieu, sûrement, lui aura donné là-haut la meilleure place et la palme de ses élus.

R. I. P.

## Le tour des amandes

Vous prenez trois amandes proprement mondées, si vous avez le palais délicat; puis, les ayant placées à quelque distance l'une de l'autre, vous empruntez leur chapeau à deux personnes de la société et vous en couvrez deux de vos amandes, couvrant la troisième de votre propre coiffure pour ne pas multiplier les emprunts.

Cela fait, vous annoncez à la société que vous allez manger les trois amandes, et

qu'une fois mangées, vous vous engagez à les faire se trouver sous celui des trois chapeaux qu'on voudra bien désigner. Vous découvrez alors, l'une après l'autre, les trois amandes, et les croquez sans autres forme de procès; puis vous priez qu'on veuille bien vous indiquer sous quel chapeau on désire qu'elles se trouvent.

Le chapeau choisi, vous vous en emparez tranquillement, le placez sur votre tête, et faites la société juge de la question de savoir si vous avez, ou non, rempli votre promesse.



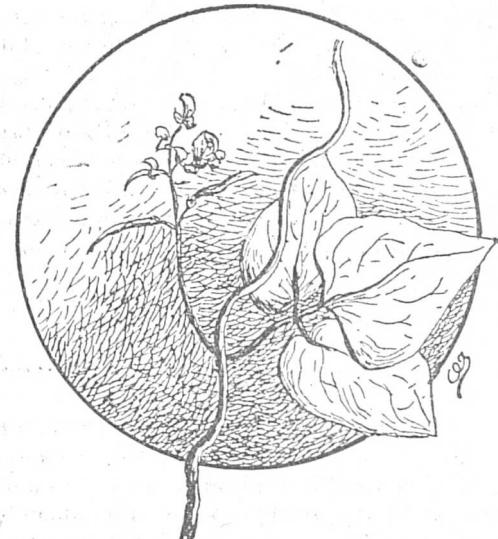
# Causerie agricole



## Haricot et haricot

Les végétariens qui admettent le haricot sur leurs tables font par cela même une dérogation au principe du régime qu'il ont adopté : ce légume, en effet, par sa composition chimique et ses propriétés nutritives, n'est autre chose qu'une viande végétale.

A l'égal des aliments tirés du règne animal, il peut fournir à l'organisme de grandes quantités d'azote qui, mal éliminé, encombre les tissus sous diverses modifications et conduit aux maladies dites de *richesse* : rhumatisme, goutte, obésité.



Le haricot indigène, papilionacée bienfaisante

Le haricot est une viande ; c'est, suivant l'expression d'un physiologiste, la viande des pauvres, ces végétariens par nécessité qui, exempts de tout snobisme, préféreraient peut-être à cette viande une chair plus authentique, une *poule au pot*, par exemple, ou le *dos succulent d'un porc*.

Ce n'est pas moins une plante fort précieuse dont aucun potager n'est dépourvu.

Quelle est sa patrie ? Dans quelle partie du monde l'homme, condamné à vivre du travail de ses mains, a-t-il trouvé pour la première fois la farineuse papilionacée, qu'il devait répandre et en quelque sorte domestiquer dans le monde entier ?

De graves botanistes, peut-être pour ne pas rester rester à court, la font venir de l'Inde. Mais si l'on remarque qu'il n'en est aucunement fait mention dans la littérature des Romains, pas plus que dans celle des anciens Hindous, on conviendra que voilà une hypothèse bien problématique.

La vérité est qu'on n'a trouvé nulle part notre haricot à l'état sauvage et spontané, ce qui démontre que sa culture est ancienne.

Quoi qu'il en soit de ce point historique, il est un fait à noter, c'est que, de tout temps, le haricot s'est montré, comme aujourd'hui, doué d'une fâcheuse propriété qui lui interdit l'accès des estomacs délicats.

Les enveloppes de la graine, en se décomposant sous l'action des sucs digestifs, produisent des gaz abondants qui distendent et gênent considérablement estomac et intestins.

C'est pour cela que le rusé Pythagore, inventeur ou rénovateur de la métémpsychose, en avait interdit l'usage à ses disciples, à cause des entraves que ce dégagement de gaz apporte à la paix de l'esprit et au travail du cerveau.

Ces pythagoriciens, tenus de se priver de chair et de haricots, étaient, on le voit, autrement végétariens que les snobs herbivores des temps présents.

\* \* \*

Cependant, s'ils offrent l'inconvénient de distendre l'estomac de façon gênante et d'être de digestion pénible, jamais du moins nos haricots indigènes n'ont encouru le reproche d'avoir empoisonné qui que ce soit.

On en cultive de nombreuses variétés ; aucune n'inspire de défiance, aucune n'est vénéneuse.

Il n'en est pas de même d'un certain haricot exotique, que l'on vient d'introduire sur le marché français et qui a déjà porté la mort dans une trop forte proportion parmi le bétail, auquel il est en principe exclusivement destiné.

C'est M. Guignard, qui dans des communications à l'Académie des sciences et à la Société d'agriculture, a jeté le cri d'alarme et mis en garde contre les sournoises tendances de cette légumineuse mal intentionnée.

L'espèce est connue depuis longtemps, et Linné, l'illustre législateur de la botanique, lui a donné le nom de *Phaseolus lunatus*.

Elle est volubile comme le haricot vulgaire ; son caractère est de porter des gousses échancrées en lune et courbées comme de petits cimeterres.

Elle végète spontanément dans les contrées tropicales du globe et elle a produit plusieurs variétés qui sont entrées dans le domaine de l'agriculture.

C'est à elle qu'il faut rattacher les haricots dits de *Lima* et de *Siva*, abondamment cultivés pour l'alimentation humaine dans les deux Amériques ; aussi le haricot du *Cap*, que l'homme cultive pour s'en nourrir en Afrique et à Madagascar.

Mais si ces variétés paraissent inoffensives, par suite sans doute d'une transformation qu'elles ont subie du fait de la culture, il n'en est pas de même de l'espèce spontanée qui a donné lieu, partout où elle croît, à de nombreux empoisonnements.

Or, les graines importées en France, et au sujet desquelles M. Guignard a cru devoir saisir l'opinion publique, semblent bien provenir d'une variété mal distraite encore de l'espèce-type et en ayant gardé les propriétés nocives.

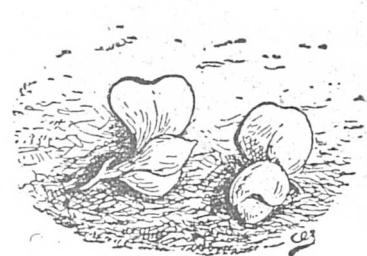
La présence du redoutable haricot dans le commerce a été révélée par les offres considérables de quelques négociants à des Compagnies possédant de nombreuses écuries.

Une seule maison offrait d'en livrer en bloc 400.000 kilos. Cela permet d'apprécier quelles énormes quantités doivent exister

chez nous et combien sont multiples les chances de voir le vénéneux légume arriver sur nos tables, par l'entremise de commerçants peu scrupuleux ou dont la bonne foi aura été surprise.

Quant à distinguer sur le marché ce haricot des variétés indigènes qui n'offrent aucun danger, il n'y faut guère songer, à moins d'être très familiarisé avec la connaissance de l'anatomie végétale et le maniement du microscope.

M. Guignard a remarqué que chaque cellule de la couche immédiatement inférieure



Fleurs de papilionacée

à l'écorce contient dans les graines du haricot vulgaire, un cristal d'oxalate de calcium, tandis qu'on ne trouve jamais ce cristal dans les mêmes cellules des graines du *Phaseolus lunatus*.

Voilà pour la méthode anatomique.

Une autre existe, qui fait appel à la chimie pour distinguer les graines du haricot vénéneux et même, d'une manière générale, les graines de légumineuses capables de provoquer un empoisonnement.

Ces graines renferment, soit tout formé déjà et prêt à sévir, soit à l'état naissant, de l'acide cyanhydrique, et c'est à la présence de cet acide qu'elles doivent leurs redoutables propriétés.

Or, l'acide cyanhydrique possède la particularité, même en quantité excessivement faible, même à l'état de traces, de donner, sous l'action combinée des alcalis et de l'acide picrique, une coloration d'un rouge intense.

Si donc la pulpe d'un haricot suspect, convenablement soumise à cette double action, devient rouge, c'est qu'elle contient de l'acide cyanhydrique.

Et une sage prudence s'impose !

En utilisant cette réaction, M. Guignard

a pu obtenir la couleur rouge caractéristique dans les graines de *Phaseolus lunatus* qui ne contenaient que 0gr, 015 d'acide cyanhydrique pour 100 grammes.



Le cytise faux-ébénier, papilionacée vénéneuse

Certaines familles végétales semblent avoir été créées exclusivement pour l'avantage de l'homme, soit qu'elles lui fournissent direc-

tement un aliment, soit qu'elles nourrissent les animaux dont il tire parti.

Telles sont les graminées, rustique et plébienne tribu d'où nous tirons les céréales, depuis le froment, cette universelle nourriture, qui commande le respect à tant de titres, jusqu'à l'orge, l'avoine, le seigle, qui donnent du sang et des forces à nos animaux de travail.

Telles sont encore les papilionacées, ainsi poétiquement nommées de la ressemblance qui lie leurs fleurs ailées et souvent brillantes aux papillons éclatants, parure et joie des clairières ensoleillées.

Partout où il trouve leurs gracieuses fleurs déployées au vent sur de frêles pédicelles, l'homme croit bien sans défiance se trouver auprès de plantes amies.

C'est vrai presque toujours : cependant, hélas ! puisque que la science a découvert des exceptions, puisque le *haricot en lune*, le *cytise faux-ébénier*, aux suaves grappes de papillons jaunes, puisque la *gesse pourpre*, dérogant à l'amérité de leurs congénères, distillent un poison dangereux, laissons le soupçon et la méfiance nous gagner à l'endroit des légumineuses qui n'ont pas fait leurs preuves.

A. ALCOQUE.

## Pour tenter la chance !

Nous tenons à rendre attentifs nos lecteurs à nos bonnes loterie suisses, notamment à celles du Théâtre de Sursée et du Casino de Schwyz. La loterie du théâtre de Sursée sera tirée avant toutes les autres loteries suisses. Le prix modeste des billets et les beaux plans de tirages, prévoyant des lots de Fr. 40.000, 10.000, 5.000, 1000 etc. engageront certainement nos lecteurs à tenter la chance.

Le fait que c'est le Bureau de Banque Peyer à Genève qui s'occupe du placement des billets constitue une sérieuse garantie pour une prompte et irréprochable liquidation de ces loteries, car la maison a fait tirer, avec quelques mois d'intervalle seulement, deux grandes loteries suisses : celles des Chefs d'Équipes et du Musée d'Histoire Naturelle

à Aarau. Ces deux tirages ont permis de mettre la somme formidable de fr. 260.000. à la disposition des heureux gagnants.

(Voir aux annonces)

Il est du plus grand intérêt pour chacun de savoir que l'on possède avec le Baume merveilleux anglais de Max Zeller, Romanshorn, produit qui a obtenu la médaille d'or (collective) à l'Exposition nationale Suisse à Berne, un excellent remède domestique, qui malgré sa grande efficacité, a l'avantage d'être très bon marché. Ce baume merveilleux, seul véritable, s'est introduit depuis plus de 50 ans dans des milliers de familles, car son efficacité qui ne s'est jamais démentie, amène toujours une guérison rapide de toutes sortes de maux, ce qui est confirmé par des milliers d'attestations.

# GILBERTE

Un jour, son père, en promenade avec elle, passant devant la petite maison d'un de ses ouvriers malade, lui proposa d'y entrer avec lui : elle y fut ; elle vit le pauvre, et sa femme et ses enfants, et, dans la propreté de cette maisonnette, le dénuement et la misère qui criaient ; et ce fut une révélation pour elle... Son cœur tressaillit... Elle entendit comme Dieu qui l'appelait : « Ma fille ! ma fille ! » Et, dès ce jour, ses deux chevaux noirs n'ont plus connu d'autre chemin que le chemin de ces pauvres maisons du village échelonnées le long des rues étroites, branlantes sous la bise et la pluie, taudis où grelottent les souffrants, où pleurent les mères, cabanes où de faim gémissent les petits, étables où naîtrait le Christ, s'il devait naître aujourd'hui.

Et voilà d'où maintenant lui venait tout ce bonheur ! Tantôt, elle a soigné de ses mains une pauvre mère, malade à côté du berceau de son enfant.

Elle lui a apporté un grand châle, et du vin vieux, et des extraits de viande, une layette pour le nouveau-né, que sais-je, moi ? Et comme elle allait partir, une petite fille ainée de la malheureuse, Irma, qui berçait l'enfant et qui, les grands yeux ouverts, l'avait vue soigner sa mère, s'était mise à pleurer, muette ; puis, son cœur débordant, elle s'était jetée à son cou en criant : « Oh ! vous, vous êtes bonne ! »

Pourquoi elle est si heureuse, Gilberte la riche, Gilberte la belle ?...

Pour ce baiser<sup>du</sup> pauvre, pour cette petite pendue à son cou et qui l'aime !...

\*\*\*

Et pour cela, les deux chevaux doivent courir !

— Morton, dit-elle à sa gouvernante timide, je n'y tiens plus !... La route est belle et sans danger ; je réponds de vous !

Et, du bout de son fouet, elle caressa l'épaule de ses chevaux, et la course reprit,

folle, à travers les grands arbres qui bordaient le chemin.

Au bout, la route tournait : sans ralentir le trot de ses bêtes, elle leur fit décrire la courbe ; malheureusement, elle vit trop tard un ouvrier qui cheminait là.

— Gare ! cria-t-elle.

D'un bond, l'ouvrier fut hors de danger, mais il avait dû sauter dans la boue des accotements. Un juron ignoble retentit à l'oreille de Gilberte, et des malédictions haineuses.

La voiture allait vite... Elle n'entendit pas davantage ; mais, pâle et tremblante, le cœur oppressé :

— Jean, dit-elle au groom, connaissez-vous cet homme-là ?...

— Ah ! Mademoiselle, répondit Jean, je vous avais bien dit de ne pas aller chez cette femme... C'est son mari. C'est la plus mauvaise tête de la contrée. Il y a deux ans, c'est lui qui voulait mettre le feu au château et qui avait déjà préparé le pétrole. Il n'y a rien à gagner avec des gens comme cela, et si Mademoiselle veut me croire...

— C'est bien, Jean, je vous remercie. Ces gens-là ne nous connaissent pas, et nous devons nous faire connaître ; nous y retournerons, Jean.

\*\*\*

Gilberte tint parole.

De tous les chevets où elle allait s'asseoir, celui de la pauvre femme l'attirait davantage, et la malade guérissait à vue d'œil, ranimée par les soins, et mieux encore par l'amour de Gilberte.

Oh ! que je voudrais savoir peindre, pour dire le doux tableau que les anges contemplaient alors ! Sur le pauvre lit, un peu redressée sur les coussins, la mère, encore pâle, mais souriant à la vie qui revenait. A côté, Gilberte, sur une chaise de bois s'essuyant à emmailloter le petit ; devant elle, la fille ainée, Irma, pauvre petite de six ans, tenant les épingle et les lui passant une à

une ; et la mère, de loin, dirigeant son travail inexpérimenté, mais doux. Et ce lit pauvre, touchant aux robes de soie, et cette petite, presque en haillons, s'appuyant avec amour sur la belle châtelaine, et entre elles trois, de gais propos, comme entre sœurs. Or, la porte s'ouvrit, et le père qui venait de prêcher la grève et de donner l'exemple en quittant le travail, entra.

Quand il vit Gilberte entre sa femme et sa fille, avec son petit enfant sur les genoux, il sentit un choc dans son cœur; car, au fond, il avait l'âme bonne, mais je ne sais quel souffle l'avait empoisonnée; il venait de jurer qu'il ne faiblirait pas. Il n'ôta point son bonnet et demeura debout, avec un regard mauvais où perçait la haine !

Gilberte se leva, et, allant à lui, lui tendit sa main un peu tremblante...

Il retira les siennes derrière le dos.

— Mon ami... fit-elle alors....

Mais les mots lui venaient mal, car elle suffoquait.

— Mon ami, j'ai beaucoup regretté ce qui est arrivé l'autre jour, mais mes chevaux allaient si vite, et je vous avais vu trop tard.

Ce beau regard, cette douce voix de femme qui se faisait si aimable, le touchèrent, mais il se souvint du club et des compagnons qui le grisaient; il se fit dur :

— Oh ! vous autres, riches qu'est-ce que vous fait un ouvrier ? Un ouvrier, ça s'écrase comme une taupe hors de son trou !

— Ah ! brutal ! lui cria sa femme en éclatant en sanglots... mais ne vois-tu pas ce qu'elle fait pour nous ?

— Que les riches nous payent nos sueurs, nous n'aurons pas besoin de leurs aumônes.

Et sa petite fille, les bras serrés autour de ses genoux, lui criaït :

— Père, elle est si bonne ! elle est si bonne ! si tu savais !

— Va-t-en ! lui dit-il en la rejetant loin de lui.

Gilberte pleurait.

Elle embrassa la malade, elle embrassa sa fille ,mit le petit au berceau :

— Au revoir, dit-elle, vous me connaîtrez mieux un jour.

\* \* \*

La malade guérit, et dès lors, les visites de Gilberte se firent plus rares, mais tous les jours, à sa demande, la fillette Irma venait au château, et quand elle s'en rentrait, elle était chargée.

Si bien qu'une vie nouvelle se fit dans la petite maison, et l'aisance y serait rentrée avec bonheur : mais la haine soufflait toujours au cœur du père.

Tant et de si longs bienfaits ne l'amollissaient pas !

— Il n'y a rien à gagner avec des gens comme cela, Mademoiselle, disait Jean.

Et elle, confiante :

— Jean, ils ne nous connaissent pas; ils nous connaîtront un jour.

Or, il arriva qu'un jour, à l'heure voulue, Irma ne vint pas au château. Gilberte, étonnée d'abord, puis bientôt inquiète — car elle s'était attachée à cette enfant qui l'avait si spontanément aimée, — Gilberte fit atteler ses chevaux et partit. Elle trouva la mère en pleurs avec son petit sur ses genoux.

— Et Irma ? dit-elle.

— Ah ! Mademoiselle, Irma est bien malade ! Le docteur est venu; il n'a point dit ce que c'était, mais il a voulu que, tout de suite, on la séparât du petit...

— Et où est-elle ?

— Mon homme lui a fait un petit lit dans la buanderie, et il est là avec elle; il aime cette enfant ! Oh ! s'il lui arrivait malheur, que deviendrions-nous, mon Dieu ?

— Allons ! allons ! du courage ! J'y vais voir.

Derrière la petite maison, adossée au mur, était une petite remise, où l'on faisait les grands lavages si nécessaires aux charbonniers, et là, près du fourneau, l'ouvrier avait monté, entre de méchantes planches, un lit pour sa petite fille, et devant, sombre et pensif, il veillait.

Quand Gilberte poussa la porte, il tressauta, et se précipitant les bras tendus :

— N'entrez pas, crie-t-il, n'entrez pas,

— C'est trop tard, cria Gilberte avec un délicieux sourire, j'y suis.

— Mais savez-vous ce qu'à la petite ! Savez-vous que vous en pouvez mourir ? Elle a le croup !

Gilberte eut un frémissement, rapide comme un éclair : la nature humaine qui d'instinct tressaillait; mais dans ce même éclair, une seconde fois, elle entendit Dieu qui l'appelait : « Ma fille ! ma fille ! » et elle vint.

— Oh ! le croup dit-elle; n'est-ce que cela ?

— Mais on en meurt ! vous dis-je.

— Il n'arrive que ce que Dieu veut, mon ami; laissez-moi voir la petite.

Et elle alla droit au lit où reposait l'enfant. Elle était rouge et brûlante, la petite, dévorée par la fièvre, et, dans sa gorge serrée, son haleine sifflait.

— Avez-vous fait ce qu'a dit le médecin ? demanda Gilberte.

— Je ne l'ai pu faire; l'enfant ne veut pas ouvrir la bouche.

Gilberte s'arma du pinceau, versa dans une soucoupe le contenu de la petite fiole.

— Tenez cela, dit-elle au père.

Puis se penchant sur la malade :

— Irma ! lui cria-t-elle.

La petite entr'ouvrit les yeux, et, quand elle vit Gilberte, elle eut un sourire qui passa sur ses lèvres desséchées.

— C'est moi, ma petite, et je vais te guérir; ouvre bien la bouche.

Et la petite l'ouvrit. Gilberte se hâta, et rapidement lui badigeonna la gorge; elle y revint à deux fois. L'enfant souffrait, ses petits bras se contractaient, mais c'était Gilberte, et pour Gilberte, elle fut courageuse.

— C'est fait, chérie; maintenant tu vas bien dormir.

Et elle la couvrit, comme eût fait une mère.

— Nous la sauverons ! dit-elle à l'ouvrier. Au revoir, à bientôt !

\* \* \*

Les deux chevaux noirs n'eurent pas de repos durant trois jours; du château à la maisonnette, de la maisonnette au

château, ils couraient sans cesse. Et l'on n'eût plus reconnu la buanderie : un petit lit de fer chargé de chaudes couvertures avait pris la place des planches mal jointes; l'escabeau de bois où veillait le père, était jeté dehors, et, sur un grand fauteuil rembourré, il était là maintenant, contemplant sa fille qui doucement dormait. Que se passait-il donc dans ce cœur de bronze ?... Pas un merci n'était encore sorti de sa bouche. Quand les larmes lui montaient aux yeux, il les refoulait. « J'ai juré de ne pas faiblir », se disait-il, et il étouffait son cœur. Mais comme tout bouillonnait dans sa tête, et quelle tempête dans son âme !

Le soir du troisième jour, comme Gilberte s'en allait, une dentelle qui bordait la manche de sa robe s'accrocha au loquet de la porte et se déchira :

— Ah ! que je suis donc maladroite ! s'écria-t-elle.

Et saisissant le bout qui pendait, d'un coup vif elle l'arracha et le jeta dehors.

— A demain fit-elle encore. Je crois que la petite est sauvée.

Et elle partit.

Quand elle fut loin, l'ouvrier sentit cette fois son cœur se fondre : il prit la lampe qui éclairait la petite et se mit à chercher le petit bout de dentelle. Il le trouva; furtif, il rentra et là, seul, le dos tourné vers sa fille, il contempla le labeau; puis, comme une relique de sainte, longuement, il la baisa... Il le plia doucement dans ses doigts rudes, l'entoura d'un vieux morceau de journal, et, avec une épingle, à sa chemise, sur son cœur, il l'attacha.

Ah ! sans les compagnons ! Mais les compagnons le traiteraient de lâche !...

\* \* \*

Le lendemain, Gilberte ne vint pas. Le soir, quand le vieux médecin du village vint voir Irma dans sa remise :

— Allons ! dit-il à son père, tout va bien ici, et la petite est hors de danger; elle est sauvée, mais.... je crois que Mlle Gilberte est perdue !

L'ouvrier poussa un cri rauque, et,

saisissant des deux mains le bras du docteur :

— Oh! oh! elle n'a pas le croup, n'est-ce pas ?

— Si, mon ami, et à un degré qui malheureusement ne pardonne pas !

— Mais elle ne va pas mourir, n'est-ce pas ?

— J'ai bien peur.... Les anges retournent si vite au Ciel !...

— Mais c'est horrible, ce que vous dites-là. Je crois que je deviens fou ! Alors, c'est ici qu'elle s'est tuée.... Ah ! docteur, moi, je ne sais rien, mais on m'a dit.... Est-ce vrai qu'on peut donner son sang à un autre ?... Ah ! tenez, prenez tout mon sang pour elle !.... Non ! Non ! elle ne peut pas mourir ! C'est affreux, cela ! c'est affreux !

— Calmez-vous, mon ami, votre sang ne peut rien faire ici. Priez pour elle.... Mais vous ne priez plus, vous, je crois...

Quand le docteur fut parti, l'ouvrier se laissa tomber sur son fauteuil, et, les deux coudes sur la table, il prit sa tête entre ses mains... Puis, tout à coup, il courut au lit d'irma, et, se mettant à genoux devant la petite :

— Irma, dit-il, aide-moi à dire mon « Pater ». Va lentement, petite !

Et l'enfant ayant mis en croix ses petites mains :

— Notre Père qui êtes aux Cieux... dit-elle de sa voix douce.

Et le père reprit :

— Notre Père qui êtes aux Cieux....

Et il y eut autour de la maisonnette un grand frémissement d'ailes : l'envolée des anges qui portaient à Dieu la première prière de l'endurci.

Or, après deux jours, il n'y eut plus d'espoir pour Gilberte !...

Et, comme venait la nuit, on eût pu voir se cachant dans l'ombre plus noire des grands arbres, l'ouvrier, qui, fiévreux, le cœur serré, à grands pas cou-

rait au château. Il sonna. Jean, prévenu, alla ouvrir :

— On m'a dit que Mlle Gilberte voulait bien que je vienne !...

— Oui, suivez-moi, dit Jean.

Et, à travers le grand hall du château, le long de l'escalier de marbre blanc, sur les tapis de Smyrne où s'enfonçaient ses gros souliers, au milieu des tableaux et des bronzes, il marchait sans rien voir... Au bout d'un corridor, Jean ouvrit une porte. Gilberte était là, couchée sur un lit capitonné de soie bleue; la fièvre la faisait rose sur son oreiller blanc, comme si Dieu n'avait pas voulu que le mal la défigurât; ses yeux avaient gardé leur éclat doux et chaud, et ses lèvres leur sourire. Elle fit signe à l'ouvrier qu'elle ne pouvait plus parler, et lui tendit sa main.

Alors, lui, il se jeta à deux genoux, et, saisissant dans ses mains qui tremblaient cette petite main pâle :

— Pardon ! s'écria-t-il, pardon ! Pardon, je vous en supplie !

Des sanglots arrêtèrent sa voix, mais de ses lèvres qui s'agitaient muettes, il baisait et rebaisait cette main mourante, et ses larmes la baignaient, chaudes, brûlantes, des larmes où passait toute son âme.

Gilberte souriait toujours, et, comme si elle avait attendu cette heure et que plus rien maintenant ne retenait ses ailes, tout à coup, elle se redressa; ses yeux se fixèrent dans le ravissement d'une extase; elle vit des anges qui venaient à elle avec des fleurs... Une troisième fois elle entendit Dieu qui l'appelait.

— Ma fille !.... ma fille !

— Ah ! le Ciel ! cria-t-elle, le Ciel !

Et, retombant en arrière :

— Je suis si heureuse !

Puis ses yeux se fermèrent.... Gilberte s'était envolée !

... Les anges retournent si vite au Ciel !

— Votre cheval est reconnu bon pour l'armée.

— Kel malheur ! Est-ce que mon mari ne pourrait pas partir à sa place ?

### *Recencement des chevaux*

Le capitaine de remonte, à une bonne femme qui a amené le sien :

# Les Reliques de sainte Claire

## à l'église des Genevez

Le village des Genevez a conservé un caractère tout spécial : ses nombreuses et antiques maisons très basses aux formes irrégulières, clairsemées sur un vert pâturage, se distinguent particulièrement par leurs larges toitures en bardeaux consolidées par de lourdes pierres, abritant des façades blanchies chaque printemps à la chaux et dans lesquelles de petites fenêtres, qu'égaient des géraniums aux fleurs écarlates, paraissent

qui domine toute la région, jadis sous le giron de la puissante abbaye de Bellelay. Ca et là d'antiques croix, pieusement conservées, s'élèvent vers le ciel, rappelant aux générations actuelles toute la grandeur des Prémontrés et leur laissant ce dernier souvenir de l'illustre monastère de Bellelay. Le village, essentiellement agricole — où accessoirement on s'occupe cependant de travaux d'horlogerie — est entouré de clôtures rustiques



Le village des Genevez

bien étroites pour recevoir les rayons du soleil. Parfois on découvre encore sur les façades un vieux cadran solaire à chevant sa carrière, sans se douter que les inventions modernes ont fait passer à l'arrière-plan bien des choses qui jadis étaient indispensables.

A côté de chaque demeure il y a un jardinier bien tenu, agrémenté d'un lilas, d'un sureau ou de quelques arbres fruitiers. On voit une grande provision de bois de chauffage façonné, « une meule » comme on dit au pays, prévoyante précaution destinée à lutter contre le froid des longs hivers des montagnes.

Exactement au sommet du village sur un monticule, se dresse fièrement une coquette église, à la flèche élancée

formées de bois entrecroisés; quelques fontaines publiques, réparties dans les divers quartiers, servent à l'usage de la population comme à l'alimentation du bétail qui broute et prend ses ébats sur les paisibles pelouses en faisant entendre au loin, dans les grands bois voisins de la Courtine, le son harmonieux et varié de ses sonnailles.

A propos d'une de ces fontaines, me disait un fervent des traditions populaires de ce coin de pays, mon père me connaît que ma grand'mère qui avait conservé un souvenir fidèle des détails touchant l'occupation de Bellelay dont elle était contemporaine, se rendait un matin à la fontaine du bas du village querir de l'eau pour préparer le déjeuner. Il fal-

lait pour cela traverser la route. Pendant que la bonne femme s'approvisionnait d'eau, tout à l'improviste, arrive un défilé de soldats. Elle regarde stupéfaite, mais les soldats sont si nombreux, qu'à la nuit tombante seulement l'aïeule réussit à rentrer chez elle; la route avait été occupée jusqu'alors par le passage de cette grande armée d'Autrichiens.

Le village des Genevez est avant tout connu parmi les populations catholiques par la dévotion à Sainte-Claire, vierge romaine et martyre; dévotion instituée à l'église paroissiale de la localité au début du XIXe siècle. Les reliques de la Sainte renfermées dans une riche chasse placée sur l'autel latéral de droite, sont l'objet d'une grande vénération et de nombreux pèlerins vont en confiance prier la Sainte. A l'instar de Sainte Odile qui, du haut du mont qui porte son nom, veille et protège les clochers d'Alsace et guérit des aveugles, Sainte Claire est protectrice des églises de nos montagnes et n'est pas invoquée en vain par les victimes des infirmités terribles qui affectent la vue.

Voici dans quelles circonstances l'église des Genevez a été enrichie de ce précieux trésor :

Un garde suisse du pape Innocent XIII, nommé Benoît Bolsinger de Menzingen, obtint du Souverain Pontife, les ossements et la fiole de sang, preuve du martyr de Sainte Claire dont on découvrit la tombe dans la catacombe de Saint Cyriaque au XIIe siècle. Le dépôt lui fut remis le 17 février 1680 par l'évêque de Porphyre, sacriste du Vatican, avec tous les titres constatant l'authenticité des reliques et à son retour en Suisse Bolsinger en fit don à l'abbaye d'Einsiedeln. De son côté, l'abbé de Bellelay demanda au couvent d'Einsiedeln, pour son abbaye, le précieux dépôt, ce qui fut accordé. Le corps de Sainte Claire reposa donc dans l'église abbatiale de Bellelay jusqu'à la Révolution française.

Le religieux avait aménagé une chapelle à la Sainte et bientôt de pieux fidèles venaient la prier, lui demander de protéger la foi et les églises. Le baron de Valoreille, chatelain des Franches-

Montagnes, vint lui-même demander à Sainte Claire de conserver la religion parmi ses sujets et l'union des églises de son pays. Un tableau a commémoré ce fait, — ce tableau se trouve actuellement dans l'église des Genevez (1) et représente le chatelain et la baronne de Valoreille se plaçant eux et les villages de la chatellenie sous la protection de la sainte que l'on voit enlevée vers les cieux par un groupe d'anges. Il porte cette inscription :

« *Sanctae Clarae martyri romanae,  
« cordis et corporis oculos illuminanti.  
« Sic se, sic uberos populos in monte vo-  
« vebat.* »

A la révolution, lorsque les Français sécularisèrent l'abbaye de Bellelay, deux hommes pieux et courageux enlevèrent secrètement les reliques de sainte Claire, pour, après s'être cachés dans la forêt, dans les rochers et dépister ainsi les soldats, les porter ensuite aux Genevez, où elles furent déposées dans la maison du tisserand Jean-Baptiste Gigandet. Les reliques renfermées dans un solide coffre, furent cachées dans un trou profond à l'entrée de la porte de la maison du tisserand. Cette même porte servait aussi au passage du bétail pour se rendre à l'écurie, et la tradition, comme de nombreux écrits, rapportent qu'il fût impossible dans la suite de faire passer le bétail à cet endroit. On dut alors retirer le coffre de sa cachette et le brave Gigandet crut mieux faire en dissimulant le précieux trésor religieux dans le four à pain, dont il rendit l'ouverture invisible et insoupçonnée, en installant devant, une grande armoire. La tourmente ne devait pas toujours durer et c'est ainsi que furent préservées de la furie des révolutionnaires les reliques restées cachées jusqu'en 1806.

Répondant à une requête de la population des Genevez, l'abbé de Bellelay, réfugié à la Porte du Ciel, prieuré dépendant de Bellelay et retiré dans le Grand Duché de Bade, fit don à cette paroisse, par acte authentique du 19 sep-

1) Placé dans la chapelle de Ste-Claire à Bellelay, ce tableau fut transféré à l'église des Genevez, lors de la Révolution française.

tembre 1805 des reliques de Sainte Clai-  
re. L'acte officiel a la teneur suivante :

« Nous soussigné, vu  
« les pétitions, dévotions  
« et promesses à nous  
« faites par les préposés  
« de la commune et pa-  
« roisse des Genevez,  
« consentons qu'après a-  
« voir fait reconnaître  
« canoniquement par  
« un commissaire é-  
« piscopal, le corps et  
« les reliques de sainte  
« Claire, martyre romai-  
« ne, déposés aux Gene-  
« vez, lesquels étaient  
« ci-devant exposés au  
« culte public dans l'é-  
« glise de Bellelay et  
« d'après un jugement  
« épiscopal, et les avoir  
« décentement ornés et dé-  
« corés, de les exposer  
« dans leur église parois-  
« siale, dans le lieu et à  
« l'autel qui sera déter-  
« miné par le commis-  
« saire épiscopal. En foi  
« de quoi, nous avons si-  
« gné les présentes du  
« su et consentement de  
« nos chers confrères de  
« notre prieuré de la  
« Porte du Ciel, à Wyh-  
« len, le 15 septembre  
« 1805. Signé : † Ambroise Monnin, abbé. »

Un procès verbal conservé aux archi-  
ves de la cure des Genevez, dressé par le  
curé de cette paroisse, le R. Père Voirol, délé-  
gué à cet effet par le  
commissaire épiscopal, atteste que celui-ci fit la  
reconnaissance des reliques. Le document pré-  
cisa que MM. Hermann Voirol et Louis Gigandet,  
ainsi que le tisserand Jean-Baptiste Gigandet, entendus comme témoins  
par devant le maire des Genevez, reconnaissent  
avoir transporté les reliques de sainte Claire  
aux Genevez et les avoir déposées chez J.-B. Gi-  
gandet en décembre 1797. Ils affirment en outre que  
ce dernier les a gardées dans une malle fermée  
sans qu'on y ait mêlé ni introduit aucun corps é-  
tranger autre que les débris de la chasse démantibulée. Les dits témoins  
de concert avec le gar-  
dien des reliques, attes-  
tent l'identité du pré-  
cieux trésor et les parties  
signèrent le document  
avec Monseigneur Or-  
dinaire, évêque de Stras-  
bourg. Le 15 janvier 1808, le com-



(Cliché Le Roy) Rep. interdite.

#### Reproduction d'un tableau se trouvant à l'église des Genevez

Le chatelain et la baronne de Valoreille se plaçant eux, et  
les églises de la Montagne, sous la protection de sainte Claire.<sup>1)</sup>

1) Sous le régime des Princes Evêques, les catholiques des diverses paroisses des Franches-Montagnes avaient coutume de se rencontrer une fois l'an dans une des principales paroisses du plateau, ordinairement le dimanche après la Saint Marc (25 avril) d'abord à Montfaucon, puis à Saignelégier, aux Breuleux, au Noirmont et aux Bois, c'était la grande procession de la Montagne. La cérémonie qui réunissait une affluence considérable, se déroulait avec un certain appareil, les ecclésiastiques en habits sacerdotaux, le chatelain et les fonctionnaires dans leurs costumes élégants, les officiers et soldats en grande tenue, les maires avec leurs longs manteaux, enfin les corporations religieuses et civiles avec leurs bannières!... (Il existe à la Préfecture de Saignelégier une ancienne bannière, en soie rose avec trois chevrons noirs

superposés .. aurait-elle été la bannière du pays?.. car on a coutume de l'appeler encore « le drapeau de district. » On voudrait lui donner une origine plus récente, mais sans preuve. Quoiqu'il en soit, cette bannière symbolise parfaitement les Franches Montagnes et sa conception doit remonter à une époque déjà lointaine). Ces quelques mots sur la « grande procession » expliquent que le châtelain-baron de Valoreille aura voulu au cours d'une de ces importantes réunions de ses sujets de la Montagne, les placer eux et leurs églises sous la protection de Sainte Claire ; le tableau reproduit par notre cliché atteste de cette pieuse et noble initiative, prise pour accomplir un vœu fait dans le temps que la Franche-Montagne fut ravagée par la peste.

missaire épiscopal autorisait l'exposition des reliques qui furent transportées à Porrentruy pour être décorées par les religieuses qui habitaient cette ville. Le 10 novembre 1809, eut lieu la translation des reliques. Le corps de sainte Claire arriva à la Joux le même jour, où il demeura quatre jours exposé à l'église à la dévotion des fidèles, puis le 14 novembre les saintes reliques furent reconduites processionnellement par les paroissiens de la Joux et reçues par ceux des Genevez qui étaient venus attendre le cortège religieux au *Haut des Cras*. Devant l'église de ce dernier village, un ancien religieux de Bellelay, le Père Pacifique Migy, alors curé de Porrentruy, fit la reconnaissance des reliques, par devant une assistance de plus de trois mille personnes et d'un nombreux clergé.

Tous les documents concernant sainte Claire sont précieusement conservés par M. le curé des Genevez. L'attestation délivrée sur parchemin en 1680 par le Révérend abbé d'Einsiedeln, scellé du sceau de l'abbaye, est dans un parfait état de conservation. Il est remarquable par la beauté et la finesse de la calligraphie de son texte.

Une infirmité aussi pénible que terrible était venue affliger Hermann Voirol,

le sacristain des Genevez qui avait contribué à sauver les saintes reliques. Il devint presque subitement aveugle. Voirol implora sainte Claire et dans une prière naïve autant que simple, il lui dit :

*Souviens-toi que je t'ai portée sur mes épaules et que je t'ai sauvée de la furie et de la tourmente révolutionnaires. »*

A cette supplication, sans forme, mais très sincère, il eut pour réponse le bonheur de recouvrer la vue aussitôt. De nombreux témoins affirmèrent le fait, qui est resté jusqu'à nos jours dans la croyance populaire.

La miraculeuse guérison d'Hermann Voirol fut connue au loin et ce fut bientôt un long pèlerinage de malheureux malades des yeux qui venaient solliciter de la sainte le soulagement à leurs misères corporelles. Les guérisons se succédèrent et la confiance comme la dévotion à sainte Claire ne firent qu'augmenter pour se maintenir jusqu'à nos jours. La belle paroisse catholique des Genevez peut donc être jalouse du précieux trésor qu'abrite son église aux décosrations si parfaites et de si bon goût, donnant l'atmosphère de la prière sincère.

J. B. F.

## L'anniversaire de la Marne

*Il y a deux ans.*

« Il y a deux ans, le dimanche 6 septembre 1914, sous un beau ciel doré de soleil, les batailles engagées par nos armées contre les forces d'invasion allemandes sur l'Ourcq, sur la Marne et jusqu'à l'Argonne allaient atteindre leur plein développement. L'heure attendue par le généralissime Joffre pour arrêter le vaste mouvement de repli auquel il avait été contraint après Charleroi et Vitoria avait sonné.

La première armée allemande, commandée par le fameux von Klück et formant l'aile droite ennemie avait accompli vers Paris une marche d'une rapidité telle que le 2 septembre elle dépassait Compiègne, empêchant le général Joffre de reprendre l'offensive à cette date même, comme il avait espéré le faire grâce à la création et la concentration au sud d'Amiens, d'une 6e armée constituée, à partir du 27 août, avec des éléments prélevés sur les 1ère et 2e armées, en vue de protéger efficacement la capitale. Dès

lors, cette 6e armée avait dû reculer, comme l'ensemble des forces franco-anglaises; mais elle s'arrêta pour défendre la partie nord du camp retranché de Paris, tandis que sa voisine immédiate, l'armée anglaise, continuait sa retraite sur Meaux et sur Melun, vers le sud-est.

L'armée allemande de von Klück commis la faute de poursuivre dans cette même direction sa marche jusqu' alors foudroyante ? Pourquoi ? Fût-ce excès d'audace, pour tenter de couper de Paris nos armées, à quitte, après notre défaite qu'il escomptait, à effectuer un brusque retour sur la capitale, par Tournan, la Queue-en-Brie, Champigny et Vincennes ? Fût-ce, comme l'affirment des hommes compétents, le résultat d'une lacune dans les services d'exploration trop exclusivement confiés à des auto-canons qui, rapides, mais peu méticuleuses, ne

pas découvrir la formation de notre 6e armée, — armée de la Somme devenue armée de Paris ? — Nous ne le saurons que plus tard, mais ce que nous connaissons déjà c'est que, dès le 3 septembre, la faute de von Klück était nettement vue par le général Galliéni, gouverneur militaire de Paris, qui la signalait dans une note officielle et envoyait aussitôt la 6e armée, confiée au général Maunoury, prendre sur l'Ourcq une position sur le

flanc de la ligne de marche allemande.

#### *Face à face.*

Le 4 septembre, les combattants de cette lutte gigantesque, sans précédent, étaient face à face : 1.275.000 Allemands contre 1.125.000 Français et Anglais.

Cependant, von Klück poussait sa marche aventureuse vers le sud-est ; il ne laissait en flanc-garde, sur sa droite, qu'un seul corps d'armée, entre Meaux et Nanteuil-le-Haudouin, le 4<sup>e</sup> corps de réserve allemand, sur lequel tout l'armée du général Maunoury se jette avec fureur le 6 septembre, dès l'aube. Nos zouaves, nos Marocains culbutent l'ennemi et le chassent de Marcilly, de Chambray, de Penchard ; nos chasseurs à pied occupent Bancy. Les Allemands vont être tournés à leur extrême droite, eux qui cou- rraient pour nous envelopper : von Klück, prévenu en toute hâte, et qui, à ce moment même, multipliait vainement ses efforts avec von Bülow, commandant la 2<sup>e</sup> armée allemande, pour tourner les forces franco-anglaises en avant de Coulohmiers, de la Ferté-Gaucher et de Sézanne, et se heurtait à la froide et solide résistance du général French et du général Franchet d'Espérey, se rend alors compte du péril qui le menace. Il fait re-



Le général Joffre

passer la Marne à deux de ses corps d'armée, le 2e et le 7e, et appelle de Belgique les troupes fraîches pour voler au secours du 4e corps compromis, dont la nuit seule a empêché la destruction.

De leur côté, ce même jour, le 6 septembre, obéissant aux ordres du généralissime Joffre, la 9me armée (général Foch), la 4e armée (général de Langle de Cary), et la 3e armée (général Sarrail), marchaient en avant et, malgré d'énormes difficultés, bousculaient ou contenaient les forces écrasantes de von Hausen, du duc de Wurtemberg et du kronprinz. En Lorraine, Castelnau repoussait les attaques contre Nancy et Dubail progressait dans les Vosges. C'était une journée heureuse.

Le 7 septembre au matin, par suite de l'esprit de décision, de l'énergie de von Klück, qu'il serait puéril de ne pas reconnaître, notre 6e armée, l'armée du général Maunoury, n'avait plus seulement contre elle les 40.000 hommes du 4e corps de réserve, mais aussi les 80.000 jeunes

soldats des 2e et 7e corps actifs. Et d'autres renforts ennemis arrivaient.

### *Le grand choc.*

Le choc fut formidable, la lutte acharnée. Malgré toute leur valeur, nos troupes fléchirent, sans cesser toutefois de contre-attaquer l'ennemi, à qui le réserviste Guillmard arrache un drapeau, celui des fusiliers de Magdebourg, décoré de la Croix-de-Fer. Sur le reste du front, les Allemands accentuent leur mouvement de recul. Mais que va devenir notre aile gauche, pressée déjà par des forces supérieures et contre laquelle accourt un nouveau corps de landwehr appelé de Compiègne ?

Le 8 septembre au soir, après une journée d'héroïques combats, et malgré l'apport de deux divisions du 4e corps d'armée ramené d'Alsace, la situation de notre armée est des plus inquiétantes. Le général Maunoury en informe le général en chef, et Joffre lui répond de résister jusqu'au dernier homme. Il nous faut de réserver, mais aussi les 80.000 jeunes enlever, coûte que coûte, la victoire qui

**Donnez!**

aux **enfants délicats** entravés dans leur développement, comme aussi aux **adultes** surmenés, énervés, se sentant faibles et surtout aux **jeunes filles et femmes** anémiques

**l'Hématogène**  
**du Dr HOMMEL**

**Vous en serez émerveillé**

Des milliers d'attestations du monde médical prouvent la valeur incontestable de notre produit comme **fortifiant** par excellence. Un passé triomphal de 25 ans est la meilleure recommandation.

h1285q



Demandez expressément le véritable  
Hématogène du Dr Hommel

Prix du flacon: Fr. 3.25

Vente dans toutes les pharmacies

Aktiengesellschaft Hommel's Hæmatogen --- Zurich

se dessine; il nous faut tirer profit des magnifiques succès remportés par Franchet d'Espérey à Montmirail et à Vau-champs — où cent ans auparavant Napoléon avait arrêté l'invasion; — par Foch à Mondement, à Sézanne et dans les marais de Saint-Cloud où s'engloutit le meilleur de la garde prussienne; par de Langle de Cary dans la ré-gion de Vitry-le-Français.

Le 9 septembre, l'armée Maunoury était sau-vée. Elle le fut par l'arrivée foudroyante de plusieurs mil-liers d'hommes de renfort ramenés en hâte de l'est et expé-diés de Gagny sur le champ de bataille dans 2000 taxis et camions - auto-mobiles réquisi-tionnés. Ils ar-rivèrent à temps pour soutenir nos soldats é-puisés.

Déjà Nanteuil-le-Haudouin, qu'avait défendu opiniâtrement la division de Trentinian flam-bait. On n'osait penser au lendemain.

Et pourtant, ce suprême effort mit fin à ce qu'on nomme la bataille de l'Ourecq, prélude, puis épisode glorieux de la vic-toire générale de la Marne. Le 10 sep-tembre au matin, le général Maunoury constatait la retraite précipitée de ses ad-versaires, si obstinés à l'écraser la veille

encore. « Grâce à vous, lança-t-il à ses héros de la 6e armée, la victoire est ve-nue couronner nos drapeaux ! » Et cette armée si éprouvée trouvait encore la for-ce de poursuivre les Allemands vers Vil-lers-Cotterets.

Entraînées par le recul bientôt changé en déroute, du trop hardi von Klück, à qui la défaite absolue de sa droite faisait craindre d'être pris à revers, sur sa gauche, par l'armée an-glaise, les forces allemandes bat-taient en retrai-te sur tout le front, abandon-nant de nom-breux prison-niers, un maté-riel considé-able, des canons, des mitrailleuses et des stocks é-normes de mu-nitions.

Le 11 sep-tembre, les Al-lemans fuy-aient de toutes parts, et le 12, ils évacuaient complètement les régions de Vitry-le-Français, de Reims, ne s'arrêtant que



Le général de Castelnau

vers Soissons. Le contre-coup de notre vic-toire, — et la récompense de nos armées de Lorraine, — était la libération de St-Dié, de Nomeny, de Lunéville, de Pont-à-Mousson.

Le 13 septembre, le général Joffre pou-vait télégraphier au ministre de la guer-re : « Notre victoire s'affirme de plus en plus complète. »

## Un noble couple royal

On lira sans doute avec intérêt ce portrait de la reine Elisabeth, page du beau livre d'Emile Verhaeren, qui s'intitule « La Belgique sanglante. »

Dans la conquête de sa popularité, qui fut rapide d'abord et ferme ensuite et définitive plus tard, le roi fut aidé par sa compagne, la reine. Elle comprit immé-

ple et juste, elle avait disposé quelques toiles de jeunes peintres belges qu'elle défendait à l'occasion. Ceux qui avaient l'honneur de la connaître et de pouvoir lui causer en toute franchise, savaient que tout mouvement artistique sincère et nouveau l'intéressait. Elle ne demandait



Albert I<sup>r</sup>, roi des Belges



Elisabeth, reine des Belges

diatement les gestes qu'il fallait faire, les mots qu'il fallait dire, les vertus qu'il fallait montrer. Elle eut pour armes sa timidité, sa force douce, son tact. Les artistes l'aimèrent en même temps que le peuple l'aima. Elle était musicienne. Son intérêt et son amour pour l'art débordèrent sur la littérature. Elle s'entoura d'œuvres de choix et les peintres et les sculpteurs vinrent à elle. Dans le palais de Bruxelles, elle s'était aménagé trois ou quatre salons d'après ses goûts. Les dorures les colonnes, les lustres, les candélabres officiels en étaient supprimés. De simples tentures unies pendaient le long des murs. Et sur elles, avec un goût sim-

pas mieux que de se laisser conquérir par lui.

Cette guerre a montré à tous combien elle, la première, servait son roi. Elle fut à ses côtés pendant les jours tragiques du siège d'Anvers et plus tard, sur la côte, quand les plus rudes batailles se donnèrent en Flandres. Elle demeura fidèle à son pacte d'épouse et d'amie. Elle apparut frêle et émue, mais quelle âme ardente, silencieuse et intrépide anime ce corps délicat !

Une heure avant son départ de Bruxelles pour Anvers, j'eus l'honneur de lui faire visite. Son palais, dans lequel trois jours après, l'ennemi allait entre

en vainqueur, était en partie transformé en hôpital. Elle voulait rendre une dernière fois visite à ses soldats blessés. Elle était calme imperturbablement. Aucune plainte qui l'eût diminuée ne sortait de sa bouche. Après cette suprême vision, elle partit pour l'inconnu avec toute sa foi.

L'avenir sera accueillant à une telle reine et à un tel roi. Les historiens allemands auront beau nier la beauté de leurs gestes et de leurs actes, l'unanimité admiration et l'unanimité respect de leur peuple leur feront cortège à travers les siècles. Ils ont pour eux la jeunesse, la clarté, la souffrance, le courage et l'invincibilité de leurs âmes. Ils ont surtout

pour eux la loyauté. L'homme qui, au milieu des compromis, des marchandages, des demi-traitrises et des demi-infidélités que les partis politiques, les diplomates et les cours européennes admettent et encouragent, eut la force de demeurer clair, intact, honnête, alors que tout le sollicitait à se départir du simple et fondamental devoir, s'est acquis pour jamais une place, non seulement dans l'histoire, mais dans la légende. Il y entraîne à sa suite la compagne de sa vie, qui, elle aussi, fut heureuse d'être loyale. Si bien qu'elle, la reine et lui, le roi, sont désormais destinés, soit aux poèmes, soit aux couronnes que l'art seul chante, compose, tresse et départit.

## L'ÉPOUVANTAIL

de l'humanité moderne est sans aucun doute la nervosité, qui de nos jours sévit de façon inquiétante dans toutes les classes de la population, chez les jeunes comme chez les vieux. Que cette « maladie à la mode » ait pu prendre une extension aussi menaçante, cela provient, d'une part des temps agités, fiévreux que nous traversons et, d'autre part, cela s'explique aussi par le fait que beaucoup de personnes légèrement atteintes de nervosité, laissent, avec une insouciance inconvenable, la maladie suivre son cours, au lieu de la combattre par les moyens que la science met heureusement à notre disposition. Que celui qui ressent les moindres symptômes de nervosité, comme des angoisses, des frayeurs, de la mauvaise humeur etc., n'attende pas qu'il soit trop tard, mais qu'il intervienne immédiatement contre le mal, qu'il s'habitue à une nourriture légère et non excitante, qu'il s'abstienne de boissons alcooliques et de l'usage du tabac, qu'il fasse beaucoup l'exercice en plein air et qu'il prenne régulièrement cet excellent tonique pour les nerfs qu'est le « Nervosan », qui a fait brillamment ses preuves et qui est chaleureusement recommandé par nombre de médecins, à cause de sa préparation sur des bases strictement scientifiques. Le

### « NEROSAN »

est en vente dans toutes les bonnes pharmacies de la Suisse. Se méfier néanmoins des imitations et exiger le véritable « Nervosan », avec la marque déposée ci-après. Dépôts : à Porrentruy, pharmacie Gigon ; à Lausanne : Pharmacie Morin & Cie., place Palud et dans les autres pharmacies ; à Vevey : Pharmacie St-Martin ; à Genève : Pharmacie Centrale, Model et Madlener, rue du Mont-Blanc 9 et dans toutes les autres pharmacies de la Suisse.

h1191a



### PENSÉE

C'est tout simplement l'intention sur-naturelle qui a fait de l'or avec les intentions vulgaires des saints et qui fera de même avec les vôtres. Pour être saint ou le devenir, faites donc ce que vous

faites, mais faites-le sous le regard de Dieu et pour son amour.... Oui, apprenez à tout faire par amour, afin que, après avoir vécu dans l'amour, votre dernier soupir s'exhale dans un trans-  
ou le devenir, faites donc ce que vous port d'amour.

Mgr Dodolle.

## Permissionnaire du front

Je l'avais accompagné jusqu'à la gare et à gauche et le ciel, par là-dessus. Ce du Nord. Il avait fait viser sa permission, et le tampon de l'autorité militaire, se sent des « poilus ». En arrière, on rentrant avec un bruit sourd sur le devient des fantassins. C'est moins drôle. précieux chiffon de papier, avait marqué .... A l'avant, aussi, on a la distraction plus implacablement que le timbre d'aucune horloge la fin de ces quatre journées, la fin de la trêve si courte après cette campagne d'un an.

Dès cette minute, il était redevenu le soldat un tel, obscure unité dans l'armée immense, outil de guerre, munition humaine presque aussi anonyme parmi la masse des combattants et des instruments de victoire qu'un fusil ou qu'une cartouche.

Mais le souci d'être exact l'avait mis en avance. Il fallait attendre près d'une heure le train qui devait le rainener là-bas, à sa tranchée, et nous nous promenions en silence sur le quai, un silence chargé d'émotion.

Enfin, il se tourna vers moi, me regarda un instant en hochant la tête et me dit :

— Cela a passé bien vite ! Quatre jours, ce que ça peut être court ! Et c'est long, d'autres fois.... ce soir, demain matin au plus tard, je serai là-bas. Oh ! pas tout de suite dans la tranchée. Nous avons été très touchés à Hébutterne, alors nous sommes au repos, on se reforme. Mais j'aime autant les premières lignes.

Il se tait encore, mais sa pensée suit son chemin et il reprend bientôt d'une monotone voix lente :

— Le repos, c'est l'exercice, les défilés, le terrassement, toute la boutique, quelque chose comme la vie de caserne plus pareil, que c'est grave, que c'est mêlée à la vie de chantier. A l'avant, on a plus de loisir, moins de peine aussi, bien sûr. Toujours le même horizon : cinquante mètres de crêneaux, des fusils à droite

n'est pas bien gai, mais là, au moins, on précieux chiffon de papier, avait marqué .... A l'avant, aussi, on a la distraction plus implacablement que le timbre d'aucune horloge la fin de ces quatre journées, la fin de la trêve si courte après cette campagne d'un an.

du danger. Oui, sans blague, d'entendre siffler les obus, ça réveille. On a beau y être habitué, on se dit que chacun de ces sales oiseaux vont venir enlever le bras, la jambe, la tête au copain avec qui on cause, ou à soi-même aussi bien. Cela ne fait plus peur comme au début, mais peu à peu, à force d'en voir tomber, ça finit par donner une drôle d'impression. Ce n'est pas agréable, bien entendu, mais ça occupe, ça raidit, ça empêche de trop sentir la fatigue et le « cafard ».

Jamais il ne m'en avait dit si long. Au moment de la séparation, ce taciturne avait senti le besoin de s'abandonner un peu, de se confier. Et maintenant, il continuait :

— Vous autres, les journalistes, vous nous enjolivez un peu les choses. Vous ne remarquez jamais que ce qui est exceptionnel. Quand vous voyez de l'inattendu, du brillant, du pittoresque, quand vous entendez un de ces « mots » qu'on a dit souvent sans le comprendre, vous vous dépêchez de le noter, de le raconter, — je ne parle pas de ceux qui inventent, — mais tous ces beaux détails, que vous mettez en belles phrases, ce n'est pas la

vérité toute vraie, toute simple, la vérité son, mais sans fièvre, comme un autre ouvrage. Nous savons bien que ce n'est quelque chose comme la vie de caserne plus pareil, que c'est grave, que c'est nécessaire, sacré si vous voulez, mais nous sommes cuirassés maintenant par l'habitude.

« Tenez, j'ai déjà été de plusieurs as-

sauts, la dernière fois à Hébutterne. Cela de suite, il y en aura par terre.... Les- ne ressemble pas du tout à ce qu'on ra- conte, ni à ce qu'on imagine. On ne peut pas dire qu'on a peur. On ne peut pas dire non plus qu'on se sente enlevé par ce fameux enthousiasme, par cette saou- lerie de la charge dont parlent tous les ré- cits de guerre. C'est bien plus simple et, en même temps, bien plus bizarre.

« Nous étions là, coude à coude, l'ar- mane en main. Depuis deux heures, le ca- non n'arrêtait pas. On n'avait pas le temps de répéter que ça n'en faisait plus qu'un seul, une seule grande pétarade à rendre sourd. La fumée venait jusqu'à nous et, quand le vent nous la renvoyait, elle arrivait si épaisse qu'elle nous fai- sait pleurer et tousser.

« A un moment, les gradés passent dans les escouades : « C'est pour dans un quart d'heure, les gars ! » Alors on se re- garde sans rien dire, et on pense, on pen- se....

« Nous ne voyons pas souvent le colo- nel, mais le commandant, un chic type, traverse le boyau à son tour. Il s'arrête. Il nous parle :

« — C'est pour reprendre vos maisons, mes petits. Il faut passer. Vos femmes, vos vieux, vos gosses, vous attendent là- bas. N'est-ce pas que vous voulez passer ?

« Il faut vous dire que nous sommes presque tous du Nord, dans le régiment.

« Nous répondons : « Oui », mais nous entendons à peine. Tous les copains vous le diraient : dans ce moment-là, on se tait. On pense, quoi !

« On se revoit tout gosse. On revoit l'école, les rigolades du jeudi, des détails bêtes. On pense à tout en même temps. Je me suis rappelé, pendant ce quart d'heure, toutes sortes d'histoires, de cho- ses, de gens, à quoi je ne pensais plus depuis longtemps : le catéchisme, une com- marchande de bonbons, un complet neuf déchiré le premier jour. Et ma femme, aussi, et ma mère... toute ma vie d'un coup. C'est un quart d'heure qui passe comme un éclair et qui pourtant n'en fi- nit plus.

« Et on se regarde. On est là tous les bons copains. Tout à l'heure bientôt, tout

de suite, il y en aura par terre.... Les- ne ressemble pas du tout à ce qu'on ra- conte, ni à ce qu'on imagine. On ne peut pas dire qu'on a peur. On ne peut pas dire non plus qu'on se sente enlevé par ce fameux enthousiasme, par cette saou- lerie de la charge dont parlent tous les ré- cits de guerre. C'est bien plus simple et, en même temps, bien plus bizarre.

« Et l'ordre arrive. Alors on saute, on court. On entend les balles, les obus, les cris. On fait marcher la clique pour l'at- taque et nous entendions par derrière des bouts d'airs de clairons qui arri- vaient de temps en temps. L'assaut ! Comme vous expliquer ? On va.

« On ne sait plus où on est, qui on est, ce qu'on fait. On est comme mort. On ne voit pas ceux qui tombent. On ne voit rien. Souvent, ceux qui sont blessés ne s'en aperçoivent même pas. On court toujours, on court, on court....

« Nous voilà dans la tranchée alle- mande. Comment y sommes-nous entrés ? On ne sait pas. On avance dans le boyau. Où sont les Allemands ? En voilà !

« Ils lèvent les mains, ils gueulent, ils se mettent à genoux. On n'a pas le cœur de les tuer, mais tant pis pour ceux qu'on ne voit pas.

« Ce trou, c'est l'entrée d'une « ca- gnia ». Il y en a sûrement là-dedans. Pan ! des coups de fusil, des grenades ! On court, on court.... Où donc court-on ?

« Tout à coup, je m'arrête. J'ai un grand diable d'Allemand piqué dans ma bayonnette et ça me fait tomber. Com- ment est-il venu se fourrer-là ? Je ne l'avais pas aperçu.

« Et par dessus tout ça, toujours le grand chambardemnt de la fusillade, de la mitraille, de la canonnade. C'est com- me un grand rêve.

« Peu à peu, le bruit cesse. On n'en- tend plus que les blessés qui pleurent, qui crient, qui appellent. On se retrouve on ne sait comment, occuper à piocher, à organiser le terrain. Des chefs man- quent, des copains manquent. Les es- couades sont mélangées. Le soir arrive. Il faut veiller pour attendre la contre- attaque.

« Oui, j'ai été déjà de plusieurs assauts et je ne saurais pas seulement les ra- conter. Il me semble que je n'ai rien vu. J'ai moins vu tout ça, autant dire, que si je l'avais lu dans des livres.

« Et après, c'est la même existence qui recommence, avec les camarades en

moins. C'est la tranchée, c'est le repos, le recommencer plus tard. Assez d'une fois, cantonnement, l'exercice, les défilés, les ce sport-là ! »

« Le temps passe comme ça. On est tellement rompu à ce travail-là qu'on a comme l'impression de l'avoir fait toute sa vie et de devoir le faire toujours, comme un métier. On ne s'en rappelle plus le commencement. On n'en aperçoit plus la fin. On sait qu'il faut tenir, tenir jusqu'au bout, et on est emporté là dedans comme une toute petite chose sur l'eau.

« Ah ! le jour où il n'y aura plus qu'à s'élançer pour en finir ! Les Allemands ont beau nous faire des boniments aussitôt qu'ils sont prisonniers, on se sent en fureur contre eux de nous avoir obligés à cette vie-là. Nous autres qui ne savons plus quand, ni comment nous retrouverons nos familles, pensez si ça nous mord le sang !

« D'autres fois, quand on a le noir, on se demande combien de temps il faudra encore, combien de nuits d'avant-poste et de patrouille, combien de journées de terrassement, combien de mois....

« Et puis, comme on est jeune tout me même, on finit toujours par rigoler. Deux heures de boxe ou de football au cantonnement — car nous faisons comme les Anglais — c'est assez pour nous remettre en place. En tous cas, dans ma section, nous aimerais mieux tous y leurs larmes. Ils avaient souri jusqu'au laisser notre peau que d'être obligés de bout, pour ne pas pleurer ensemble.

Il se tut un instant et me tendit la main.

— Il va falloir que je monte en wagon. Au revoir. Tout est si bizarre depuis un an que ces quatre journées de paix m'ont fait aussi l'effet d'un rêve ! Un beau rêve ! Et pourtant la paix, nous finirons bien, un de ces jours par la retrouver. Tant qu'on l'avait on ne s'apercevait pas de son bonheur. C'est comme les membres ou les yeux. Il faut les perdre pour comprendre tout ce que c'est ! Oui, nous la gagnerons la paix. Mais, puisqu'elle a déjà coûté si cher à conquérir, mettons-y le prix tout à fait, que ce soit une bonne paix solide et pas de la camelotte allemande. »

Sur le marchepied, il se retourne, me fit encore un signe de la main et je ne le revis plus.

D'autres soldats attendaient sur les quais. Beaucoup étaient accompagnés de leur femme ou de leurs parents. Les groupes causaient, s'attardaient, reculaient le plus possible l'instant de la séparation, tâchaient de sourire....

Enfin, l'homme se détachait. On le voyait passer le contrôle et s'en aller tête baissée. Plus d'un tirait son mouchoir et le portait à ses yeux. Les femmes aussi, une fois seules, laissaient enfin venir leur larmes. Ils avaient souri jusqu'au laisser notre peau que d'être obligés de bout, pour ne pas pleurer ensemble.

## VARIÉTÉS

### Les pieds du fantassin

Qu'est-ce qu'un fantassin ? Deux pieds qui portent un fusil....

On conçoit, jusqu'à un certain point, un fantassin sans fusil, on ne l'imagine pas sans pieds....

Et, pourtant, la sollicitude des chefs d'armée s'est toujours acharnée sur les fusils, dédaignant les pieds.

C'est une anomalie gigantesque... Une anomalie qui chausse du cinquante-six !

Jugez, en effet, de l'importance du rôle des pieds dans les choses militaires :

Dans l'armée il y a le pied de paix et le pied de guerre. L'armée a donc deux pieds, comme vous et moi, — et encore, vous, je ne sais pas....

On dit communément, mettre une armée sur « pied ».... C'est dire l'importan-

ce du pied d'une armée, car on ne s'imagine guère l'utilité d'une armée qui, n'ayant pas de pied, serait obligée de s'asseoir ou de se coucher...

Attendre l'ennemi de « pied ferme » est une attitude énergique où le pied joue visiblement un rôle prépondérant.

Dans de nombreuses formules encore, le pied n'apparaît-il pas comme un organe de qui dépend la réussite ou l'échec d'une action belliqueuse ?

Ne dit-on pas :

— Le régiment a lâché pied ?

Ou encore :

— L'armée a repris, pied à pied, ses positions ?

Ou bien encore :

— La compagnie n'a pas reculé d'une semelle ?

Ne dit-on pas d'un ennemi qui a fui, qu'il a tourné les talons ?

Un guerrier bien équipé ne doit-il pas être armé de « pied en cap » ?

Pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, il apparaît — dont tout naturel qu'on songe enfin à s'occuper des pieds des gens dont la fonction essentielle est de marcher.

Cela paraît tout simple, aujourd'hui, mais il fallait y songer : c'est le pied de Colomb.

On n'avait pas pensé à cela depuis trois mille ans qu'il y a des hommes, et qui marchent !

Vivent donc les pédicures régimentaires, qui auront la haute main sur les pieds des hommes. Il y a assez longtemps que l'on crie aux fantassins : « Présentez armes ! » Il faut que le « présentez pieds » lui succède.

Les pédicures régimentaires auront la gloire de supprimer l'ampoule cruelle, l'écorchement et autres blessures douloureuses des pieds du soldat, et ils accompliront journellement, en pleine paix, un exploit que l'on croyait réservé au seul état de guerre : l'anéantissement des cors d'armée !

*Miguel Zamacoïs.*

### Les quiproquos des noms propres

Un homme de Rouen s'appelait Quoi. Il n'est pas défendu de s'appeler Quoi ! C'est même indiquer que l'on descend d'un grammairien ou d'un curieux ; mais c'est peu flatteur. Il fut, je ne sais pour quelle cause, appelé en justice. Le président lui demanda son nom.

— Quoi, répondit-il.

— Votre nom, répéta le magistrat.

— Eh bien ! Quoi.

— Vous ne répondez pas ; vous êtes un insolent.

— Pardon, je vous dis mon nom : Quoi, Justin Quoi.

C'est seulement en lisant l'assignation que le président comprit qu'on pouvait s'appeler Quoi.

Vous avez vu dans les chroniques des tribunaux français deux ou trois inconveniens semblables. Un prévenu qui s'appelait Silence répondit en formulant son nom au juge qui le lui demandait, et qui le prit pour un manant jusqu'à preuve du fait.

Dans une affaire, l'audiencier disait à un Auvergnat :

— Comment vous appelez-vous ?

L'Auvergnat. — Pourquoi.

L'Audiencier. — Pourquoi ? Parce que j'ai besoin de savoir votre nom, et c'est votre nom que je vous demande.

L'Auvergnat. — Je vous dis pourquoi.

L'Audiencier, avec vivacité. — Je vais vous faire mettre à la porte. Croyez-vous que je suis ici pour m'amuser ?

L'Auvergnat. — Je ne demande pas mieux ; faites-moi l'amitié de me mettre à la porte ; je ne suis pas ici pour mon plaisir, lisez plutôt.

L'Audiencier, lisant. — Assignation au sieur Jérôme Pourquoi, porteur d'eau, etc. Ah ! pardon, c'est différent.

Les noms singuliers ont quelquefois produit en se réunissant des coïncidences piquantes. M. A. Jauffret, dans sa boutade d'un Parisien, raconte qu'il s'est trouvé à un dîner de gastronomes où les noms des quatre convives qui étaient devant lui formaient une phrase ; c'étaient : MM. Mangeon, Lebon, Petit, Jambon.



# Rhumatismes

de toute nature (même les cas anciens). Rhumatismes musculaires, douleurs dans les membres (souvent dénommées à tort "goutte", ou "arthrite"), contracture des membres, rhumatismes articulaires, chroniques sans fièvre, lumbago douleurs dans le dos et dans les reins, douleurs lombaires, torticolis, affections nerveuses rhumatismales (névralgies, sciatique (douleurs des hanches), douleurs dentaires et faciales, etc., sont promptement soulagées et guéries, sans entraver ses occupations, par le



MARQUE DE FABRIQUE



## RHEUMATOL



friction réputée depuis de nombreuses années et chaleureusement recommandée par MM. les médecins.

Remède par excellence contre d'autres maladies provenant de refroidissements, telles que: catarrhe de poitrine, toux enrouement. Remède préventif efficace contre l'influenza, employé aussi avec succès pour les luxations, contusions, entorses, ainsi que contre les engelures.

H 1398 A

De nombreux certificats de médecins, pharmaciens et malades guéris peuvent être consultés au dépôt central Otto Bieder S. A., à Lucerne. — Chaque flacon de Rheumatol est emballé avec le mode d'emploi dans une boîte portant la marque de fabrique ci-dessus.

En vente dans toutes les pharmacies de la Suisse au prix de fr. 1.75 le flacon.

**Ce remède de famille indispensable et d'ancienne réputation, ne doit pas manquer dans aucun ménage !**



## Loterie

en faveur du  
CASINO de SCHWYZ

Tirage prochainement

Plan de tirage remarquable :

Gros lots :

**1 à 40.000**

**1 à 10.000**

1 à 5.000

1 à 4.000

1 à 3.000

1 à 2.000 etc., etc.

Prix du billet : 50 centimes.  
11 billets fr. 5.—; 23 billets fr. 10.—

## Loterie

en faveur du

Théâtre de Sursée

Tirage le plus proche :

Avant toutes les autres loteries :

Beau plan de tirage :

Gros lots :

**3 à 10.000**

**2 à 5.000**

**4 à 1.000**

etc. Au total 4454 lots gagnants  
de francs :

**75.000**

en espèces.

*Fr. 1.— le billet*

*„ 10.— les 11 billets*

*„ 20.— „ 23 „*

## Ces loteries

sont autorisées et surveillées par les autorités.

Les tirages auront lieu de suite après le placement des billets, soit prochainement.

Les lecteurs de l'Almanach catholique du Jura reçoivent :

*17 billets pour Fr. 10.— !!*

*(12 Schwyz & 5 Sursée)*

Prière de faire votre commande au plus vite!

Utilisez ce BULLETIN Détachez et de commande... envoyez-le au Bureau de Banque Peyer, à Genève.

Veuillez m'envoyer contre remboursement:

..... billets de Loterie Sursée

..... billets de Loterie Schwyz

..... série des 2 loteries à fr. 10.—

ainsi que les listes après tirages (30 cts)

Adresse exacte :

.....  
.....  
.....

Envoyez de billets contre remboursement par le  
Bureau de Banque Peyer, Genève  
Rue Mme de Staél, 3



Un produit purement végétal.

Sont aujourd'hui universellement reconnues, aussi bien par la science que par le public, comme un

#### Remède domestique

d'une action assurée et inoffensive, agréable et bon marché, très apprécié contre les dérangements des voies digestives, la constipation et les affections qui en résultent, telles que : maladies du foie, hémorroïdes, maux de tête, flatuosités, renvois.

### Les Pilules Suisses du pharmacien Richard Brandt

sont par leur effet adoucissant très aimées comme

### DÉPURATIF

surtout par les femmes qui les prennent volontiers. Se vendent dans presque chaque pharmacie en boîtes à 1 fr. 25 portant comme ci-dessus une étiquette avec la Croix Blanche sur fond rouge et la signature de Richard Brandt.

A défaut de dépôt, s'adresser directement à la

S. A. ci-devant Richard Brandt

pharmacien à Schaffhouse.

qui indiquera un dépôt.

H 1277 A

### Bon pour 100 francs



Découpez ce Bon, présentez-le **À la Samaritaine**, vous recevrez en échange pour fr. 100 de marchandises, payables à raison de 2.50 par semaine ou fr. 10. — par mois et vendues au même prix que partout ailleurs.

H 1430 A

**Choix considérable**  
de Complets pour Messieurs  
Confections pour Dames  
Lingerie, Fourrures, Chaussures,  
Tissus -- Literie et Ameublements

**A LA**

### “SAMARITAINE”

39, Rue Centrale, 39

BIENNE

# Apiculteurs !

Vous trouverez tous les articles :

**Cire gaufrée, outils, cadres, ruches, BIDONS etc.** en bonne qualité et à prix modérés chez

### Ed. WARTMANN

à Biel

Récompenses aux expositions de h1431a  
Berne 1895, Genève 1896.  
Thoune 1899, Porrentruy 1902.  
Moutier 1909, Lausanne 1910.

### Jeunes Gens

désirant acquérir une instruction pratique et théorique à fond en

### Menuiserie-

### Ebénisterie

peuvent s'adresser à h1468a

### L'ÉCOLE DE MÉTIERS, PORRENTRUY

### Maison « Brésil »

Siège Rue de la Croix d'Or, 18, Genève

#### Succursale à Lausanne,

#### 10. Rue St-François

Maison de confiance pour les cafés purs *Brésil*.

*Ne pas confondre avec d'autres maisons.*  
*Pas de succursale ni dépôt en ville.*

Par leurs qualités incomparables, nos cafés peuvent satisfaire la clientèle la plus exigeante.

*Torréfaction journalière électrique en vitrine.*

— *Importation directe. — Gros-Détail.*

Fournisseur des principaux hôtels, restaurants, cafés, etc...

Pour les cafés à partir de Fr. 1,60 la livre nous donnons toujours le *Bon-Prime* ou les Timbres *Union Commerciale*.

Café, thé-maté, golabada, bananina, abacaxi, pecegada, marmellada, fruits cristallisés et au jus, caju, manga, golaba, etc... haricots noirs et jaunes, farine de mandioca, cangica, araruta, tapicca, fubas rapadura, sucre de canne, Paraty, Laranginha, etc...

h1249a

— Expédition pour tous pays —  
Fala-se portuguez — o — Téléphone 3305

# REDEVABLE DE LA VIE AU TONIQUE NERVEUX DU PASTEUR KÖNIG

Laupersdorf (Ct. de Soleure) le 11 août 1916.

Je me sentais excessivement abattue et fatiguée ; j'avais fréquemment des maux de tête, des vertiges et de fortes palpitations de cœur au moindre effort ; je souffrais aussi beaucoup de l'estomac. En un mot, toutes les parties de mon corps étaient malades. Après une cure de 3 mois qu'un médecin m'ordonna, je me sentis, il est vrai, un peu mieux. Par un heureux hasard j'entendis parler de tonique nerveux du Pasteur Koenig et j'en commandai immédiatement un flacon. Au bout de quelques jours je ressentis déjà une amélioration. Après l'emploi de deux flacons, j'étais, Dieu merci, rétablie à tel point, que je me sentais bien et que je pouvais faire n'importe quel travail. Je voudrais recommander ce breuvage salutaire à toutes les personnes nerveuses, car je dois la vie au tonique nerveux du Pasteur Koenig.

Mme H. BRUNNER-BLOCH.

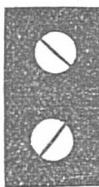
## J'avais totalement perdu la faculté de penser !

J'ai employé avec un grand succès votre tonique nerveux du Pasteur Koenig. Je souffrais beaucoup de maux de tête et ne pouvais pas dormir la nuit. Comme j'avais totalement perdu la faculté de penser, je dus passer 4 semaines dans une clinique pour malades des nerfs à Rigi. Lorsque je fus guérie et que je pus quitter cette clinique, le mal recommença bientôt et j'entendis parler du tonique nerveux du Pasteur Koenig qui m'a rendu d'excellents services. Je vous remercie de tout mon cœur pour votre merveilleux remède que je recommanderai à toute personne malade des nerfs.

Anna GENKINGER.

## La plus haute récompense !

Pendant neuf ans je souffrais de crises épileptiques qui devenaient de plus en plus graves. Par hasard, j'entendis parler du Tonique nerveux du Pasteur Koenig et déjà après l'emploi de la



première bouteille je ressentis un soulagement et peu à peu j'ai été guéri de mon mal. Je me fais un honneur de recommander à chacun la valeur de ce remède. Recevez mes remerciements et mes salutations distinguées.

La Tour de Trême, Ct. de Fribourg,  
17 août 1916 Mme FENZ-WYSS.

## Je ne pouvais ni marcher ni me tenir debout !

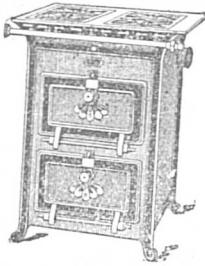
Le soussigné fut pris en Juillet de l'année dernière d'une grande fatigue dans les jambes, et qui augmentait de jour en jour. Après quelques semaines, ma santé était tellement ébranlée que je ne pouvais ni marcher, ni me tenir debout : je ne pouvais pas même me déshabiller. Je cherchai la guérison à l'hôpital, mais en vain. Alors un camarade de chambre me conseilla de faire un essai avec le Tonique Nerveux du Pasteur Koenig, ce que je fis immédiatement et déjà après le 3<sup>me</sup> flacon j'étais beaucoup mieux et fortifié. Je pus de nouveau dormir, alors qu'auparavant je souffrais de pénibles insomnies. Après l'emploi de 6 flacons je pouvais marcher avec une canne et travailler de mon métier de vannier.

Je recommande par conséquent, à toute personne malade des nerfs, l'emploi du Tonique Nerveux du Pasteur Koenig. Ernest Buerki, vannier.

**GRATIS :** Un livre précieux pour les maladies des nerfs est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Les indigents reçoivent le remède gratis. Ce remède préparé depuis l'année 1876 par le Rév. Pasteur Koenig, Forts Wayne, Ind. E. U. A. est fabriqué maintenant, selon les indications, par la « Koenig Médecine Cie » à Francfort s'M Taunusstrasse 40. En vente dans les pharmacies à Frs. 5 — le flacon en Suisse. A défaut de produit s'adresser à nous-mêmes ou à M. W. Volz, Pharmacien. Berne près de la Tour de l'Horloge.

h 1508 a

Heimberg, Ct. Berne 4 Janvier 1916.



Les cuisines  
à gaz  
de la

**FABRIQUE SUISSE**  
**d'appareils à gaz de SOLEURE**

sont les plus parfaits et économiques, prouvé par nos cours de cuisine.

Combinables avec simples et doubles brûleurs parfaits et économiques.

Le nouveau brûleur économique breveté **Soletta W** est approuvé comme le plus économique de tous les brûleurs existant jusqu'à présent.

**Revendeurs**

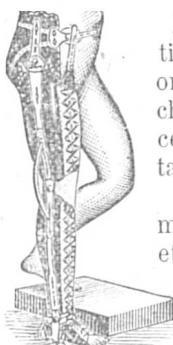
Usine à Gaz, Appareilleurs & Magasins d'articles de ménage. H 1352 A

**Magasin sanitaire**

**O. SCHORER**

Téléphone 979 **Bandagiste** Téléphone 979

Rue de la gare No 36 **Biel** Rue de la gare No 36



Fabrication de membres artificiels, appareils et corsets orthopédiques, instruments de chirurgie, bandages herniaires, ceintures ventrières et confortateurs du dos de toute nature.

Ustensiles pour les soins des malades, du corps, d'enfants et de la santé.

Etoffes de lit imperméables, appareils de gymnastique, pharmacies de ménage, de poche et coffrets de samaritains. Tous les articles de pansement et pour accouchées.

Grand assortiment d'articles en caoutchouc et de tuyaux. Bas à varices. h1354a

**Exécution soignée et rationnelle**  
Ateliers spéciaux et modernes dans la maison

# L'EAU VERTE

de l'Abbaye Cistercienne de la Maigrauge  
A Fribourg, fondée en 1259

## Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

*Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.*

*Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.*

Chez MM. *Eigenmann, Chatton et Cie, négociants*: *Lapp Bourgknecht & Gottrau, Guony, Esseiva, Wuilleret, Musy & Schmidt, pharmaciens*; *Guidi-Richard, François Guidi, rue des Chanoines*; *Société de Consommation, rue des Alpes*; *Ayer, rue de la Préfecture*; *Miserez, rue de Lausanne et Beauregard*; *Bullet, pharmacien à Estavayer-le-Lac*; *Strelbel et Gavin, pharmaciens à Bulle*; *Robadey, pharmacien*, et *Pharmacie économique, Romont*; *Jambé, pharmacien à Châtel-St-Denis*; *Leclerc & Gorin, droguerie de la Croix d'Or, Genève*. *Pharmacie de l'Orangerie, Neuchâtel*. *Droguerie Christen, Moudon*. h1395a

## Ecole Cantonale d'Horticulture

*de culture maraîchère et de viticulture — Chatelaine près Genève.*

Etablissement officiel subventionné par la Confédération et les Cantons de Vaud et Berne.

*Les plus hautes récompenses aux expositions*

Etudes théoriques et pratiques complètes d'horticulture, 20 professeurs, 5 chefs de culture. Surveillance sérieuse, soins dévoués. Pour renseignements et programmes, s'adresser au Directeur *M. Ch. Platel, Chatelaine, près Genève*. h1304a

## Baume St-Jacques

de *C. Trautmann, pharmacien, Bâle*.

Marque déposée en tous pays.

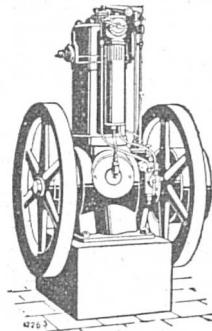
**Prix Fr. 1.25** en Suisse



Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles : *ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroides, coupures, éruptions de la peau, jambes variqueuses, d'artres, excémas, etc.*

Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans se trouve dans toutes les pharmacies. Demander le prospectus. H1268A  
Dépôt général : *Pharmacie St. Jacques à Bâle*.

Moteurs à Benzine  
Benzole et Pétrole  
DEUTZ  
verticaux et horizontaux.



H 1953 A

La meilleure force motrice connue  
pour l'agriculture et l'industrie.  
Simplicité-Economie-Sûreté.  
Prospectus et devis franco sur demande à la  
FABRIQUE DE MOTEURS DEUTZ S.-A.  
ALBISRIEDEN-ZURICH.

ANEMIA ?...



Voir texte 7<sup>me</sup> et avant-dernière pages  
d'annonces : *Nos lecteurs.* H 1457 A

## “ GLY ”

- LE GLY** assouplit la peau et rend les mains nettes.
- LE GLY** est le fortifiant le meilleur de l'épiderme.
- LE GLY** est un préservatif certain contre les blessures des pieds dans les longues marches.
- LE GLY** empêche le loup.
- LE GLY** est recommandé par les médecins dans certaines maladies de la peau.
- LE GLY** grâce à son emballage pratique est d'un emploi économique.
- LE GLY** est de plus en plus demandé sur le front dans les tranchées, dans les fabriques de ciment, fonderies, usines, lessiveries, etc., où seul il réussit à préserver les mains des soldats et des ouvriers.

Se vend en tubes à 25, 50 cts. et 1.— fr. dans tous les magasins ou contre remboursement au

Dépôt général pour la Suisse :

H 1494 A

**Grande Droguerie Jurassienne**

*Jean Aeschlimann et Fils, St-Imier.*

# Lithographie et Imprimerie

A. Chateau

C. A. MARTIN-MONTANDON succ.

La Chaux-de-Fonds

EDITEUR DES CAHIERS AVEC MODÈLE CHATEAU

adoptés par les départements de l'instruction publique des cantons de Berne, Genève et Neuchâtel.

La maison se charge de tous travaux artistiques et industriels.

Téléphone 7.02.

h1335a



Seul fabricant  
L. CORMIER  
6 Route des Acacias  
GENÈVE  
Lyon — Milan  
H 1255 A

POMMADE  
KÆLBERER

pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Éczémas, Dartres, Boutons, Herpés, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses, Plaies variégeuses et hémorroïdes. Pot 1 fr. 50 -- Dans toutes les pharmacies. Dépôt général : Phie Kælberer, Genève.



H1511A

PIANOS  
Schmidt-Flohr,

BERNE h1359a

Première Marque Suisse  
Pianos d'occasion

Filature de lin  
et Tissage mécanique  
RUDERSWYL (Berne)

Nous filons à un tarif réduit des pâties de lin, chanvre et étoipes.

En outre, nous recommandons nos fils de lin et de chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, trièges, nappages et articles pour literie.

Echantillons à disposition — Service prompt et soigné. h1167a

# GOLLIEZ

Cognac ferrugineux

Fortifiant de premier ordre pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, faiblesses, etc.  
Fr. 3.50

## *Sirop de brou de noix*

dépuratif employé avec succès contre les impuretés du sang Fr. 3.— et 5.50

## *Alcool de menthe et camomille*

infaillible contre indigestions, maux de tête, d'estomac, étourdissements.

Indispensable aux touristes et soldats.

Fr. 1.— et 2.—

Demandez notre brochure qui est envoyée  
franco h1260a

Pharmacie Golliez,  
Morat.

Prix du flacon : Fr. 1.75

Plus de Goître!

**STRUMALINE**

SOUVERAIN  
contre le gros cou.  
Dépôts dans toutes les  
pharmacies. ○○○○○○

Dépôt général: D. Grewar, Meiringen.

H1178A

**FERMENT**  
de RAISIN des  
PAYS CHAUDS

Il permet en  
toute saison  
la cure des

**BOUTONS**  
**CLOUS**  
**ACNÉ**  
**FURONCLE**  
**RHUMATISME**  
**GOUTTE**  
**ECZÈME** etc.

BURMANN & CO, LOGGE et toutes  
pharmacies

H1355 A

Prix de guerre  
Fr. 5.— le litre



Voir texte 5<sup>me</sup> et avant-dernière pages d'annonces : *Nos lecteurs.* H 1457 A

Institut St-Charles,

**PORRENTRUY**

Classes latines : 3 années

Classes secondaires : (Industrielles)

Classes commerciales : 2 années

Préparation aux examens des Postes,

Douanes. Chemins de fer et Télégraphes.

h1478a

**INTERNAT**

**EXTERNAT**

Pour prospectus et renseignements,  
s'adresser à la Direction.

Brevets d'invention



Marque de fabrique. Dessins, Modèles.

Office Mathey-Doret

Fondé en 1888. LA CHAUX-DE-FONDS

Correspondants dans tous les pays. Références de premier ordre. La plupart des brevets pour l'horlogerie sont enregistrés par cet office. H 1264 A

# N'achetez pas de machines à coudre

avant d'avoir examiné notre nouvelle machine « Helvetia » avec cannette immobile, ou avant d'avoir demandé notre catalogue. Cette machine coud en avant et en arrière, elle brode et reprise ; elle est munie de tous les accessoires pratiques. Construction simple et très solide, maniement facile. Nombreuses attestations. Garantie réelle. Berne 1914 : Médaille d'Or. Prix modérés. Facilités de paiement. Machines ordinaires depuis frs. 65. — FABR. SUISSE de mach. à coudre. LUCERNE (la seule en Suisse). Demandez notre grand catalogue illustré. Où l'on ne connaît pas notre représentant, s'adresser directement à la Fabrique. h1281a

## EPARGNE PORTE BONHEUR !

### La Fabrique de Draps A Schild, à Berne

manufacture les effets de laine et fournit des étoffes solides pour hommes, dames ou jeunes gens. — Demandez tarif et échantillons.

h1449a

### VARICES OUVERTES



eczémas, dartres, démangeaisons, boutons, crevasses, brûlures, pieds écorchés, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le célèbre

### BAUME DU PÈLERIN

qui vous soulagera immédiatement et vous guérira en peu de temps. — Boîtes d'essai 0.50 cts. — Pots à fr. 2.—

Toutes Pharmacies et directement par poste des Laboratoires pharmaceutiques A. G. Petitat, ph. Yverdon.

h1479a

## THÉ CATALAN

*Purgatif et Vulnéraire des Alpes*

Marque le « SERPENT »  
de Méril Catalan, ancien pharmacien

Ce thé exclusivement composé des plantes indigènes de nos Alpes Suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs ; il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac, rétablit les fonctions des règles ; c'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards ; 76 ans de succès ont justifié sa réputation.

Prix de la boîte 1.25 expédiée franco contre remboursement, par le seul préparateur : A. T. CATALAN, VERNIER, Genève. h1257a  
Dépôt dans toutes les principales pharmacies et drogueries

Des lavages journaliers

de la

### POITRINE

et du

### DOS

avec le



### SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles. Prix : fr. 0.80 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogeries, épiceries et chez les coiffeurs. H 1322 A

Méfiez-vous des contrefaçons !

## “ LE PAYS ”

Journal politique, religieux et social du Jura

ORGANE CATHOLIQUE ET DÉMOCRATIQUE

parait à Porrentruy les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

Par ses nombreux correspondants et son service télégraphique privé, **Le Pays** renseigne rapidement ses lecteurs sur les événements du monde entier.

Lu par une bonne clientèle, il constitue, grâce à son fort tirage, un organe de publicité de premier ordre.

Adresser les annonces : **Publicitas, soc. an. suisse de publicité**

Porrentruy

Téléphone N° 34

Maison fondée en 1870

## FERDINAND HOCH

Neuchâtel

Graines potagères,  
fourragères et de fleurs  
Graminées pour gazon et prairies

**Gros.** — Prix-courant gratis  
H 1258 A sur demande — **Détail.**

## THÉ BURMANN

Préparé par J. BURMANN pharmacien

LE LOCLE (Suisse)

De tous les Thés dépuratifs connus, le **Thé BURMANN** purgatif, rafraîchissant, antiglaïeux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acretés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable

**THÉ BURMANN, à 1 fr. 25 la boîte**

n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives. H 1206 A

## Livres de STALL



Traduits en 20 langues

Les meilleurs livres de ce genre au monde

Vendus à près de deux millions d'exemplaires

Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique

### 4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir,	9e mille
Ce que tout jeune homme devrait savoir,	28e mille
Ce que tout homme marié devrait savoir,	19e mille
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir,	9e mille

### 4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir,	7e mille
Ce que toute jeune fille devrait savoir,	26e mille
Ce que toute jeune femme devrait savoir,	20e mille
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir,	10e mille

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50

Table des matières gratis sur demande.

Librairie J.-H. JEHEBER,

h1203a 28, rue du Marché, Genève.

En vente dans les librairies et gares.

## LA MAISON



Maison Fondée en 1807  
Demandez nos Catalogues

## HUG & C° Bâle 1

est la plus importante en Suisse pour tout ce qui a rapport à la

## MUSIQUE

### GRAND CHOIX EN

Violons	Pianos
Mandolines	Harmoniums
Guitares	Accordéons
Flûtes	Instruments
Flageolets	de cuivre

H 1498 A etc. etc.

Abonnements à la Lecture Musicale. — Garantie pour les instruments

Représentant : Paul AMEZ-DROZ, St-Imier.



Semez les  
graines d'élite  
potagères, fourragères,  
forestières et fleurs  
**GROS — DÉTAIL**  
**de GUSTAVE HOCH**

Marchand-grainier

La Chaux-de-Fonds — Rue Neuve 11  
—o—

Spécialité de GRAMINÉES et TRÈFLES assortis pour gazons et prairies, selon la nature du terrain. OIGNONS A FLEURS. Céréales de semences diverses. Légumes secs. Graines pour oiseaux et volailles. Prix-courant franco et gratis.

H 1240 A



# Thé Bœhler

aux herbes des Alpes et du Jura  
Dépuratif, rafraîchissant, antiglaireux  
s'emploie avec le plus grand succès pour les  
**Cures de Printemps**  
**et d'Automne**

contre toutes les maladies dont l'origine est  
**un sang vieillé** ou la **constipation chronique**, telles que migraine, coliques, maladies du foie, abcès, clous, démangeaisons, rhumatismes, goître, etc. h1239a

Prix : 1 boîte fr. 1.—. 3 boîtes  
(cure complète) fr. 2.80

Dépôt : PHARMACIE DU JURA BIENNE, Place du Jura  
 Prompte expédition au dehors

## NOS LECTEURS

auront sans doute constaté que non seulement dans les almanachs très répandus, mais aussi dans les journaux suisses, les **Glomeruli Ruggeri** ont été recommandés comme étant d'une efficacité véritablement miraculeuse dans les cas de chlorose, anémie, pauvreté de sang et faiblesse des nerfs.

NOMBREUSES sont les personnes qui, dans le courant de l'année dernière, ont fait usage de ce remède et aussi nombreux et surprenants sont les cas de guérisons obtenues.

Après une cure de 14 jours déjà, l'anémie la plus prononcée commence à disparaître et en peu de temps elle est complètement supprimée.

Les **Glomeruli Ruggeri** sont, en effet, un heureux et bienfaisant produit, tout particulièrement à recommander aux jeunes filles dans l'âge critique. Les **Glomeruli Ruggeri** sont faciles à prendre et d'un prix très modeste.

Les **Glomeruli Ruggeri** sont en vente dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 3.— la boîte, éventuellement s'adresser directement au Dépositaire général : M. **E. SOLDATI**, pharmacien à **Lugano**.

**Vous n'avez aucun droit de désespérer**

de remettre en bon état votre santé ébranlée,  
avant d'avoir pris du

## **Hausser's Biowine**

(Déposé dans tous les pays).

Excellent tonique qui régénère l'organisme fatigué et qui est un réparateur de premier ordre du système nerveux et musculaire. Succès certain dans les cas de surmenage intellectuel et physique, manque d'appétit, nervosité et fatigue cérébrale, suite de maladies, opérations, grippe, couches et vieillesse. — Prix: 4 fr. 50 dans toutes les pharmacies ou directement franco contre remboursement de 5 fr. au Dépôt général: Pharmacie Ed. Hausser, 10, Bourg de Four, Genève. H 1320 A

## **Pharmacie Centrale**

**W. VOLZ, près de la Tour de l'Horloge à Berne**

Fondée en 1659, par le pharmacien Wagner

La meilleure source d'achat pour

articles pharmaceutiques et médicaments.

Spécialités médicales et pharmaceutiques  
de la Suisse et de l'étranger.

Envoi franco et immédiat dans toute la Suisse

Remèdes pour prévenir et guérir les maladies des animaux domestiques. Remèdes homéopathiques, livres d'instruction, pharmacies domestiques de poche, de voyage. h 1179 a

**Photographie Artistique**

**H. SCHRICKER**  
**BIENNE**

*60 Pasquart*

*Pasquart 60*



**ETABLISSEMENT**  
pour agrandissements

## **Portraits**

de famille et d'enfants



**Exécution artistique  
et moderne**

*h 1429 a*

## **Banque Populaire Suisse**

**Bâle, Berne, Delémont, Dietikon, Fribourg, St-Gall, Genève,  
St-Imier, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy,  
Saignelégier, Thalwil, Tramelan, Uster,  
Wetzikon, Winterthour, Zurich**

Agences à ALTSTETTEN et TAVANNES

Année	Membres	Capital social fr.	Réserves fr.	Mouvement total Doit et Avoir fr.
1869	177	7,730	310	204,200
1879	2,113	1,323,310	40,550	322,668,610
1889	5,297	4,386,520	228,300	1,234,402,090
1899	18,958	17,493,390	2,202,940	3,555,715 600
1909	48,133	46,906,010	8,869,920	8,970,314,700
1915	68,725	68,250,110	15,818,800	11,551,396,188

Reception de dépôts en compte-courant, contre obligations, sur carnets d'épargne et sur carnets de dépôts. Encaissements et escompte de billets, titres remboursables et coupons. Avances sous forme de crédits en compte-courant et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. Achat et vente de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères. H 1204 A

Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. Paiements effectués dans tous pays. Exécution d'ordres de bourse. Garde de fonds publics et gérance de fortunes. Location de compartiments de coffres-forts avec fermeture particulière du locataire.

Règlements à disposition. — Discréction absolue.

Pour tous renseignements s'adresser aux

**DIRECTIONS**

Toux

Catarrhes

Bronchites

Influenza

Affections  
pulmonaires

Contre la toux  
Catarrh &  
affections pulmonaires



sont rapidement soulagés et guéris par le remède

# NATURA

Prix de la bouteille Fr. 3.— (pour 1 semaine), 4 bouteilles Fr. 10.—, port en sus

**Plus de 7000 lettres de remerciements et attestations.**

M. le Prof. **Zuber**, de **Cham**, nous écrit :

« Je me sens obligé de vous remercier sincèrement pour votre excellent remède. Votre remède « NATURA » m'a délivré d'un catarrhe pulmonaire qui durait depuis de longues années et contre lequel j'avais déjà pris, en vain, différents remèdes. Je recommande « NATURA » partout où je puis. J'ai déjà rendu attentif, sur ce précieux remède, bien des personnes souffrant d'affections pulmonaires. »

Les maladies sus-mentionnées provenant souvent de pauvreté du sang, de l'anémie, etc., il est nécessaire de relever l'état général des malades.

### Contre la pauvreté du sang et l'anémie.

Les Pilules combinées du Dr Schaub, à Fr. 1.50 la boîte, pour 15 jours, agissent promptement et sûrement.

**Contre la pauvreté du sang** jointe à la **Nervosité** et **Faiblesse générale** on prendra avec succès de guérison le « Sirop-phospho-ferrugineux du Dr Schaub », à 3 fr. la bouteille, pour 15 jours.

**Poitrinaires** riches et pauvres, sont examinés gratuitement par notre médecin spécialiste. — Consultations le matin de 9-12 h. Jeudi et dimanche absent. — Examen microscopique et chimique des crachats et de l'urine ensemble Fr. 4.—.

Demandes par correspondance, renseignements et conseils gratuits.

**Hans HODEL & Dr K. SCHaub,**

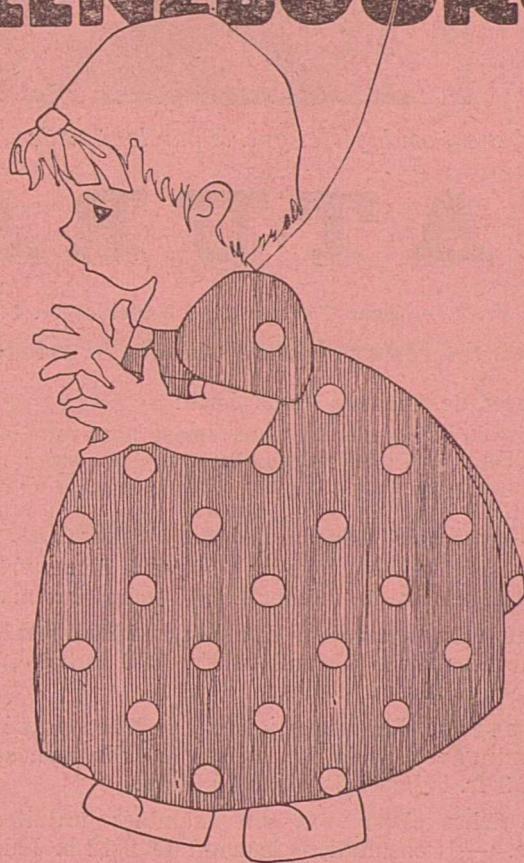
*Laboratoire chimique & thérapeutique, SISSACH (Bâle-Campagne).*

H 1412 A

C'est bon les



CONFITURES  
**LENZBOURG**



j'en voudrais bien!

H 1062 A